

FAN EN PAGE 15 : HOCKEY SUR GLACE : PASSIONNANTS TOURS FINALS EN LIGUE NATIONALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Les places fortes du réduit investies Le Biafra s'effondre sous les coups des Nigériens

Un million de réfugiés fuient dans la brousse

LAGOS (AP). — La guerre du Nigeria paraît être entrée dans sa phase décisive : les forces fédérales se sont emparées d'Owerri et progressent vers l'aérodrome d'Uli, dernier lien du Biafra avec l'extérieur, qu'elles tiennent sous le feu de leurs canons. Partout, la résistance biafraise s'effondre, tandis que son chef, le général Ojukwu est parti, dimanche, en avion, pour une destination inconnue, afin, a-t-il annoncé à la radio, « d'explorer les possibilités de paix ».

Au Biafra, un million, au moins, de réfugiés civils fuient devant les coups de boutoir des troupes fédérales qui, après s'être emparées d'Owerri, menacent l'aérodrome d'Uli et ont bousculé les défenses biafraises autour d'Orlu. L'on apprend de diverses sources que tous les vols de secours des organisations religieuses, destinés à ravitailler le Biafra par le pont aérien d'Uli, étaient suspendus.

Un certain nombre d'entre eux — une centaine de personnes — a été évacué par les avions qui ont opéré, dans la nuit de samedi à dimanche, les dernières liaisons entre Uli et l'île portugaise de Sao-Tomé. Les membres de missions d'aide médicale sont demeurés sur place. C'est le cas, notamment, de six Français restés à Uli, pour apporter des soins à 250 enfants

biafrais gravement malades qui n'avaient pas pu trouver place dans les avions en partance. LA CROIX-ROUGE A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé que tous les membres de son personnel avaient quitté le territoire biafrais, mais que ses équipes médicales du côté nigérien avaient été renforcées et avaient reçu pour instruction de suivre les forces fédérales dans leur progression.



C'est sans doute terminé et les troupes nigériennes marchent vers ce qui n'est plus un front, dépassant ces deux enfants affamés, eux aussi, victimes de la guerre (Téléphoto AP)

LES SECOURS Le sort de quelque 500 à 1000 Européens et Américains qui étaient affectés

ALORS QUE LAGOS SONNE L'HALLALI TRENTE ET UN MOIS DE LUTTE POUR LE PEUPLE DU BIAFRA

PARIS (AFP). — Il aura fallu deux ans et sept mois de combats acharnés et un blocus impitoyable entraînant la mort de près de deux millions de Biafrais pour que semble réduite à merci la sécession du Biafra. L'origine du conflit remonte au coup d'Etat sanglant du 29 juillet 1966, qui porta au pouvoir un officier nordiste, le général Gowon et divisa profondément l'armée. Refusant de se soumettre au gouvernement militaire de Lagos, la province orientale que dirigeait le colonel Ojukwu, tenta d'obtenir un compromis en proposant à Aburi (janvier 1967) la création d'un régime confédéral, et d'un directoire collégial.

La situation se renversait en octobre. Oguta, située à portée de canon de l'aérodrome d'Uli, était reprise par les Biafrais le 9 octobre. Owerri était encerclée le 7 janvier 1969 par les Biafrais.

dis-Abéba (6 au 10 septembre 1969), l'empereur d'Ethiopie offrit ses bons offices aux deux belligérants. La médiation de l'OUA échoua le 18 décembre. LA FIN Après avoir marqué le pas jusqu'à la fin du mois de novembre, l'offensive nigérienne obtint en décembre ses premiers succès. A la fin de 1969, les 1re et 2me divisions fédérales faisaient leur jonction au nord, tandis que les 1re et 3me divisions faisaient de même au sud-est. Ainsi regroupée, l'armée fédérale se trouvait prête à lancer le dernier assaut contre le réduit biafrais.

LES IDÉES ET LES FAITS Marchands de canons

On n'a pas oublié l'émoi qui s'empara de l'opinion publique, dans notre pays, à l'annonce des poursuites engagées contre la maison Buehrle pour exportation illécite d'armes et de matériel de guerre. Réaction légitime et salutaire aussi, dont l'ampleur n'échappa point à ce monde officiel où l'on cède facilement à la force d'inertie. Il faut parfois de telles secousses pour inciter les pouvoirs à réfléchir sur la valeur toute relative des règles, des méthodes, des instruments longtemps tenus pour efficaces, tout au moins suffisants.

Tandis que la justice faisait ses recherches — on devrait incessamment en connaître les premiers résultats — l'autorité politique ne restait pas inactive. Elle confiait à une commission présidée par M. Max Weber, député socialiste de Berne au Conseil national et ancien conseiller fédéral, le soin d'étudier sous ses aspects juridiques, techniques, économiques et militaires le problème que pose à notre pays l'exportation de matériel de guerre.

D'ailleurs, les choses pourraient aller plus loin encore. En effet, une initiative est lancée qui tend à imposer au commerce des armes de si étroites limites que, pratiquement, la Suisse disparaîtrait de la liste des fournisseurs internationaux.

Le sort de ce projet est encore incertain, mais quel qu'il soit, de quelque façon que se termine la procédure judiciaire, il est d'ores et déjà évident qu'un large débat va s'ouvrir sur une question qui pèse de plus en plus lourd sur l'ensemble de notre politique. Il est certain aussi que l'actuel système de contrôle sera sensiblement renforcé, à défaut d'une interdiction dont le peuple, s'il est consulté, n'aurait pas voulu.

Qu'est-ce à dire, sinon que, de toute façon, l'affaire Buehrle ne laissera pas les choses en l'état? On voudrait alors que les mesures à prendre fussent discutées sans vaine passion, sans que nous nous croyions obligés de faire figure, aux yeux du monde, de grands pêcheurs irrémédiablement voués à l'opprobre et au mépris général. Comme de la bonne conscience, il y a parfois un pharisaïsme de l'indignité. Or, ce qui se passe actuellement autour de nous serait plutôt de nature à réprimer les instincts masochistes de certains censeurs.

En aucun cas, certes, l'empressement que mettent divers Etats à truffier d'armes telle région du monde particulièrement troublée ne saurait nous servir d'excuse, ni de justification, encore moins d'encouragement. Quoi que puissent faire les autres, nous devons nous attaquer au mal qui existe chez nous. Cela ne nous empêchera pas de constater que le sens des «bonnes affaires» n'est pas spécifiquement suisse, ni la pratique d'un certain double jeu, dans le conflit entre Israël et les Arabes, ne sont-ils pas les pourvoyeurs de la guerre au Proche-Orient continuent à ne pas nous juger dignes de leur considération.

Georges PERRIN

La fin de la guerre au Nigeria semble être, de l'avis des observateurs militaires, une question d'heures ou de quelques jours. Mais il reste à savoir si le général Ojukwu et ses partisans ne poursuivront pas la lutte dans la clandestinité, si les sécessionnistes n'obtenaient pas un règlement satisfaisant de leur différend avec Lagos.

A Londres, un porte-parole du bureau biafrais a déclaré : « La guerre n'est pas terminée ».



Le Nigeria. Au sud du pays, ce que l'on appelait la Province de l'Est, autrement dit, le Biafra. (Photo Agip)

COURSES INTERNATIONALES DU LAUBERHORN

LE SOURIRE DES SUISSES

Double français au Lauberhorn où Henri Duillard (descendante) et Patrick Russel (slalom spécial) ont triomphé de leurs adversaires. Dans ce concert international, les Suisses ont fait mieux que se défendre : ils ont démontré que la jeune garde était bien présente, à l'image de notre téléphoto UPI où Heini Hemmi (à droite) et Walter Tresch sourient à cet avenir qui semble leur ouvrir les bras.



L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8 Les sports : pages 10, 14 et 15 Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV : page 17 A travers la Suisse : page 19

Découverte macabre près de Moudon. (Pages régionales) Religieuse trouvée morte en Valais. Carouge : les perruques des acteurs volées! (Avant-dernière page)

Des voleurs pillent une des plus riches églises italiennes Montant du larcin : un demi-milliard de lires

PESCARA (AP). — Des inconnus ont pénétré par effraction dans le sanctuaire de Sainte-Marie de l'Assomption, l'une des églises les plus riches et les plus populaires d'Italie centrale, et ont emporté pour environ un demi-milliard de lires d'or et d'œuvres d'art, a révélé la police. Les voleurs ont dû travailler presque toute la nuit de jeudi à vendredi pour abattre la massive porte de bois à l'aide de barres de fer et de haches qu'ils ont abandonnées sur place. Le vol a été découvert par les paysans qui se rendaient aux champs près du sanc-

tuaire isolé perché au sommet d'une colline à Castel-Frentano. Les voleurs n'ont presque rien épargné dans la vieille église qui renfermait un trésor de bijoux d'or et d'argent donnés par des visiteurs au cours des siècles en hommage à la Vierge. On estime qu'ils ont emporté 15 kilos de bijoux anciens en or, et divers autres objets précieux d'orfèvrerie et d'art, jusqu'à la somptueuse robe du XVe siècle qui paraît la statue de sainte Marie, dans la crypte. L'estimation du montant du vol à un demi-milliard de lires est considérée comme un minimum.

Pas d'expansion sans main-d'œuvre

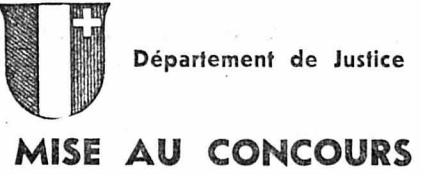
Impliquée dans le processus de croissance qui n'a cessé de progresser dans les pays occidentaux (de plus en plus de confort, de voitures, de réfrigérateurs, de choix dans l'alimentation, de loisirs, etc...), la Suisse peut-elle « décrocher » et freiner son expansion, sans nuire gravement aux intérêts élémentaires de chaque citoyen? Tout être sensé répondra par la négative. Car en fait l'extraordinaire dynamisme de l'économie suisse (comme celui des pays qui l'entourent), doit être attribué à cette incontestable réalité : nous vivons dans une ère d'expansion à long terme. Il y aura pour dix ans au moins, délai prévisible, de plus en plus d'autos, de téléviseurs, de confort ménager, alimentaire et vestimentaire.

Ce dynamisme est entretenu par des forces nombreuses : accélération du progrès technique, développement du commerce international grâce à une croissante libéralisation des échanges, accroissement de la population s'accompagnant de besoins eux-mêmes croissants. Cette expansion économique et cette période de haute conjoncture — il n'y a que les autodestructeurs ou les anarchistes pour penser que « le chômage » est préférable à une haute conjoncture — entraînent, il est vrai, une pénurie aiguë de personnel. Mais l'expansion persistant, on ne peut raisonnablement réduire les effectifs de main-d'œuvre sans stopper le progrès.

Cette évolution pose dans ses vrais termes le problème des travailleurs étrangers en Suisse. La majeure partie de ce personnel (85 %) est formée d'ouvriers. Chez les ressortissants suisses, les ouvriers représentent moins de la moitié de l'ensemble. Aussi les travailleurs étrangers continueront-ils de jouer un rôle important dans l'économie helvétique : il n'existe pas la moindre perspective de les remplacer par des ouvriers suisses. L'économie nationale ne peut trouver sur place les bras dont elle a besoin pour « tourner ». Il se produit ainsi, qu'on le veuille ou non, une modification profonde de la structure de l'emploi, un énorme déplacement des salariés suisses du secteur secondaire (l'industrie) vers le tertiaire (les services). La conclusion, c'est que la totalité de la main-d'œuvre étrangère est devenue indispensable à la Suisse. Mieux vaut regarder les réalités en face et y adapter la planification de l'économie à long terme.

R. A.

AVIS OFFICIELS



MISE AU CONCOURS
Deux postes de commis à l'Office des poursuites et des faillites du district de Neuchâtel sont mis au concours. Obligations : celles prévues par la législation. Traitement : classes 13 à 9 plus allocations légales. Entrée en fonctions : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 20 janvier 1970.

A LOUER

A BOLE
dans grand immeuble de construction récente,
à louer
1 appartement de 4 1/2 pièces, à 100 m de la gare. Loyer mensuel : 415 francs, sans charges.
Tél. 6 27 72, dès 20 heures.

A louer à VERBIER
appartement neuf, 5-6 lits, dans chalet tout confort, accessible en voiture, à proximité du départ des télécabines.
Tél. (038) 5 48 17 ou (026) 7 12 36 de 17 à 20 heures.

CHAMBRES

ÉTUDE CLERC, notaires
2, rue Pourtalès
Tél. 5 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,
chambre indépendante meublée
avec cabinet de douches.
Chauffage général au mazout.

Nous cherchons, pour le printemps 1970, dans ménage moderne comprenant 3 adultes et un petit enfant,
gentille jeune fille
qui serait disposée à aider aux travaux du ménage et du jardin. Machines automatiques à laver le linge et la vaisselle ainsi qu'une machine à repasser à disposition. Très bon salaire. Congés réguliers. Vie de famille. Famille F. Hurni, 11, rue Principale, 2572 Stutz, près de Bienne.
Tél. (032) 7 14 17.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour l'extension de notre personnel technique, nous cherchons

INGÉNIEUR

ou technicien diplômé pour la collaboration avec nos commissions techniques et comités internationaux et l'exécution de tous travaux de secrétariat.
L'accomplissement de ces tâches exige, outre une bonne formation professionnelle, une connaissance approfondie du français et de l'allemand ainsi que de bonnes notions d'anglais.
Nous prions les candidats ayant acquis une bonne culture générale, qui désirent exercer une activité variée avec des responsabilités, d'envoyer leur candidature.
Bureau des Normes VSM, Kirchenweg 4, 8008 Zurich

Gonset à Neuchâtel

désire engager tout de suite ou pour date à convenir

1 vendeuse
1 vendeur

pour son département
meubles et tapis

Il s'agit de 2 postes stables, très bien rémunérés. Nous aimerions trouver 2 éléments de valeur, ayant de bonnes connaissances dans ce domaine et quelques années de pratique dans la branche.
Faire offres de service écrites ou prendre rendez-vous par téléphone.



Tél. 5 02 52 NEUCHÂTEL



Cherchez-vous une profession intéressante ?
Devenez donc

fonctionnaire postal

La direction d'arrondissement postal à Neuchâtel cherche des jeunes gens de nationalité suisse, âgés de 16 à 30 ans, possédant une formation scolaire primaire, pour la fonction de fonctionnaire postal en uniforme.
Il s'agit d'un métier très varié qui vous assure une place stable, avec de nombreuses possibilités d'avancement, dans l'une des plus grandes entreprises du pays. L'apprentissage est d'une année.
Dès le début, le salaire est intéressant : à ce salaire s'ajoute une indemnité de chambre pour les débutants occupés hors du domicile de leurs parents.
Les offres d'emploi peuvent être adressées à la Direction d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 janvier 1970. Elles seront accompagnées d'un acte de naissance, des certificats scolaires et, le cas échéant, des certificats relatifs à l'activité professionnelle.
Les engagements auront lieu en avril et en mai 1970.

secrétaire

- de langue maternelle française (des connaissances d'allemand ou d'anglais seraient appréciées) ;
- habile sténodactylographe ;
- intelligente et dynamique ;
- ayant une bonne culture générale et de la vivacité d'esprit ;
- capable de travailler d'une manière indépendante ;
- faisant preuve d'initiative et ayant le sens des responsabilités.

Les candidates voudront bien adresser leurs offres manuscrites, accompagnées de certificats, références, photographies et prétentions de salaire, sous chiffres J 920,008 à Publicitas S.A., Bienne.

Entreprise générale du bâtiment dont le champ d'activité s'étend dans toute la Suisse cherche, pour son organisation de Suisse romande un

directeur des travaux

Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années de pratique et pouvant travailler de façon indépendante. Bilingue : français-allemand.
Faire offres sous chiffres PU 20 350 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Importante entreprise industrielle, près de Zurich, désire engager, pour son service d'exportation, une ou un

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ou possédant de très bonnes connaissances de cette langue.
Travail varié et intéressant sous dictée et seul (e) selon aptitudes.
Semaine de cinq jours, bureaux modernes, réfectoire. Entrée dès que possible.
Prière d'adresser offres, avec copies de certificats et photographies, à GROB & Cie S.A., 8810 HORGES. Tél. (051) 82 24 22.

A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir
magnifique appartement
de 1 1/2 pièce
avec salle de bains, cuisine aménagée.
Ensemble très moderne, indépendant.
Services de conciergerie.
Vue sur le lac, quartier Vauseyon.
Tél. 5 93 48, heures de bureau.

A louer pour le 24 février, en ville,

pavillon-studio

comprenant 1 grande chambre avec cheminée, cuisine et salle de bains.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 5 10 63.

ÉTUDE CLERC, notaires,
2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68.
A LOUER pour le 24 janvier ou pour date à convenir, à proximité de la Croix-du-Marché,

MAGASIN

avec arrière-magasin.

PARCS

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir
170 m² de locaux
Aménagement selon entente.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 5 10 63.

Nous cherchons, pour un de nos employés supérieurs,

LOGEMENT de 4 ou 5 pièces

tout confort, au Val-de-Ruz ou à Neuchâtel et environs.
Faire offres à
WERNER MARTIN & Cie
2206 les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 7 61 22

6 pièces

avec confort, dans le bas de la ville.
Faire offres sous chiffres HR 0037 au bureau du journal.

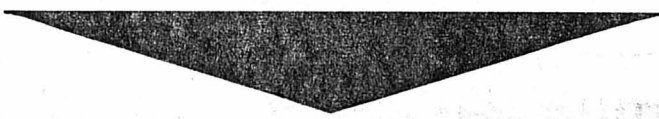
IMMEUBLES

Grand chalet

à vendre dans station des Alpes vaudoises, 2 séjours, 18 chambres avec eau courante, 4 salles de bains, chauffage central, parking, jardin aménagé, conviendrait pour home, groupement de jeunesse, hôtel (patente hôtel-café-restaurant assurée).
A verser 180,000 fr. après hypothèques.
Renseignements sous chiffres P. 900,870 - 36, 1950 Sion.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel



EUGÈNE VILLEUMIER S. A.

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 9

cherche

HORLOGER COMPLET

pour s'occuper du service rhabillage après-vente
Téléphone (038) 4 33 22



Polisseurs

ou manœuvres sur métal (laiton, alum.) dans atelier bien outillé, seraient engagés à bonnes conditions.
Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3, tél. 5 24 75

Importante société américaine de spécialités chimiques désire engager prochainement
collaborateurs technico-commerciaux

pour filiale suisse. Nous souhaitons homme marié, âgé de 20 à 40 ans. Ecole de recrues accomplie. D'expression française, bonnes connaissances d'allemand souhaitées. Candidat possédant voiture. Nous offrons un secteur de Suisse romande de ventes et de prospections. Fixe mensuel. Frais de route. Prime de vente. Formation assurée par stage. Il sera répondu à toutes les candidatures. Si vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, veuillez faire offres sous chiffres P 17-500,014 F à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Bureau d'architecture engagerait tout de suite ou pour date à convenir

UN OU UNE SECRÉTAIRE

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, sous chiffres RD 0075 au bureau du journal.

Surchargé?

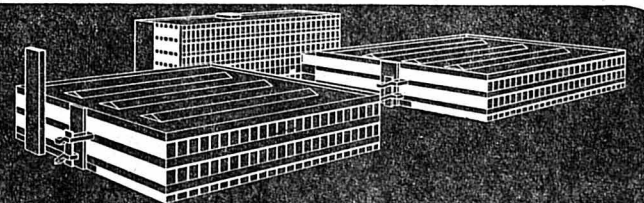
ADIA vous délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines, ou mois. Pour le bureau, le commerce ou l'industrie. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...



Importante fabrique textile de Suisse romande, en pleine expansion, cherche un

AGENT DE METHODES

possédant la formation ASET ou autre.
Le collaborateur que nous désirons engager sera spécialisé dans l'étude et la rationalisation des postes de travail.
Il devra être capable de travailler d'une manière indépendante en faisant preuve de compétence pour toutes les questions relatives à la rationalisation du travail exécuté à la main ou à la machine.
Il s'agit d'un poste offrant de réelles possibilités, qui sera confié à un candidat compétent et dynamique.
— Avantages sociaux
— Semaine de 5 jours
— Cantine
La maison collabore aussi à la recherche d'appartements.
Nous attendons volontiers vos offres de service ou votre appel téléphonique.
IRIL S.A. — Fabrique de bas et tricotés — Av. du Temple 5 Renens/Lausanne — Tél. (021) 34 98 71



Dans la perspective de notre agrandissement à MARIN, dès juin 1970, et pour entrée immédiate ou à convenir dans nos ateliers de NEUCHÂTEL, SAINT-BLAISE, LE LANDERON, MONTILIER ET LA CHAUX-DE-FONDS

AIMERIEZ-VOUS:

- assurer votre avenir dans un secteur industriel en pleine expansion ?
- bénéficier de la stabilité que vous offre une entreprise d'horlogerie de format international ?
- participer par une activité propre et intéressante à l'élaboration de garde-temps électroniques à diapason et à quartz ?
- travailler dans un cadre ultra-moderne ?
- disposer d'un foyer, d'une garderie d'enfants et de places de parc personnelles ?
- adapter votre horaire de travail en fonction de vos impératifs personnels ?

Si vous répondez par l'affirmative, nous sommes à votre disposition pour vous proposer une situation dans le large éventail des activités de notre entreprise.

Cette offre s'adresse particulièrement aux : HORLOGERS, FAISEURS D'ÉTAMPES, MÉCANI-CIENS, DAMES, DEMOISELLES, MESSIEURS, JEUNES GENS.

N'hésitez pas à nous téléphoner (038) 5 06 02 ou à nous retourner le coupon ci-dessous.

DERBY
EBAUCHES ÉLECTRONIQUES S.A.
4, place de la Gare
2000 NEUCHÂTEL

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
NPA / lieu : _____ No tél. : _____

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
4, Place de la Gare, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 06 02



CORCELLES

Immeuble locatif

Tél. 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4 offre à vendre

comprenant un grand magasin, 4 appartements avec confort, 2 garages, chauffage central au mazout.

FORMIDABLE

32 POUR

BAECHLER

AVEC **JACQUES DUTRONC**



(1943-1969)



ARLETTE ZOLA



GÉRARD AUBERT

En faisant nettoyer vos vêtements, vous recevrez gratuitement une invitation

RÈGLE DU JEU...

Chaque vêtement confié pendant le 3 pour 2 vous donne droit à une carte. Lorsque vous aurez 32 cartes, vous les remettrez immédiatement à la gérante de notre magasin ou à l'un de nos représentants. Vous recevrez ensuite par poste une invitation pour une soirée: **JACQUES DUTRONC - ARLETTE ZOLA - GÉRARD AUBERT** qui aura lieu à la fin de notre 3 pour 2 (février 1970). Les premiers seront les mieux placés.

Profitez... en janvier double distribution de cartes!

ATTENTION...

Déjà des dizaines de milliers de cartes sont distribuées! Allez-y les jeunes, questionnez vos parents, leurs amis et connaissances pour leur demander de vous remettre ces cartes Baechler. L'important, ne l'oubliez pas, c'est de les grouper. Ne soyez pas les derniers à nous les retourner, vous risqueriez de ne plus avoir de places, celles-ci étant limitées.

BAECHLER

NETTOYAGE ET REPASSAGE PARFAIT DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12 — PESEUX: 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55 — LA CHAUX-DE-FONDS: place du Marché, tél. 3 23 92; 24, rue du Locle, tél. 2 83 83; 77, av. Léopold-Robert, tél. 3 13 43 — LE LOCLE: 4, rue du Pont, tél. 5 36 50

mince!... elle boit **CONTREX**



Rester mince, cela revient à éliminer autant ou plus que l'on absorbe. Si vous buvez de l'eau minérale de Contrex-éville vous stimulez les fonctions d'élimination confiées à votre foie et à vos reins. C'est un bon départ pour lutter contre le poids et contre cellulite.

Contrex contrepoids

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Les bonnes affaires à ne pas manquer... **Prêt-à-porter**

MANTEAUX

COSTUMES - ROBES

PRIX EXCEPTIONNELS

Chanel Couture

RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons:

UN MAGASINIER

ou

AIDE-MAGASINIER

SERRURIERS

soudure électrique et coupe au chalumeau exigées

MANŒUVRES

d'usine

AIDES-SERRURIERS

Places stables et bien rémunérées; logement à tarif réduit à disposition dès le printemps, pour candidat sérieux

Faire offres à

Métanova S.A.

2088 Cressier Tél. 7 72 77

Nous cherchons, pour le printemps 1970,

un garçon

qui désirerait faire sa dernière année d'école en Suisse alémanique. Exploitation agricole moyenne. Vie de famille assurée.

Famille Franz Wenger, Kolbi, 3611 Pohlern près Thoun. Tél. (033) 56 14 37.

On cherche pour date à convenir une

filie de cuisine

Etrangère acceptée.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. 3 38 38.

SYNCHRON SA

FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

Centre 1, Neuchâtel

engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

un adjoint du chef de publicité

ayant déjà quelques connaissances de la publicité et de bonnes notions d'allemand et d'anglais.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone avec

SYNCHRON S.A., fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 62.

Masserey

TAPIS MUR A MUR

- Plus de 300 pièces en exposition
- Parc devant la maison
- Ouverture permanente, même le samedi
- **MAGASIN: Portes-Rouges 133**

Pour bien commencer l'année

laver automatiquement

le linge et la vaisselle, c'est si facile!

avec

Miele

La perfection dans le détail

Ch. Waag - Neuchâtel

Spécialiste Miele depuis 30 ans

Révision - Pièces de rechange

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14.

LIVRETS DE DEPOTS 4 1/2 %

BONS DE CAISSE 5 1/2 % à 5 ans

BANQUE EXEL

Av. Rousseau 5 Neuchâtel

VOLVO

Pour l'un de nos départements de vente, nous cherchons pour le printemps 1970 une

SECRÉTAIRE capable

Ce poste intéressant et varié demande des connaissances parfaites d'allemand et de français. Notre nouvelle secrétaire devra également être à même de liquider tous les travaux inhérents au département. Notre situation à l'écart des grands bruits, les bureaux modernes, la cantine et les conditions de travail agréables pourraient également vous enthousiasmer.

Quand pouvons-nous vous recevoir pour une première entrevue? Nous nous en réjouissons.

AUTOMOBILES VOLVO S.A., Industriering, 3250 Lyss, tél. (032) 84 31 41. (Depuis Bienne transport du personnel).

EBAUCHES SA

2001 NEUCHÂTEL

TEL. 038 5 74 01

Ebauches S.A., Neuchâtel

cherche, pour son bureau d'architecture,

un dessinateur ou une dessinatrice

en bâtiment

pour compléter une équipe s'occupant d'études et de constructions industrielles et locatives.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres à **EBAUCHES S.A.**, direction générale, fbg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les délégués de la Fédération des musiques se sont réunis à Couvet

De notre correspondant :
Trois points importants ont retenu l'attention des délégués de la Fédération des musiques du Val-de-Travers qui ont siégé, vendredi soir, au restaurant de l'Union, à Couvet, sous la présidence de M. Francis Chevalley, des Verrières, à savoir : la fixation des lieux des prochaines fêtes de district, la création d'une école de musique au Vallon et la question du chant à l'école.

En début d'assemblée, le président a salué M. Willy Dumont, des Verrières, conseiller communal, Frédy Juvet, président de la dernière fête en 1968 et les représentants des 10 sociétés constituant l'effectif de la fédération et a excusé l'absence du président d'honneur, M. Léon Hamel de Noiraigue. A la mémoire de six musiciens décédés en 1969, les participants ont observé quelques instants de silence. M. F. Chevalley, après avoir relevé le succès de la 18^{ème} Fête cantonale des musiques neuchâtelaises, qui s'est déroulée en juin 1969, à Couvet, et félicité les organisateurs, a indiqué les noms des jubilaires 1970 à l'échelon cantonal : MM. Jacques Daina, Buttes, Charles Marchand, l'« Avenir », de Couvet, Justin Lebet, Môtiers, vétérans cantonaux pour 25 ans d'activité ; MM. Bernard Borel, l'« Helvétia », de Couvet, Albert Dubois, Buttes, André Lebet, Môtiers ; vétérans fédéraux pour 35 ans d'activité ; MM. William Vallon, l'« Espérance », de Fleurier, Léandre Tharin, Noiraigue, 50 ans d'activité, qui sont marqués par la remise d'une chaîne. Comptes 1969 et procès-verbal qui furent lus par M. Willy Lambelet, secrétaire-caissier, ont été acceptés à l'unanimité.



Le président Francis Chevalley, à droite, et son secrétaire-caissier, Willy Lambelet, au cours de l'assemblée. (Avipress - FyJ)

M. Fernand Vaucher, de Couvet, vice-président du comité cantonal, a dit son désir de voir se créer bientôt une école de musique au Val-de-Travers. Une prochaine assemblée, groupant les présidents et directeurs des sociétés ainsi que les membres du comité de district examinera cette question sous tous ses aspects. Le président d'honneur, M. Léon Hamel, de Noiraigue, a fait un don de 200 fr. en faveur de la création d'un fonds destiné à l'école de musique.

PAS ASSEZ DE SOLFÈGE A L'ÉCOLE ?

Plusieurs délégués ont fait part de leurs craintes de constater que les jeunes musiciens ne connaissent pas le solfège lorsque ceux-ci quittent leur scolarité obligatoire. Ce problème a fait l'objet d'une longue discussion et les délégués se sont demandés comment on pourrait améliorer la situation actuelle dans l'optique d'un meilleur recrutement de jeunes membres et, partant, de leur formation musicale.

L'assemblée a examiné l'ordre du jour de la prochaine assemblée cantonale des Musiques neuchâtelaises qui se tiendra à Serrères, le 1^{er} février 1970. L'« Harmonie » de Môtiers posera, à cette occasion, sa candidature pour l'organisation de l'assemblée des délégués 1971.

L'« Avenir » de Couvet, a ensuite offert le verre de l'amitié et le président Chevalley a levé la séance aux environs de 22 h 30. F. Jt.

Comité de la Fédération

Président : Francis Chevalley, des Verrières ; vice-président : Marcel Sandoz, Couvet ; secrétaire-caissier : Willy Lambelet, la Côte-aux-Fées ; assesseur : Joseph Perroz, Noiraigue ; représentant du comité cantonal : Fernand Vaucher, Couvet.

Après le désistement de la fanfare « L'Ouvrière », de Buttes, l'assemblée a attribué la fête de district 1970 à la fanfare « L'Extrême-Frontière », des Verrières ; celle-ci aura lieu les 30 et 31 mai. M. Willy Dumont, membre du comité d'organisation de cette fête, a assuré les délégués que les musiciens du Vallon seraient fort bien accueillis dans son village.

La « Persévérante » de Travers organisera en 1971 la 26^{ème} fête de district des musiques du Val-de-Travers.

BIENTOT UNE ÉCOLE DE MUSIQUE
Reprenant l'idée émise l'année passée,

COUVET : nouveau président pour la fanfare « Helvétia »



M. Walter Kohler, à gauche, a transmis le flambeau de la présidence à M. Eric Reymond. (Avipress FyJ)

L'« Helvétia », fanfare des usines Dubied, a tenu son assemblée générale samedi à l'hôtel Central sous la présidence de M. Walter Kohler. Ce dernier a salué la présence d'une quarantaine de membres, celles de MM. René Cavadin, président d'honneur, René Krebs et Willy Perrin, membres d'honneur et celles, enfin, de MM. Rodolphe Rossel, Charles Pellaton et Walter Blattner, membres honoraires.

Le verbal de l'assemblée 1969, les comptes, le rapport des vérificateurs, celui des archives, ont été acceptés. Dans son rapport, le président Kohler a indiqué que l'« Helvétia » comptait 53 membres (+3 en congé), qu'une démission compensée par une admission avait été enregistrée en cours d'exercice, que la société avait répété à 55 reprises et s'était présentée au public à l'occasion de 16 sorties et sérénades. Les membres suivants ont reçu la récompense traditionnelle pour leur assiduité aux répétitions : V. Babolin (2 absences seulement), R. Büttikofer (3), R. Jeanjaquet (3), F. Vaucher (4), J.-P. Martinet (4), R. Jeanneret (4), D. André (4), J. Babolin (5), F. Ghislandi (5), L. Tondini (5), Mlle N. Fatton, tambour (2) et G. Jelmini, tambour (2). D'autres récompenses honorifiques seront remises ultérieurement.

L'AVENIR MUSICAL DE L'« HELVÉTIA »

Le directeur de l'« Helvétia », M. Emile de Ceuninck, a fait un exposé très complet sur l'avenir musical de la société. Abordant l'éventualité de participer au concours fédéral de 1971 avec l'« Helvétia », M. de Ceuninck a mis en évidence les exigences que cela représenterait dans le

domaine de l'instrumentation par exemple.

12 ANS DE PRÉSIDENTIE

Le président Walter Kohler a désiré se retirer, ayant accompli douze ans de présidence. Plusieurs orateurs ont remercié le président sortant, en particulier le président d'honneur, M. Cavadin, soulignant qu'une belle page de l'histoire de la société se tournait avec la retraite de M. Kohler. Puis le chapitre des nominations a été ouvert, les votes ayant été faits très souvent par acclamations :

Comité : Eric Reymond, président ; Jean-Paul Martinet, vice-président ; Alphonse Frei, caissier ; Roger Jeanjaquet, secrétaire-verbaux ; Louis Tondini, secrétaire-correspondant ; Rodolphe Büttikofer et Bernard Borel, archivistes ; Claude Jeanneret (ad-joint) ; Willy Bouquet, bibliothécaire ; Pierre Zaugg et Walter Kohler (ce dernier nommé « membre d'honneur du comité »), assesseurs.

Direction : Emile de Ceuninck, directeur ; Fernand Vaucher, sous-directeur.

Commission musicale : Claude Jeanneret (président) ; André Marti, Evariste Mustelili, Jean Niederhauser, Jean Petitpierre, Fernando Ghislandi, le directeur, le sous-directeur, le président et le caissier.

Vérificateurs des comptes : Evariste Mustelili, Alfred Pellaton et André Marti.

Délégués à P.U.S.L. : Claude Jeanneret et Alphonse Frei ; à l'assemblée cantonale : Eric Reymond et Alphonse Frei ; à l'assemblée de district : Jean Petitpierre et Alphonse Frei. F. Jt.

Assemblée du Ski-club

Les vingt-six membres du Ski-club de Couvet se sont retrouvés vendredi soir, à l'hôtel Central, sous la présidence de M. Jean-Pierre Zürcher. Ils ont rendu hommage à la mémoire de M. Ami Graber, vétérans de la société, récemment décédé ; ils ont mis au point certains détails de l'organisation du concours régional de ski du Val-de-Travers qui aura lieu le week-end prochain et de la « Blanche randonnée », course à skis des 28 février et 1^{er} mars. Ils ont décidé, enfin, l'achat d'un jeu complet d'attelles gonflables qui servira à secourir les blessés.

Congrès de l'Association « Joseph Bovet » en mai prochain à Couvet

(c) La Société des Fribourgeois du Val-de-Travers organisera le 31 mai, à la salle de spectacles de Couvet, le congrès de l'Association « Joseph Bovet ». A cette occasion, les délégués des 23 sociétés et cercles fribourgeois de l'extérieur à ce canton, siégeront dans nos murs. L'assemblée qui aura lieu le matin, sera présidée par M. Max Pasquier, de Chailly sur Clarens.

C'est de cette question et de l'ordre du jour statutaire que discuteront les membres de la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers, lors de leur assemblée générale annuelle qui aura lieu, au restaurant du Stand, à Fleurier, le 31 janvier prochain.

Sous le patronage de notre journal La marche de la Blanche Randonnée organisée par le Ski-club de Couvet



Le Ski-club de Couvet organisera, les 28 février et 1^{er} mars prochains, une marche populaire à skis intitulée « BLANCHE RANDONNÉE ». Notre journal patronnera cette manifestation sportive dont l'organisation a été confiée à un comité que préside M. Heinz Heiniger. La médaille que nous reproduisons ci-contre, vient d'être frappée. Elle sera remise à chaque participant qui aura terminé cette course à skis.

Deux parcours ont été prévus : l'un sera de 21,5 km et l'autre de 12,5 km. L'arrivée et le départ seront jugés au chalet du Ski-club de Couvet, situé au Haut-de-Riaux sur Couvet.

Un programme a été édité à cette occasion par les organisateurs. Il sera, très prochainement, à la disposition des éventuels participants, dans le local de réception de la FAN. Précisons qu'on peut, d'ores et déjà, s'inscrire pour cette « Blanche randonnée » en versant 8 fr. au compte de chèques 20-9257. Des bulletins de versement peuvent être demandés à M. Heinz Heiniger, Quarre 40, à Couvet.

Souhaitons que cette première course à skis obtienne un beau succès de participation.

Dernier Fleurisan d'une époque révolue M. Jean Stehli et l'hôtel de l'Etoile

Nous avons annoncé, à la fin de la semaine dernière, la mort de M. Jean Stehli, survenue chez son fils à Ternay (France).

M. Stehli était l'un de ces citoyens de la cinquième Suisse toujours resté attaché à son pays et plus particulièrement à Fleurier, son village natal. Ingénieur, il avait fait une fructueuse carrière à Paris.

Au mois d'octobre encore il était de passage dans notre localité. Ce devait être son dernier séjour à Fleurier où il avait autrefois assisté au septième-cinquième et au centième anniversaire de l'École secondaire et organisé une réunion des anciens élèves de la défunte école de mécanique et d'horlogerie fleurisane. Les parents de M. Stehli étaient pro-

priétaires du café-restaurant de l'ancien-stand. Ils vendirent cet établissement pour acquérir l'hôtel de l'Etoile, rue de l'Hôpital. Il fut exploité jusqu'à sa fermeture par la sœur de M. Stehli, Mme Anna Seguin.

L'hôtel de l'Etoile n'était pas un hôtel tout à fait comme les autres. Musicienne, femme cultivée, Mme Seguin-Stehli aimait surtout à faire la conversation avec les clients, à se mettre au piano, à ne pas forcer « sur les consommations », à éviter toute querelle, à recevoir avec la même affabilité le riche comme le pauvre, donnant gîte et couvert aux chemineaux de la passage.

Léon Savary et William Matthey-Claudet ne manquaient jamais, lors de leur passage de rendre visite à Mme

Seguin-Stehli et de troubler une ou deux « bleues » à l'époque où la régie des alcools n'avait pas encore entrepris sa grande offensive contre la « fée malféique ».

Quand Mme Seguin-Stehli décida de ne plus exploiter l'hôtel, elle loua le rez-de-chaussée à une coopérative de consommation. Après la mort de l'ancien-tenancier, M. Stehli, neveu héritier, céda l'immeuble de l'hôtel de l'Etoile et les terrains jouxtant à la paroisse catholique romaine pour la construction d'une nouvelle église à Fleurier, projet actuellement à l'étude.

Avec M. Jean Stehli a disparu, encore, un témoin d'un passé relativement proche et pourtant déjà combien lointain pour les nouvelles générations. G. D.

La chaufferie du home inondée

(c) Samedi matin à 8 h 30, le capitaine Rodolphe Zurbuchen, commandant du feu, et un petit groupe de pompiers ont été alertés. En raison du sol gelé et de grilles d'égoûts bouchées, une inondation de la chaufferie s'était produite au home des vieillards de la rue des Petits-Clos.

L'eau arrivait à quelques millimètres du brûleur de la chaudière. Les sapeurs utilisèrent un « gifar », appareil spécial pour ce genre d'intervention. A 11 heures tout était terminé. Mais on avait failli ne pas pouvoir continuer à chauffer normalement le home...

1200 kg de pommes en quatre semaines

(sp) Une distribution gratuite de pommes, fournie par un arboriculteur de Fiez, a permis d'écouler quelque 1200 kg de ce fruit réputé pour ses qualités intellectuelles parmi les élèves de l'école primaire et du centre préprofessionnel de Fleurier. Après avoir été frugivores pendant un mois, ces mêmes élèves pourront, dès lundi prochain et pour une durée de quatre semaines, boire chaque jour un berlingot de lait vendu à un prix très modique grâce à la subvention allouée à cet effet par la commission scolaire.

7^{me} camp de ski

(sp) Près de 100 élèves des 4^{me} et 5^{me} années de l'école primaire et du centre préprofessionnel de Fleurier prendront part, du 14 au 21 février 1970, au 7^{me} camp de ski qui, comme les précédents, aura lieu à la Lenk. Après avoir animé pendant six ans cette semaine sportive, M. Jean-Pierre Blaser, président de la commission scolaire, renonce cette année aux fonctions de chef de camp. Il sera remplacé par M. Georges Bobillier, sous directeur du centre préprofessionnel, qui sera entouré, en plus du corps enseignant, de Mme Anita Pisset et de M. Robert Perrin, tous deux membres de la commission scolaire primaire.

Quant au 4^{me} camp de ski du collège régional, il se tiendra derechef à Grindelwald du 2 au 7 mars 1970, participant aux recherches.

Issue mortelle

(c) Hier est décédée à l'hôpital de Fleurier, dans sa 85^{me} année, Mme Cécile Rosselet-Huguenin qui avait fait une chute et souffrait d'une luxation de l'épaule. Des complications ont surgi et Mme Rosselet ne parvint pas à les vaincre.

Cinq postes au concours à l'école primaire

(sp) Cinq postes à repouvoir pour la rentrée d'avril 1970 sont au concours à l'école primaire de Fleurier. L'ouverture d'une 3^{me} classe de 2^{me} année nécessite l'engagement d'une nouvelle titulaire, alors que le prochain départ d'une des trois institutrices de 1^{re} année doit lui aussi être compensé par une nomination. En revanche, les trois autres postes au concours seront dévolus aux normaliens qui les occupent présentement, soit Milles Thomas (1^{re} année) et Rossier (3^{me} année) et M. Blaise Berthoud, de Couvet (4^{me} année).

Aide à la culture artistique

(sp) Le Conseil communal de Fleurier a décidé de soutenir dorénavant l'activité musicale déployée par le pasteur François Jacot et sa femme qui organisent chaque hiver plusieurs concerts au temple paroissial. Pour cette saison, une subvention fixe a été allouée ; dès l'année prochaine, la commune garantira d'éventuels déficits jusqu'à concurrence de mille francs. Cette aide officielle apportée à la vie culturelle du village rencontrera à coup sûr l'approbation unanime de la population fleurisane, assez peu gâtée en matière de manifestations artistiques mises sur pied dans ses murs, hormis les expositions de peinture présentées par les Compagnons du théâtre et des arts.

Exceptionnellement, la chronique vaudoise est en pages neuchâtelaises.

COMMUNIQUÉS

Alain Burnand à Môtiers

Invités par la paroisse réformée de Môtiers-Boveresse, le pasteur Alain Burnand et son équipe baptiste « La Croix de Camargue » feront halte samedi prochain au temple. Par des chants très rythmés et accompagnés à la guitare, ils présenteront — selon leur propre formule — des mélodies de notre foi et des refrains de notre foi.

« Les Amoureux » à Couvet

Après la trêve des confiseurs, le Cinéma du Val-de-Travers reprend son activité dès mercredi 14 janvier. Au programme de cette fine séance ordinaire de la saison, un film qui ne manquera pas de susciter des réactions fort diverses chez les spectateurs : « Les Amoureux », de la réalisatrice suédoise Mai Zetterling, dont on a déjà pu voir au Vallon le surprenant « Jeux de nuit ». A travers « Les Amoureux », les cinéphilés découvriront un certain visage de la Suède...

CARNET DU JOUR

PHARMACIE : votre pharmacien habituel.
MÉDECIN : votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Repose en paix.

Monsieur et Madame André Grosclaude et leur fils à Fleurier ; Monsieur et Madame Adrien Fahmi, à la Brévine ;

Monsieur et Madame Georges Huguenin et famille au Locle ; Monsieur John Huguenin, aux Bayards ; Monsieur et Madame Germain Huguenin et famille aux Bayards, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Cécile Rosselet-Huguenin

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie que Dieu a reprise à lui après un accident dans sa 85^{me} année, dimanche 11 janvier 1970.

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Madame

L'enterrement auquel vous êtes priés d'assister, aura lieu à Fleurier, mardi 13 janvier, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Culte à 13 h 45 à l'hôpital.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17:24.

Madame et Monsieur M. Haldimann, à Saint-Sulpice, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle H. Montandon, à Grandson ;

Madame et Monsieur J. Perret, à Travers, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur O. Geiser, à Lignières, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle M. Montandon, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame H. Montandon, à Noiraigue et leurs enfants ; Monsieur et Madame M. Montandon, aux Bayards et leurs enfants ; Madame et Monsieur R. Perret, à Lausanne ;

Madame et Monsieur E. Jeanneret, à Chez-le-Bart et leurs enfants ; Madame E. Dubois, à Travers, ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Veuve Albert Montandon née Antonia MARTINA

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui subitement dans sa 90^{me} année, le 10 janvier 1970.

Saint-Sulpice, le 10 janvier 1970.

Nous ne verrons plus son visage pendant un temps, mais son cœur vivra dans les nôtres et nous l'y sentirons tressaillir comme nous le sentirons ici-bas et mieux encore.

L'ensevelissement avec suite aura lieu à Saint-Sulpice le mardi 13 janvier 1970. Prière pour la famille au domicile mortuaire, La Foule, à 14 heures.

Culte au temple à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section des samaritains de Couvet informe tous ses membres du décès de

Mademoiselle

Marguerite ROY

sœur de leur dévoué secrétaire Monsieur Philippe Roy.

Elle exprime à toute sa famille ses sincères condoléances.

L'ensevelissement aura lieu lundi 12 janvier à Lausanne.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES
COUVET ☎ 9 68 42
FLEURIER ☎ 9 11 47
non-réponse ☎ 9 15 47

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Le magasin PHILIPPE ROY

Quincaillerie - COUVET
sera FERMÉ lundi 12 janvier, pour cause de deuil.

AVIS DIVERS

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELE

R. MONNIER TRAVERS 9 64 24
COUVET 9 69 22
FLEURIER 9 08 08

A vendre
pour cause de départ :
1 chambre à coucher,
1 salle à manger
1 style italien,
1 studio,
1 table de cuisine,
4 tabourets,
1 cuisinière électrique.
Tél. (038) 9 73 93.

Mystérieuse affaire à la frontière : Yvan le Terrible abattu en plein Pontarlier par un tueur inconnu

De notre correspondant :
Mystérieuse affaire à la frontière franco-suisse. Dans la nuit de vendredi à samedi, le veilleur de l'hôpital de Pontarlier (Doubs) était réveillé par le bruit d'un klaxon. Il apercevait un automobiliste écroulé sur le volant de sa voiture. Ce dernier, atteint de deux balles de revolver dont une logée dans le thorax, déclarait avant de succéder : « J'ai été victime d'une agression ».

Depuis, les policiers locaux secondés par des spécialistes de Dijon n'ont pas encore éclairci cette affaire mystérieuse. Pourtant, Yvan Thomet, dit Yvan le Terrible, était connu à Pontarlier. Agé de 35 ans, bâti comme un athlète, il pratiquait la brocante et le commerce d'antiquités. En fait, il semblait gagner de l'argent sans trop de peine. Il habitait à Moutier, village de la vallée de la Lône. Ancien parachutiste, bagarreur, Yvan s'était fait une solide réputation de bagarreur dans les bals de Pontarlier et de la région, mais on ne lui connaissait pas vraiment d'en-

nemis. Jeudi, il avait dîné chez des amis de Pontarlier et cette réunion s'était fort bien passée. Ce jour-là, Thomet rentrait d'un voyage dans le Midi. Certains à Pontarlier n'ont pas manqué de faire une relation entre ce voyage et le meurtre. On a même parlé de l'affaire Guerini ! Mandroyan était de Besançon et Janine Prillard était originaire de la région et a vécu plusieurs années dans le secteur frontalier et notamment à la Chaux-de-Fonds. Thomet appartenait-il au « milieu » franc-comtois ? Les enquêteurs connaissent le passé d'Yvan le Terrible, mais il semble que l'auteur des coups de feu ne doive pas être recherché en dehors de la ville de Pontarlier où Thomet comptait beaucoup d'amis et, peut-être aussi ses ennemis. Dans sa voiture, on a retrouvé une carabine 22 long rifle du type Winchester chargée. Des balles étaient éparpillées sur les sièges. Yvan le Terrible n'a sans doute pas eu le temps de se défendre. L'antipsie a permis d'établir que les deux balles

avaient été tirées presque à bout portant un quart d'heure avant la mort de Thomet. Il semble que l'affaire, en tout cas, pourrait se rattacher à un trafic de drogue. C'est dans cette direction que les enquêteurs orientent leurs recherches. Thomet faisait régulièrement des voyages dans le Midi et plus particulièrement à Argelès-sur-Mer. Chaque fois il revenait les poches pleines. Au demeurant, il était très discret sur ses affaires. Signe extérieur de richesse : il avait acheté dernièrement une DS neuve, celle-là même qui le conduisit pour la dernière fois à la clinique. Il est possible qu'Yvan le Terrible ait été un maillon de la chaîne des stupéfiants entre l'Espagne et la Suisse, maillon devenu subitement gênant pour une cause inconnue.

Dernière précision : Thomet se rendait également assez régulièrement dans les secteurs frontaliers des hôpitaux-Neufs et de Jougue, mais Yvan le Terrible mort avec son secret, retrouvera-t-on jamais le tueur de Pontarlier ?

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO-HÔPITAL A FRANCHI AVEC BRIO LE CAP DE SA VINGTIÈME ÉMISSION

De notre correspondant :
 Jusqu'à la dernière minute, les animateurs de l'émission Radio-Télé-Hôpital ont tremblé. Mais parce qu'il est juste que les bonnes initiatives soient récompensées, le succès est venu payer Francis Jeannin, Jacques Frey et Jean-Pierre Girardin de leurs efforts. Grâce à ces trois meneurs, mais aussi à une équipe dynamique et dévouée et à l'amabilité de commerçants et en particulier du réseau de télévision Coditel, les 250 malades de l'hôpital ont eu droit à plus de deux heures d'émission télévisée en direct du hall de l'hôpital.

D'habitude, depuis bientôt deux ans, les malades et le personnel de l'hôpital, une fois par mois avait coutume de se brancher sur le canal 6 de la télédiffusion (circuit interne) pour entendre l'espace d'une heure et demie des artistes ou autres personnalités de la région faire revivre pour eux seuls un peu de cette vie culturelle dont les prive la maladie.

De la radio à la télévision il y a un grand pas. Cet écart n'a pas effrayé l'équipe de Radio-Hôpital qui avait décidé de frapper un grand coup pour sa vingtième émission.

Ce fut une réussite sur toute la ligne. En un tour de main, le hall de l'hôpital a été transformé en un vaste studio encadré de décors dus à l'Ecole d'arts et parcouru par plus d'un kilomètre de fil. Trois caméras ont permis la transmission en di-

rect des émissions. Pour des amateurs la performance est de valeur. Mais voici ce que purent voir les malades sur les 22 postes mis en service : le matin à neuf heures l'aumônier catholique entama l'émission avec la messe, à laquelle participa un chœur. Ensuite ce fut au tour du culte protestant célébré par le pasteur Rosat, avec la participation du chœur de l'hôpital, d'occuper l'écran. Pour l'occasion, Mme Renée Monch-Defraiteur, cantatrice de talent, et Mlle Cécile Pantillon, pianiste, relevaient de leur présence ce culte. L'après-midi, tout commença en musique avec le « Preprof's Band », orchestre de jeunes au service d'une musique de la Belle époque. Ensuite, M. Jean-Marie Nussbaum ressortit de sa caisse à bois quelques-unes de ses célèbres bûches. Puis le Théâtre populaire romand interpréta quelques extraits de son spectacle de fête : Cabaret 70.

Ce fut ensuite l'audition de la « chimie du son », extraits d'une émission de la TV romande consacrée à Francis Jeannin, puis vint le temps des concours et de la remise d'une bouteille de champagne au plus jeune bébé de la maternité.

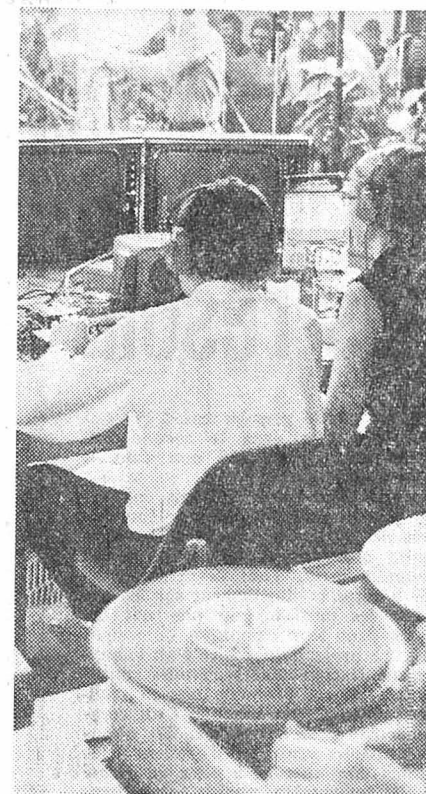
Le succès sera la plus belle et seule récompense pour la jeune équipe qui accepte bénévolement chaque mois de distraire un instant les malades de l'hôpital. Il est venu hier couronner ce coup d'essai qui a été un véritable coup de maître.

D.E.

Une sympathique équipe

Voici les noms des membres de la plus jeune équipe de télévision que connaisse la Suisse et qui ne ménagent pas leur temps pour conduire cette émission au succès.

Réalisateur : J.-P. Girardin. Responsable technique du son : Francis Jeannin. Images et technique : M. Ramseyer et J.-P. Girardin. Caméramen : Charles-André Voser et Thierry Girardin. Décorateur : Pierre Soguel. Techniciens images : Rémy Ramseyer et Roland Pasche. Mixage son : André Mische, F. Linder et M. Thiébaud. Régisseur de plateau : André Rochat. Présentateurs : Jacques Frey et Francis Jeannin. Script : Monique Frey. Electricien : Roger Plassy.



Le hall de l'hôpital a été transformé en un vaste studio encadré de décors dus à l'Ecole des Arts et de fils innombrables.

A LA GALERIE DU MANOIR : Intéressante tentative d'un artiste décorateur

De notre correspondant :
 L'art de la décoration ou de la décoration un art : pour Rémy Pellaton, le décorateur peut aller au-delà de la simple animation coutumière de vitrine ou autres. Quant il allie à son bon goût naturel le sens de l'invention, le décorateur franchit brillamment la porte de l'art. C'est en tous les cas ce que démontre éloquentement Rémy Pellaton, décorateur chaux-de-fonnier, professeur à l'Ecole des beaux-arts, à la Galerie du Manoir où il expose depuis quelque temps déjà un volume peint de la meilleure veine. Dans ce volume, la réalité est en perpétuelle mutation, les couleurs, les formes, tout vit et s'anime par réflexion. Le visage de la vie prend mille facettes. Le visiteur est enfermé dans un monde dont la conduite lui échappe, dont le superficiel lui empêche de cerner le sens profond, et où la vérité chaque fois se dérobe. Que la femme soit au cœur de ce monde-là tombe sous le coup de la logique, cette lo-

gique qu'au travers de toutes ses audaces conservera toujours un décorateur.

D.E.



Rémy Pellaton et une partie de son « environnement ».



L'ambiance a démarré l'après-midi grâce aux productions du Pré-Of's band. Pour une fois, un orchestre de jeunes s'était mis au service de la Belle époque.

(Avipress Bernard)

Au théâtre : Beaumarchais ou la contestation chez les gentils

Dix-huitième siècle dans un château espagnol. Le comte Almaviva, gentilhomme aux allures de grand seigneur, en proie à des soucis domestiques, voit s'écrouler autour de lui le petit monde sur lequel il a l'habitude de régner. Les intrigues de son intendant Figaro font échouer tous ses projets; on se gaussa de lui, on le trompa, on lui désobéit, on met son honneur en péril, et, pour un homme habitué à vaincre sans combat, la situation est intenable. Beaumarchais tresse une comédie de mœurs fort alerte, qui s'en prend à tous les sujets de plaisanterie de l'époque — de la nôtre aussi parfois — les fonctionnaires, les flagorneurs, la cour, la justice, la censure et, bien sûr, les femmes (par les hommes) et les hommes (par les femmes).

Figaro, tel Beaumarchais qui fut lui-même un aventurier, se joue de tous les respects, de toutes les institutions, de toutes les prérogatives de son maître, essaie de donner des leçons à tous et à toutes sans en prendre trop lui-même, et finalement, empêtré dans ses propres filets, est bien heureux que les choses reprennent leur cours normal.

Mais jamais cette satire ne se referme sur elle-même; la caricature n'amène pas la réflexion, l'ordre social est considéré comme un état déplorable, mais inévitable. Il faut s'en accommoder puisqu'on n'y peut rien changer.

Vive donc la ruse et les petits malins! Figaro n'est pas un révolutionnaire, et si parfois il est un peu amer, il se perd dans de vagues réflexions sur la vie et les grands de ce monde et essaie de se plier plutôt que de brandir un étendard quelconque.

Les acteurs du Centre dramatique romand, dirigés par Paul Pasquier, ne s'y sont pas trompés, et sans chercher à faire dire au texte, pour être au goût du jour, des propos qui n'auraient pas été ceux de l'auteur, ils enlèvent en trois pirouettes une triste histoire de femme délaissée et de seigneur jaloux de ses droits auprès des petites servantes en mal de dot. Mais cette pauvre histoire est si bien enveloppée de beaux mots, de grands sentiments, qu'il ne reste que le plaisir du beau langage et des péripéties de l'action.

Les costumes somptueux, le décor délicat et sensible, les mouvements et ballets bien réglés contribuent à noyer le poisson. Si parfois l'acide Suzanne — Corinne Coderet — ou l'intriguant Figaro — Jean Bruno — forcent presque à prendre parti, aussitôt quelquel rebondissement nous divertit à nouveau.

Monde brillant, bon sens populaire, facile et euphorique, Beaumarchais est un pamphlétaire, un chansonnier et son mariage de Figaro mérite bien son sursis de « folle journée ».

A. B.

Vols
 (c) Cependant que des individus entraînaient par effraction dans une ferme au-dessus des Planchettes dérobant, semble-t-il, de la nourriture et cela entre le 3 et le 11 de ce mois, entre le 8 et le 10 janvier un ou des individus ont pénétré par effraction dans un magasin de l'avenue Léopold-Robert 23. On ne connaît pas encore les montants des vols ainsi commis.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS
 CINÉMAS. — Ritz : « Porgy and Bess ». Eden : « La Bataille d'Angleterre ». Plaza : « Cent dollars pour un shérif ». Corso : « Le Cerveau ». Scala : « Le Retour de Frankenstein ».
 PHARMACIE D'OFFICE : pharmacie Coopérative, avenue Léopold-Robert 108.
 PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : le No 21017 renseignera.

AU LOCLE
 PHARMACIE D'OFFICE : Mariotti.
 PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

LE LOCLE

Inondation évitée
 (c) Samedi après-midi, le cours d'un ruisseau passant à proximité d'une ferme des Abattes ayant été obstrué, l'eau menaçait d'inonder des appartements.
 L'intervention des Premiers-Secours qui creusèrent une tranchée sur une vingtaine de mètres permit au ruisseau de suivre à nouveau son cours et d'éviter ainsi une inondation.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Les travaux de construction de la station d'épuration commenceront ce printemps

De notre correspondant :
 Le 16 mars 1955, le peuple suisse acceptait l'introduction dans la constitution fédérale d'un article ainsi rédigé : « La Confédération a le droit de légiférer pour protéger les eaux superficielles et souterraines contre la pollution. L'exécution des décisions prises est réservée aux cantons, sous la surveillance de la Confédération. »

Le 1er janvier 1965, soit dix ans après la votation populaire, la plupart des cantons avaient réalisé une partie importante du programme d'épuration des eaux.

LE VAL-DE-RUZ ABORDE L'ÉTUDE DU PROBLÈME

Les communes du Val-de-Ruz abordent l'étude de cet important problème dès 1963. Elles se rendent compte sans

tarder que la construction et l'exploitation d'une station par village coûterait trop cher et que, par ailleurs, une seule station pour l'ensemble des communes, pour différentes raisons, serait impossible. Des études entreprises, on arriva à la conclusion que les villages situés sur la ligne du trolleybus Villiers - les Hautes-Geneveys pourraient envoyer leurs eaux usées dans une région accessible, c'est-à-dire près de la scierie de Saint-Martin. La commune de Savagnier pourrait atteindre facilement cet endroit.

CRÉATION D'UN SYNDICAT

En décembre 1964, les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers et Savagnier créèrent un syndicat d'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz ayant pour but la

construction et l'exploitation d'une station d'épuration. Un plan financier couvrant les études et les recherches fut établi, prévoyant environ trois millions de francs auxquels il convient d'ajouter 250,000 fr. votés l'année dernière pour l'établissement de la deuxième étape de l'aménagement des canalisations sous Saint-Martin. La pose des canalisations (1re étape) eut lieu durant l'hiver 1966-1967 et la pose des canalisations (2me étape) se terminera au printemps prochain.

LES RAISONS D'UN RETARD

Des difficultés concernant l'achat du terrain sur lequel sera érigée la station ayant surgi en 1967, la réalisation du projet dut être mise en veilleuse jusqu'à ce que toutes les difficultés soient applanies. Ce qui fut le cas en 1969 seulement.

LES VIEUX-PRÉS SITE PROTÉGÉ A Dombresson, deux emplacements prévus pour habitations durables

Comme on sait, le Grand conseil a voté au début de l'année 1966 un décret concernant la protection des sites naturels du canton. Les sites naturels sont divisés en trois genres de zones : 1) les zones de crêtes et de forêts ; 2) les zones de vignes et de grèves ; 3) les zones de construction basses. Le Conseil d'Etat est chargé de délimiter d'une manière exacte le périmètre de chacune de ces zones ; à cette fin, il prendra l'avis des communes intéressées.

Dans sa dernière séance de l'année 1969, le Conseil général de Dombresson a voté à l'unanimité un arrêté concernant deux zones de chalets pouvant être construits aux Vieux-Prés. Le Conseil communal de Dombresson après plusieurs entrevues et visites sur place, a admis, en collaboration avec la commission cantonale pour l'aménagement du territoire, deux zones de constructions basses, l'une située à l'est de la ferme Meyer, l'autre dans la région du collège.

Sur ces deux seuls emplacements pourront, à l'avenir, être érigés des constructions durables. Il se pourrait que la commune de Chézard prenne des dispositions semblables par nécessité, mais pour l'instant le problème n'est pas à l'étude.

ne pourra clôturer, empierrier, jardiner ou taluter que la surface remaniée. Les clôtures seront en murs à sec jusqu'à un mètre de haut ou en haies, tous autres modes étant exclus, le mieux étant leur absence totale. Le solde de la parcelle sera laissé en pré dans lequel tout constructeur est tenu de planter un feuillage de haute futaie de 4 m au départ et des buissons indigènes sur une surface égale au quart de la maison.

Une fosse étanche de 10 mètres cubes sera construite. L'ensemble du lotissement est assimilé à une maison locative; le parc à voitures et les garages seront exécutés selon le règlement d'aménagement. Le stationnement des caravanes sera interdit dans le parc et dans le lotissement.

Les raccordements aux réseaux d'électricité et du téléphone seront enterrés. Les propriétaires ne pourront exiger de la commune aucune amélioration des accès existant à la création du lotissement.

Le périmètre forestier attenant sera maintenu intact. Toute décharge de déchets y sera interdite. Les propriétaires prendront eux-mêmes toutes mesures utiles pour évacuer poubelles et déchets. Enfin, toute demande de sanction est à deux degrés, compte tenu de l'ensemble du lotissement. La demande préalable sera accompagnée d'une vue de face et de deux vues latérales de toutes les parcelles pour assurer une bonne coordination.

A.S.

Un dimanche pourri
 (c) Le radoux a transformé les routes en patinoires dimanche matin, et en fondrières l'après-midi. Sur les champs de ski, il y avait peu de skieurs, les conditions d'enneigement étant déplorables.

DOMBRESSON

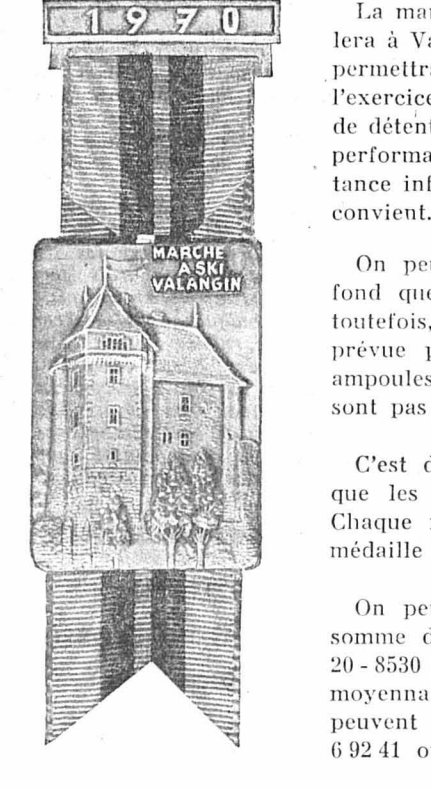
Finies les vacances
 (c) Les enfants reprennent l'école ce matin après deux semaines et demie de vacances.

Une jambe cassée
 (c) Dimanche après-midi, le petit Philippe Kaiser qui skiait aux Bugnents a fait une chute et s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Landeyeux.

FRANCE VOISINE

Dérapage : deux morts
 Un accident dû au verglas s'est produit près de Saint-Claude, dimanche, à 4 heures du matin. Une voiture ayant dérapé sur le dangereux pont dit de Grésillat (15 accidents dont 5 mortels en 5 ans) a fait une chute de 20 mètres, puis s'est engouffrée par 7 mètres de fond dans la rivière le Lizon. Deux morts : Liliane Vincent, 22 ans, domiciliée à l'Essard près de Claude, Christian Grospeillier, 23 ans, domicilié à Viry.

SOUS LE PATRONAGE DE LA FAN Marche populaire à skis



La marche populaire à skis qui se déroulera à Valangin les 31 janvier et 1er février permettra aux participants de prendre de l'exercice physique dans une atmosphère de détente. Il ne s'agira pas d'accomplir des performances. Chacun parcourra une distance inférieure à 10 km au rythme qui lui convient.

On peut aussi bien utiliser des skis de fond que des skis de piste. Ces derniers, toutefois, devront être munis d'une fixation prévue pour la marche. Sinon, gare aux ampoules! Mais les peaux de phoque ne sont pas nécessaires.

C'est donc à une promenade touristique que les organisateurs convient le public. Chaque marcheur recevra une magnifique médaille que nous reproduisons ci-contre.

On peut s'inscrire par versement d'une somme de 10 fr. (enfants 8 fr.) au C.c.p. 20-8530 jusqu'au 12 janvier ou au départ moyennant supplément. Les renseignements peuvent être obtenus au (038) 69185 et 69241 ou à la réception de la FAN.

L'ÉTUDE DU SYSTÈME

Le comité directeur de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz, à l'année dernière, abandonné le principe initialement prévu des bassins combinés au profit du système Schreiber, dit « monobloc ». Dans ce système, toutes les phases de l'épuration se déroulent à l'intérieur d'une construction circulaire couverte.

L'épuration mécanique et la digestion des boues seront réalisées dans un cône souterrain de 18 mètres de diamètre (16,5 mètres de profondeur) à plusieurs compartiments. L'épuration biologique sera faite dans une construction en surface de forme cylindrique au moyen d'un lit de bactéries. Le système « monobloc » permet un passage facile d'un compartiment à l'autre; un chauffage est inutile car la chaleur produite à l'étage inférieur par la digestion des boues suffit.

Le prix de la station est dévisé à 1,380,000 fr. (75,000 fr. de moins que le premier système prévu). L'exploitation est dévisée à 117,000 fr. par année (14,000 fr. de moins) dont 96,000 fr. pour les intérêts et l'amortissement. Les frais d'exploitation seront facturés aux communes selon une clé de répartition établie initialement. Pour Dombresson, par exemple, il faut compter avec une somme de 18,000 à 20,000 fr. par an, ce qui ne paraît pas exagéré par rapport à l'ensemble et à l'utilité de tout le complexe.

Signalons que l'étude touchant l'utilisation des boues séchées n'est pas terminée. Seules la viticulture et l'arboriculture pourraient éventuellement les utiliser comme engrais.

A. S.

DES DISPOSITIONS SOUPLES

Les surfaces bâties par parcelles sont comprises entre 50 mètres carrés, minimum obligatoire, et 100 m² maximum. Le taux d'occupation n'excédera pas 20% de la parcelle.

Toutes les constructions seront couvertes en tuiles Jura engobées par pans francs de lucarne, pignons ou rabattues, d'une pente uniforme de 34 degrés, les façades parallèles à la limite sud du lotissement. Les façades seront en dur, crépées avec fenêtrés à volets battants.

Les avant-toits sur murs pignons ne dépasseront pas le 1/10 de la hauteur moyenne, toute liberté étant laissée sur les murs gouttereaux. Les ramées sont admises dans le triangle dessiné par les chéneaux et le faîte. Les constructions accompagneront le sol naturel qui ne pourra être remanié qu'au double de la surface du bâtiment.

MAXIMUM 7 M 50 DE HAUT

Aucun faite ne dépassera 7 m 50 mesurés sur le sol naturel au point le plus haut du tiers central des murs pignons. On

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE : Marti (Cernier) et Piergianni (Fontaines).
 PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT
 Nous cherchons, pour travail en atelier,
OUVRIÈRE ou OUVRIER
 connaissant le
PIVOTAGE
 Se présenter ou téléphoner à
MOUGIN-BÉGUIN & Cie, tél. (038) 7 18 04, DOMBRESSON, Ruz-Chasseran 10.

Le projet du Gros Sceuc repoussé par les électeurs Le problème des écoles primaires de Delémont n'est toujours pas résolu

De notre correspondant :

Les électeurs et électrices de Delémont avaient hier à prendre, par voie de urnes, d'importantes décisions engageant l'avenir de leurs écoles secondaires et primaires. On leur demandait un crédit de 1,785,000 fr. pour l'agrandissement du collège, et des crédits de 660,000 fr. et 8,870,000 fr. pour la construction d'une école primaire de quartier en éléments préfabriqués aux Traversins et d'un autre important bâtiment primaire avec deux salles de gymnastique et des locaux de protection civile aux Gros-Sceux.

NON AUX GROS-SCEUX

Durant ces dernières semaines, nous avons régulièrement tenu nos lecteurs au courant de la campagne de propagande des partisans et des adversaires de ces projets. On plébiscite d'un côté le projet urgent de constructions scolaires à Delémont et à recommander l'acceptation des sommes nécessaires à l'agrandissement du collège et à la construction de l'école des Traversins, de différents côtés on préconisait le rejet des 8,870,000 francs sollicités pour l'école du Gros-Sceux. Non qu'on n'en conteste la nécessité, mais parce que l'on trouvait le projet trop luxueux

et, partant, trop coûteux. Sans compter qu'il était entendu au départ que cette école ne résolvait les problèmes que pour quelques années, et que sa construction à peine terminée, il faudrait penser à un autre bâtiment. Dès lors il fut assez facile à l'opposition — socialistes, populistes et une partie des libéraux — d'en appeler au rejet ou de proposer le rejet en brandissant le spectre d'une augmentation de la cotité d'impôts et en faisant miroiter des économies possibles, ainsi qu'une réalisation plus rapide dans le cas où il n'y aurait pas à construire de locaux pour la protection civile. Ces invitations aux « non aux Gros-Sceux » furent entendues et les appels en sens contraire lancés par les autorités communales, les autorités scolaires, les directeurs d'écoles, les partis chrétiens social indépendant et libéral-radical et par un groupe de citoyennes ne firent pas le poids.

PROJET REPOUSSE

Le projet du Gros-Sceux fut repoussé par 1552 non contre 1196 oui. Les trois autres crédits, soit 272,000 fr. pour les voies d'accès au Gros-Sceux, 1,785,000 fr. pour l'agrandissement du collège et 660,000 fr. pour le pavillon des Traversins furent acceptés à une très forte majorité: 2152 oui, contre

592 non dans le premier cas, 2289 oui, contre 471 non dans le second cas, et 2369 oui, contre 385 non dans le troisième cas.

Ce vote, on l'aura compris, ne résout pas le problème des écoles primaires de Delémont. Les autorités communales n'avaient étudié aucun projet de remplacement. Tout devra donc partir à zéro, éventuellement sur les bases que les partisans du non ont esquissées dans leur campagne de propagande. Le projet refusé hier était l'aboutissement de cinq années d'études approfondies et il est probable que la réalisation, pourtant très urgente, d'un complexe scolaire, sera retardée. En attendant, plusieurs centaines d'écoliers delémontains continueront à aller en classe dans le lamentable ancien orphelinat, dans des appartements privés, dans des locaux abandonnés par d'autres écoles, voire dans une fabrique désaffectée. Quant à savoir si les économies annoncées pourront vraiment être réalisées, il faudra attendre plusieurs années pour le calculer. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les partis qui proposaient l'acceptation du projet actuel rendront désormais leurs adversaires politiques responsables de tous les ennuis qui ne tarderont pas à s'abattre sur l'école primaire de Delémont.

Bévi



Les jeunes aussi s'intéressent aux randonnées à ski...

(Avipress - Bévi)

Course inaugurale de la randonnée à skis la Ferrière-les Breuleux Abandonnant les pistes valaisannes, le conseiller fédéral Bonvin s'élance au soleil franc-montagnard

De notre correspondant :

Il pleuvait samedi aux Franches-Montagnes, et les prévisions n'étaient guère fameuses. Fallait-il dès lors donner le feu vert à la course inaugurale de la randonnée à skis la Ferrière-les Breuleux? Après quelque hésitation, les organisateurs, en l'occurrence la direction des Chemins de fer du Jura, prirent courageusement une décision affirmative. Et ils furent bien inspirés, car cette première touristique a remporté hier un succès complet dû autant à la participation qui fut très satisfaisante, qu'au temps qui, de brumeux et incertain qu'il était au départ, vira bientôt au beau. Le soleil lui-même finit par venir accompagner les sportifs. Le décor aurait évidemment été plus beau si les sapins avaient été, comme ces derniers temps, couverts de neige. Mais c'était hier une inauguration, et rien n'empêche personne de récidiver lorsque le décor hivernal, si beau généralement aux Franches-Montagnes, sera complet. En effet, dès maintenant, la piste sera régulièrement entretenue et après chaque chute de neige le ski-luge tracera à travers les pâturages la piste qui mènera les skieurs confortablement et sûrement à bon port.

A 9 h 30 donc, hier matin, la place de la gare de la Ferrière était couverte de sportifs et hérissée de skis. Il y avait là les connaisseurs en tenue impeccable, occupés à farter leurs lattes au moyen d'un matériel aussi surprenant qu'efficace, comme aussi les sportifs du dimanche, les promeneurs visiblement équipés pour une promenade plutôt que pour une véritable course de fond. Disons encore que ce genre de sport, nouveau pour la région, semble intéresser tous les âges, car à côté des grands-pères, dont certains portaient allègrement leurs septante ans, il y avait aussi des enfants de 5 ou 6 ans. Quant aux skis proprement dits, si la plupart étaient spécialement adaptés à la course, nous en avons vu aussi qui ne permettaient aucun mouvement du pied!...

Parmi les participants de marque il y avait, en premier lieu, le conseiller fédéral Bonvin, qui était arrivé en voiture, les conditions météorologiques lui ayant interdit d'utiliser un hélicoptère comme il en avait tout d'abord l'intention. M. Bonvin fut salué par la fanfare et par une délégation des autori-

tés communales de la Ferrière, que conduisait M. Werner Geiser, adjoint au maire. Ce dernier offrit à M. Bonvin une médaille frappée aux couleurs de la localité, s'excusant de n'avoir rien de bien exceptionnel à présenter à l'illustrateur visiteur. Ce à quoi le conseiller fédéral valaisan répondit très gentiment: «Vous avez l'essentiel: c'est le cœur! Je souhaite que, dans ce magnifique pays, enfants, jeunes et aînés s'aiment toujours davantage!»

De bonnes paroles furent également échangées au relais du Cerneux-Veusil où le Conseil communal de Muriaux, qui se trouvait là sur son territoire, avait tenu à venir au passage saluer le conseiller fédéral Bonvin. C'est le nouveau maire Jean Boillat, qui adressa quelques paroles pour présenter cette région, «une des plus belles du pays», dit-il. «La plus belle!» rectifia immédiatement M. Bonvin qui dit son émerveillement devant les paysages des Franches-Montagnes.

C'est ainsi que le conseiller fédéral Bonvin, qui en connaît pourtant un bout dans le domaine du ski de fond en tant qu'ancien entraîneur de l'équipe nationale, fut «freiné» en différents endroits du parcours et obligé de déguster ici et là les coupes qu'on lui offrait au nom de l'hospitalité jurassienne. Ce dont il n'avait d'ailleurs pas l'air de se plaindre, puisqu'il déclara aux Cerneux-Veusil, sur le ton de la plaisanterie, à M. von Kanel, directeur des CJ, qui l'invitait à entrer au relais touristique: «Volontiers puisque, à skis, il n'y a pas de 8^{1/2}!»

M. Bonvin ne fut d'ailleurs pas la seule personnalité que nous rencontrâmes sur la piste. Nous y vîmes également le préfet Wilhelm des Franches-Montagnes, ainsi que M. Henri Gorgé, président de Pro Jura, et nombre d'autres spécialistes du tourisme ou de la politique.

Aux Breuleux, le conseiller fédéral Bonvin fut salué par le maire, M. Mathieu Boillat, après quoi il assista à un apéritif et à un déjeuner auxquels étaient également invités, notamment le conseiller aux Etats Péquignot, de Saignelégier et M. Jules Schlappach, président du conseil d'administration des chemins de fer du Jura.

Du côté des organisateurs, comme d'ailleurs de celui des participants, on

manifestait hier soir une entière satisfaction. Toutes les prévisions ont été dépassées, puisque ce ne sont pas moins de neuf cents personnes qui ont tenu à faire le parcours de 12 kilomètres. Tous n'ont évidemment pas réalisé des temps olympiques. Ce n'était d'ailleurs pas le but. Mais il vaut la peine de signaler que le participant le plus rapide a été sans doute l'ancien coureur de fond franc-montagnard Benoit Barusselli, de Saignelégier, qui parcourut le trajet en 55 minutes!

La randonnée à skis est-elle désormais une nouvelle forme du tourisme aux Franches-Montagnes? L'avenir le dira. Nous savons en tout cas que d'autres parcours sont d'ores et déjà prévus et que la Caisse suisse de voyages en proposera prochainement deux aux localités de ses maisons de vacances de Montfaucon. Il semble donc bien qu'en ouvrant hier leur belle piste de la Ferrière aux Breuleux, les CJ ont fait acte de pionniers.

BEVI



Le conseiller fédéral Bonvin. (Avipress - Bévi)

VERMES Centenaire et dix-neuf fois grand-mère

(c) Mme Lucine Chèvre, mère du curé de Vermes, est entrée samedi dernier dans sa centième année. Mais c'est hier qu'elle a été officiellement fêtée au presbytère de son fils. M. Rais, maire de Vermes, se fit l'interprète des autorités du village et des habitants pour féliciter la centenaire et lui remettre un cadeau, tandis que M. Henri Parrot, préfet de Delémont, apportait les vœux du gouvernement. D'autres personnes encore s'adressèrent à Mme Chèvre, les présidents de paroisse de Vermes et de Movelier, ainsi que le maire de Mettemberg, car c'est dans ce village que la vieille dame passa la plus grande partie de son existence. Native d'Ederswiler, elle épousa en effet M. François Chèvre de Mettemberg en 1903 et vécut dès lors dans cette localité. Mme Chèvre eut six fils et une fille. Elle est dix-neuf fois grand-mère et six fois arrière-grand-mère.

TRAMELAN Inscriptions pour le recrutement du Jura

(c) Des conscrits de la classe 1951 domiciliés à Tramelan, au Mont-Tramelan sont convoqués au bureau du chef de section pour lundi 12 janvier 1970 à 19 et 20 heures. Se munir du certificat AVS et de l'acte de naissance.

On dévore...

(c) Les 6000 habitants de Tramelan ont consommé en 1969: 10 taureaux, 13 bœufs, 92 vaches, 168 génisses, 321 veaux, 37 moutons, 2 chèvres, 90 porcs et 83 chevaux. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les nombreux poulets, poules, lapins, canards et autres volailles.

Un sapin de Noël à bon compte

(c) Peu avant Noël, un Tramelot se rendit dans une des forêts communales dans l'intention de se procurer un arbre de Noël fourni à souhait, de grandeur appropriée au salon et d'un prix... défiant toute concurrence. Il n'avait certes pas pensé qu'un œil avait surpris le geste répréhensible qu'il avait commis et la commune vient de lui infliger une amende de 30 francs.

Nombreux membres fracturés

(c) Le jeune Philippe Joly des Breuleux, âgé de 12 ans, a fait samedi une chute à skis et il a subi une triple fracture d'une jambe. Hier, à Porrentruy, Sœur Adélaïde, supérieure des Ursulines, a fait une chute sur la glace et s'est fracturé le col du fémur gauche ainsi qu'un bras. Quant à Corinne Rérat, fille du boucher de Courtedoux, âgée de 6 ans, elle s'est fracturé le bras gauche.

Les doyens de Saint-Imier

(c) Mme Mathilde Rufenacht-Mouche a célébré hier son 92^{ème} anniversaire. L'occasion se présentant, voici la liste des doyens de Saint-Imier: Sophie-Elise Reymond-Goy, née le 15 mars 1876; Alfred Spack, 7 février 1877; Berthe Degoumois-Jeanerret, 18 février 1877; Jacob Niklès, 1er mars 1877; Lorenzo Zappella, 23 mars 1877; Hélène Schütz-Guenin, 15 juin 1877; Elise Béguelin, 18 juillet 1877; Mathilde-Lina Rufenacht-Mouche, 11 janvier 1878; Paul-Alcide Jea. neret, 25 août 1878; Hans-Alfred Tellenbach, 27 octobre 1878; Jules Cachelin, 12 juillet 1879; Lucie Mühlthaler-Schroth, 21 juillet 1879; Jeanne Glatz, 21 septembre 1879; Rachel Cattin-Houriet, 27 décembre 1879.

MOUTIER

Le verglas provoque deux accidents

(c) Samedi, les routes verglacées ont provoqué deux accidents. La jeune Dolorée Garesus s'est fracturée une clavicule en tombant sur la chaussée, alors que M. André Zulliger souffre de violents maux de tête à la suite d'une chute. Les deux blessés ont été hospitalisés.

FRIBOURG - FRIBOURG

Trois personnes se blessent en tombant

(c) Hier, l'hôpital de Riaz a accueilli Madame Adèle Ansermet, âgée de 68 ans, domiciliée à Bulle, qui avait fait une chute chez elle et souffrait d'une fracture d'un fémur. Dans le même hôpital est soigné M. Anselme Castellà, 39 ans, domicilié à Albeuve, qui s'est fracturé une jambe à skis, de même que le jeune Delessert, 13 ans, domicilié à Bulle.

Exposition Chuard à Fribourg

(c) Le peintre Laurent Chuard expose à la galerie du Midi, à Fribourg, jusqu'au 6 février. Edmond Bertholet dit de l'artiste: «Chuard est l'exemple même de l'artiste à qui répugne le procédé de la redite. Ni ses thèmes, ni sa technique ne sont à ses yeux des motifs suffisants de contentement. L'honnêteté de Laurent Chuard et la qualité de ses toiles se conjuguent pour répondre à l'exigence de beauté...»

Cours de ski au Moléson

(c) Des cours de ski ouverts aux skieurs adultes seront organisés pendant quatre dimanches matins, dès le 18 janvier, par l'école suisse de ski (Moléson), en collaboration avec la société des installations Gruyère - Moléson - Vudalla. Les nouvelles techniques et méthodes du ski seront enseignées aux élèves, groupés en plusieurs classes, des débutants aux adeptes de la godille et de la haute neige.

MÉNINGITE CONTAGIEUSE À BULLE Les écoles primaires désinfectées

(c) Une fillette de la cinquième classe primaire des filles de la ville de Bulle ayant été frappée d'une méningite cérébro-spinale épidémique, la classe de Mlle Fernande Dubas a dû être fermée vendredi et samedi. Comme il s'agit d'une grave maladie infectieuse, des mesures ont été prises. Toutes les classes des bâtiments de la Condémine ont été désinfectées. Quant à la fillette atteinte, elle a été hospitalisée à la

clinique infantile de Lausanne. Hier, son état s'était amélioré.

Si l'on n'enregistre pas une évolution inquiétante de la maladie, on ne prévoit pas de quarantaine dans les classes bulloises. On précise que cette méningite infectieuse se déclare en principe après une incubation de six jours. Son évolution étant fréquemment fatale, la plus grande prudence s'impose pourtant, selon l'avis du docteur Roggo, médecin cantonal.

LA JOUX

Encore le verglas...

(c) La journée de samedi, moins «neurtrière» que la précédente, a toutefois encore été fertile en mauvaises glissades. Les hôpitaux fribourgeois n'ont cependant pas enregistré d'admissions massives de piétons blessés, comme cela avait été le cas la veille. Vers 8 h 15, un train routier vaudois qui circulait de la Joux en direction des Ecasseys (Glâne) est entré en collision avec une voiture de Romont, qui arrivait en sens inverse, sa remorque ayant dérapé. Plus de 2000 fr. de dégâts.

ROMONT

La «Grande chance» une édition de qualité

(c) Douze concurrents, pour la plupart fribourgeois, ont enregistré vendredi soir une nouvelle édition de la «Grande chance» à Romont, devant un public nombreux. Quelques centaines de spectateurs ont applaudi Joseph Rosset, de Saint-Aubin, Madeleine Demierre, de Mézières, Chantal, Serge Vonlanthen, Armand, Serge Morel, l'accordéoniste Werner Roth, ainsi qu'une Pagernoise, M. Rossier et deux Lausannoises, Diane et Francine Guldermann. Le présentateur Raymond Colbert émit l'avis, à l'issue de l'audition, que la sélection romontoise était parmi les meilleures, et que la sagacité des auditeurs et télé-spectateurs sera mise à rude épreuve lorsqu'il s'agira de faire un choix.

En fin de programme, Pascal Dufar et Eliane Dambre ont charmé l'auditoire glânois.

VUISTERNENS-EN-OGOZ

Pour la restauration de l'église et de l'orgue

(c) Les paroissiens de Vuisternens-en-Ogoz (gruyère), réunis en assemblée pour décider des mesures à prendre en vue de la restauration de l'église et de l'orgue, qui réclament d'urgentes réparations, ont constitué un comité qui a la charge d'organiser diverses manifestations. Il apparaît en effet que la paroisse ne pourra assumer seule les frais de rénovation. Les 18 et 19 juillet prochain, seront organisées une kermesse paroissiale et une marche populaire. Une tombola est lancée dès maintenant. Et les paroissiens comptent sur l'appui de la population, comme de leurs amis de l'extérieur.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Collision, un blessé

(c) Samedi à 17 h 30, une automobile est entrée en collision avec un trolleybus, à l'intersection des chemins du Geysried et de Saffern. Un blessé, M. Werner Sutter, habitant chemin Bartholomé, souffre de blessures internes. Les dégâts sont estimés à 12,000 francs.

Des centaines de busards affamés

(c) Quelques centaines de busards des bords de l'Aar dans la région biennoise et du Seeland sont affamés, annonce la station ornithologique de Sempach. Ladite station invite par conséquent la population à déposer de la nourriture, en particulier des déchets de viande, sur les rives de l'Aar. Afin que ces vivres ne soient pas la proie des renards ou des chiens, elle conseille de les suspendre à l'extrémité des branches des arbres.

A propos du théâtre français

(c) C'est mardi, 13 janvier, que sera donné, sur la scène du théâtre du Capitole, à Bienne, «Pepste», alors qu'«Antigone» sera présenté lundi 19 janvier prochain.

Jambe cassée

(c) Dimanche à 15 h 45, la petite Béatrice Rehennel, habitant Bernex, s'est cassé une jambe en skiant à la Hohmat et a été hospitalisée à l'hôpital de Wildermeth.

Premiers départs au camp de ski

(c) Lundi matin les premiers contingents d'écoliers biennois sont partis en camp de ski, notamment ceux de l'école primaire française, pour Wengen. Ces camps se poursuivront jusqu'à Pâques.

LES PRÉS-D'ORVIN

Jambe cassée

(c) Samedi en fin de matinée, le jeune Marc Schertfeger, habitant 98, route de Mâche, à Bienne, s'est fracturé une jambe en skiant aux Prés-d'Orvin. Il a dû être hospitalisé à Beaumont.

Une création collective au Théâtre de poche: «Multipack»

Parmi les troupes de théâtre amateur, toutes ne suivent pas le sillon usé du vaudeville, du boulevard ou du drame dont la fibre moralisante sent le mauvais capucin. Il existe des troupes heureusement toujours plus nombreuses qui cherchent une voie authentique et personnelle.

C'est le cas du théâtre de la Tarentule de Saint-Aubin. La sympathique troupe a présenté vendredi et samedi derniers sa création collective «Multipack» au Théâtre de poche. La trame du spectacle est ingénieuse. Les slogans publicitaires, tirés de la presse et des flashes télévisés et habilement montés dans un style parodique inspiré du cabaret, alternent avec des séquences qui dénoncent le travail à la chaîne et l'abrutissante course au rendement. Mais, le spectacle dépasse bientôt le gag et l'anecdote et prend une dimension mythique: des centaines de carcasses identiques et frappées de l'enseigne «multipack» sont fabriquées et «nassées» à un rythme accéléré en une gigantesque pyramide qui encombre toute la scène; à la fin, la pyramide

roule ensevelissant les illusions attachées au super-pullovers, au super-essives et autre super-produits, tous plus incomparables les uns que les autres.

«Multipack» est une piquante démythification de la société de consommation, c'est un spectacle qui déclenche les rires, mais le rire se retourne contre nous qui sommes entraînés, tous les jours un peu plus dans l'engrenage des besoins artificiels multipliés et créés par une machine publicitaire savamment orchestrée.

Sur le plan de la réalisation, la fraîcheur du jeu, la sincérité de la démarche, le feu qui anime les six comédiens (trois filles et trois garçons) nous font vite oublier les quelques défauts techniques. Sans sombrer dans la naïveté, ni se laisser aller à la facilité des lieux communs, l'équipe de la Tarentule circonscrit un problème actuel dans un langage clair et dépouillé de tout symbolisme ambigu. C'est là une qualité que bien des spectacles professionnels ne possèdent pas.

Concentration de deux fabriques

(c) Les fabriques de produits d'entretien Eswa S. A., à Stansstadt (Nidwald) et Schnyder S. A., à Bienne, viennent de passer un accord de collaboration économique. Tout en conservant leur autonomie commerciale et juridique, les deux entreprises ont procédé à une répartition des compétences pour la fabrication et la commercialisation de leurs produits.

MERZLIGEN

Un enfant se blesse en lugeant

(c) Dimanche à 10 h 30, le jeune Ernest Zessiger, habitant à Merzligen, qui lugeait au village, est entré en collision avec une automobile. Blessé à la tête, il a été hospitalisé à Wildermeth.

La vie culturelle singinoise recueille l'adhésion populaire

De notre correspondant :

(c) Si la fièvre électorale est déjà sensible dans les localités singinoises, en vue des élections communales, les représentations théâtrales et musicales recueillent l'adhésion populaire en janvier, indiscutablement.

Hier soir dimanche, à l'Aula de l'École secondaire de Guin, Praxedis Ruetli (41 ans) a donné avec son frère Charles une audition de piano. Ces deux enfants, qui ont remporté des premiers prix à la radio et à la télévision, à Zurich, sont également titulaires du «Prix Jecklin» organisé par les maîtres de piano. A Planfajon, les sociétés de jeunes

gens présentent à l'hôtel Hirschen une pièce populaire de Paul Hartmann, «S'Schicksal vom Berghof» (le sort de la ferme de montagne). Quant à la jeunesse de Boesingen, elle réjouit la population en présentant «Das Lied der Wölfe», une œuvre d'Eva Patzig.

Quant à la Société de théâtre de Guin, elle donnera six représentations d'une pièce de Willi Webers et Carl Sifer, «Die schoene Mullerin» (la Belle Meunière), qu'elle a montée pour commémorer son 70^{ème} anniversaire. Hier après-midi, la représentation était gratuite pour personnes âgées de plus de 65 ans, qui se vissent encore offrir une collation à l'issue du spectacle.



Pour l'étude de questions touchant la technique de l'exploitation et l'économie dans les services de l'exploitation de la direction d'arrondissement I, à Lausanne, les Chemins de fer fédéraux engagent des collaborateurs jeunes et actifs, de nationalité suisse, qui possèdent une formation universitaire complète

D'INGÉNIEURS DIPLOMÉS

(dans les disciplines en rapport avec l'exploitation)

D'ÉCONOMISTES D'ENTREPRISE et D'ÉCONOMISTES

Les nouveaux collaborateurs seront instruits à fond dans les domaines variés de l'exploitation. Des cours spéciaux leur permettront en outre d'élargir le champ de leurs connaissances. Son instruction terminée, l'universitaire d'exploitation peut exercer, en qualité de spécialiste, une activité intéressante et même accéder, s'il a les aptitudes requises, à une fonction dirigeante dans les services de planification ou de pratique. La diversité des travaux exige pour tous les postes une connaissance approfondie du français et de l'allemand. De bonnes notions de l'italien ou de l'anglais sont souhaitables. Les candidats n'ayant pas dépassé la trentaine auront la préférence. Les années de pratique accomplies après la fin des études seront prises en considération pour la fixation du traitement initial.

Les lettres autographes de candidature, accompagnées des pièces habituelles, seront adressées à la Direction d'arrondissement CFF, case postale 1044 — 1001 LAUSANNE.

LL
LL
LL

Pour compléter l'effectif du personnel de nos trains routiers, nous désirons engager un

AIDE-CHAUFFEUR

de nationalité suisse, Agé de 25 à 30 ans, et en possession d'un permis poids lourds. Il devra accompagner un des chauffeurs dans ses tournées régulières en Suisse.
Ambiance de travail agréable, place stable, caisse de retraite.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres détaillées, avec documentation usuelle, sous chiffres AS 35,048 N Annonces Suisses S.A., «ASSA», fbg du Lac, Neuchâtel.

VOUMARD

cherche pour entrée immédiate :

- **CHAUFFEUR**
poids lourds pour service urbain
- **PEINTRES**
qualifiés spécialisés sur machines ou en carrosserie
- **SERRURIER-TÔLIER**
- **OUVRIERS D'ATELIER**

Travail intéressant et varié. Situation d'avenir pour candidats capables et faisant preuve d'initiative.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à Voumard Machines Co S.A., 2068 HAUTERIVE-Neuchâtel, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures.



MIGROS

cherche

pour son laboratoire de boucherie à **MARIN**, ainsi que pour son **Marché de la rue de l'Hôpital 12, à NEUCHÂTEL**,

bouchers-désosseurs

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative Migros Neuchâtel**, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. 3 31 41.

Dans station de montagne, on cherche

SERVEUSE

pour entrée immédiate.
Gains élevés ; nourrie, logée.
Le Chasseur
Tél. (025) 6 24 38

Nous cherchons une

employée de commerce

bilingue, bonne dactylographe, ayant de l'initiative et le sens de l'organisation.

Nos conditions d'engagement sont celles d'une entreprise moderne.

Veillez prendre contact avec nous ; nous vous donnerons volontiers les renseignements qui vous intéressent.

Matériaux de construction
GUSTAVE HUNZIKER S.A.
3232 ANET (Ins)
Tél. (032) 83 12 82 ou le soir 83 11 85.

Buffet du Tram,
2013 Colombier (NE)
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière

et fille de buffet

Téléphoner au No (038) 6 33 89 ou se présenter à la famille Casella.

Nous engageons, pour entrée immédiate,

tricoteuses

sur machines automatiques.

S'adresser à la Gaine Viso, avenue des Pâquiers 14, Saint-Blaise, tél. 3 22 12.



Pour notre département industriel, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française avec de très bonnes connaissances d'anglais et d'allemand. Ce poste conviendrait à une personne habile et discrète, capable de travailler d'une façon autonome et d'assumer toutes les tâches habituellement associées à cette fonction. A côté d'une solide formation de base, 3 à 4 années d'expérience pratique en qualité de secrétaire nous paraissent un minimum pour occuper ce poste.

Nous offrons une situation stable, des prestations sociales intéressantes et un salaire en rapport avec les exigences de l'emploi.

Veillez adresser vos offres au service du personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ou téléphoner au (038) 5 78 01, interne 225. Nous vous assurons de notre entière discrétion.

Métaux Précieux S.A., Neuchâtel,
cherche

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour travaux intéressants et variés au sein d'un atelier de mécanique travaillant pour la recherche et le développement.

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Tél. 5 72 31

Centre d'études et de recherche de communication

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeunes hôtesse

capables de conduire des

interviews

auprès de médecins, pharmaciens, architectes, milieux sportifs, etc., de même qu'auprès du grand public, d'institutions sociales et de la presse. Cette fonction passionnante requiert un sens psychologique approfondi, un intérêt aux grands problèmes de la société d'aujourd'hui et de demain, une présentation et un maintien impeccables, le sens et le goût des contacts sociaux. Age idéal : 17-30 ans. Les candidates reçoivent une formation complète à temps partiel et bien rémunérée. Elles peuvent choisir le nombre d'heures qui leur convient. Pas d'uniformes ni, bien entendu, de vente. Plus tard, les candidates sélectionnées feront partie de l'équipe à temps plein ou partiel qui œuvre déjà dans toute la Suisse. Les qualités de spontanéité, de tact et d'entregent feront prime sur la formation intellectuelle.

Adresser les offres, en joignant une photographie récente, au Centre d'études et de recherche de communication, 7, rue de Morat, IVe étage, 2501 Bienne.

NOTRE FEUILLETON



L'AMOUR VIENT QUAND IL VEUT

Par **BARBARA CARTLAND**

de ma « disparition » et déclarer aux journaux que les fiançailles sont rompues.

— Mais pourquoi irais-je raconter une chose pareille ?

— Parce que c'est vrai. Cette plaisanterie n'a que trop duré. Je n'aurais jamais dû y consentir. C'était courir au désastre, et vous avez vu comment Charles prend les choses. Et puis il n'y a pas que cela ; il faut que je disparaisse pour éviter d'autres complications. C'est la seule issue... il faut que je parte.

— Et si je ne vous laissais pas partir ?

Il prononça cette phrase très lentement et elle vit dans ses yeux une lueur nouvelle.

— Je ne comprends pas, déclara-t-elle.

— Je crois que si. Je tiens à ce que vous restiez, et si vous vous y refusez, je pourrais dire la vérité à votre frère.

Aria ne put que le regarder d'un air désolé.

— Il ne faut pas, se hâta-t-elle de protester. Charles ne comprendrait pas et cette affaire le mettrait en fureur. Je n'avais pas l'intention de lui dire comment j'avais... gagné cet argent. Il estimerait que c'est une insulte à son nom, à son orgueil familial. Je n'avais pas eu le temps de réfléchir, mais je comprends à quel point cette situation est déshonorante pour moi, dégradante même.

Son ton prenait des accents désespérés et Dan finit par dire :

— Il se peut que vous ayez raison.

— Je dois partir, vous le comprenez maintenant ?

— Oui, je crois. Mais c'est contre mon gré.

— Mais pourquoi ? Pourquoi ?

Elle s'était arrêtée à deux marches au-dessus de lui, de sorte que leurs yeux se trouvaient à la même hauteur. Aria eut l'impression que le regard de Dan errait sur son visage, se posait une seconde sur ses lèvres, encore meurtries à la suite de ses violents baisers.

Elle s'empourpra, mais resta immobile, incapable de bouger sous ce regard qui la scrutait.

Soudain, à sa grande surprise, elle le vit changer

d'expression comme si un ressort intérieur le poussait brutalement :

— Eh bien, partez donc et allez au diable ! lança-t-il furieux, et il lui tourna le dos pour retourner à la bibliothèque, dont il claqua la porte derrière lui.

CHAPITRE XII

« Je le veux et je l'aurai. Il faut que je l'aie ! »
Lola faisait les cent pas dans sa chambre, comme une bête en cage. Elle avait un peu espéré que Dan viendrait la voir, mais, à la façon dont il lui avait dit bonsoir, elle savait qu'elle ne pouvait plus y compter.

Elle ôta sa robe de lamé argent, revêtu pour ce dîner et qui, avec ses émeraudes, avait dit un invité, la faisait ressembler à une sirène.

Elle enleva également son collier et ses clips d'oreilles et les déposa dans leur écrin de velours. Puis elle sortit son coffret à bijoux de sa cachette dans l'armoire. C'était ce qu'elle possédait de plus précieux au monde. Le contenu de ce coffret illustrait chaque lutte et chaque succès de sa vie : diamants, saphirs, rubis, émeraudes, c'était un Journal intime rédigé en pierres précieuses.

Lola rangea les émeraudes dans un tiroir spécial du coffret et, ce faisant, découvrit son petit revolver à crosse d'ivoire, qu'elle emportait toujours pour se défendre contre des voleurs éventuels.

En Amérique, elle le mettait généralement sous son oreiller pour dormir. En Angleterre, elle se sentait plus en sécurité, mais seulement parce qu'elle avait pris l'habitude de changer chaque jour la place de sa cachette. Elle ne se fiait à personne, pas même à sa fidèle femme de chambre. Il lui semblait que ses bijoux représentaient sa propre substance : si on les lui volait, elle en mourrait.

Lentement, elle sortit le revolver et se rappela que Dan l'avait remarqué, dans son coffret.

— A quoi bon trimbaler un objet pareil ? s'était-il étonné.

Et Lola lui avait expliqué ses inquiétudes, pour ajouter en plaisantant :

— Et puis, qui sait, peut-être en aurai-je besoin un jour pour me libérer du fardeau de l'existence.

— Ne dis pas de sottises pareilles, avait-il prononcé sèchement. La vie est trop précieuse. Je l'ai trop vu gaspiller durant la guerre et je ne veux plus jamais voir l'œuvre de la mort. N'oublie jamais ce que je te dis.

Impressionnée par son ton sérieux et son regard sévère, elle s'était dit, en secret, qu'elle tenait peut-être là un moyen d'agir sur lui, en cas de besoin. Eh bien, ce besoin se faisait sentir maintenant.

Elle acheva de se dévêtir et mit une chemise de nuit légère comme une toile d'araignée, transparente et ensoleilante comme une brume d'été. Elle la couvrit d'un négligé couleur pêche, orné de cygne blanc au cou et aux manches.

Une fois prête, elle glissa le revolver dans sa poche, d'un geste furtif. Enfin, elle s'appliqua de la poudre sur les joues pour se donner un teint blême, ce qui faisait ressortir le bleu de ses yeux. Un dernier coup de brosse à sa chevelure éparsa sur ses épaules, un ultime coup d'œil au miroir, et la voilà dans le couloir.

Dans le hall, brûlait une seule lumière et Lola comprit que Dan se trouvait en bas. Il avait pour habitude de dormir à peine quatre ou cinq heures par nuit ; ses invités une fois couchés, il s'attardait dans sa bibliothèque à lire ou à travailler. A moins qu'il ne prit un cheval dans les écuries pour s'en aller galoper dans la campagne. Il ne montait guère se coucher avant trois ou quatre heures du matin. Lola était donc sûre de le trouver seul.

(A suivre)

La descente du Lauberhorn n'a pas été faussée par les conditions météorologiques

Henri Duvillard vainqueur à la manière forte
Excellentes performances des Suisses Russi et Tresch

La descente — tant attendue — du Lauberhorn n'a pas été faussée par les conditions météorologiques, mais en réduisant le temps de course de plus d'une minute, on en a totalement modifié le caractère.

Or, passant de trois minutes à une minute et cinquante secondes, on élimine le facteur résistance qui est déterminant et on en fait une course de vitesse pure.

AGRESSIVITE CONSTANTE

Ce n'est pas la première fois que les organisateurs sont contraints de sacrifier le tronçon supérieur de la piste à la sécuri-

té des coureurs. Ils l'ont déjà fait en 1968. Nennung avait gagné en 1959, en battant Schranz de 1'31, Bruggmann de 1'92 et Daetwyler de 2'03.

Donc, même raccourci de 1500 mètres, le parcours reste très sélectif et il faut vraiment être un spécialiste complet pour y réussir une performance.

Cependant, ces quelques remarques n'empêchent rien aux mérites de Duvillard qui a trouvé des conditions à sa convenance

et qui les a exploitées avec tout son immense talent. Il a vraiment battu d'authentiques descendeurs: les Autrichiens Cordin et Messner qui, l'année dernière, s'étaient classés immédiatement derrière Schranz (Messner 2me et Cordin 3me), l'Allemand Vogler, troisième des championnats du monde de Portillo — sur une piste courte également — Schranz (que l'on n'a plus besoin de définir), Orcel (6me en 1969, 7me en 1968, 9me en 1967), J.-D. Daetwyler qui, depuis 1965, a terminé successivement: 6me, 8me, 3me, 4me et 4me. Il les a tous distancés à sa manière, qui est la manière forte.

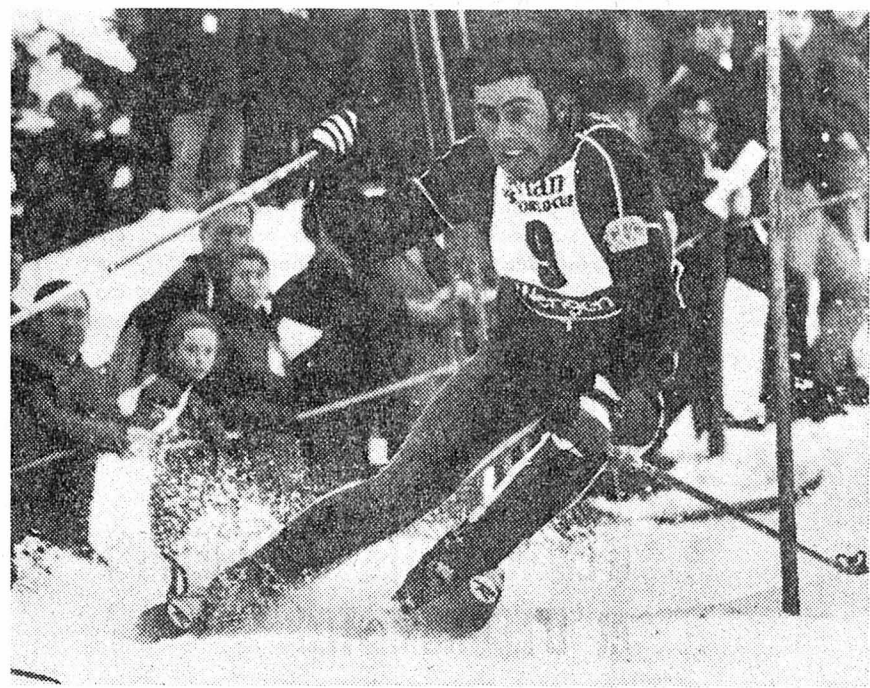
C'est un classement très varié dans lequel les Français (1er, 6me, 9me, 11me) et les Autrichiens (2me, 3me, 5me, 8me) se partagent néanmoins les meilleurs places, selon leur habitude et selon le potentiel actuel de leurs équipes.

Les Suisses n'y ont pas trouvé leur compte et l'on peut dire que le Lauberhorn leur a résisté une fois encore, comme il

le fait depuis 20 ans. Par sa chute avec le dossard numéro 3, Minsch semble avoir déclenché une véritable psychose: Huggler — qui avait fait forte impression la veille — et Bruggmann sont tombés peu après le départ. Une débâcle inévitable. A tel point que Giovanoli n'a eu qu'une seule préoccupation: arriver!

Même Daetwyler qui paraissait pourtant très confiant et qui espérait une victoire, n'est pas parvenu à son rendement normal. Une mauvaise journée donc... jusqu'à l'apparition de la nouvelle génération: Colombin, Tresch, Russi. Portant le numéro 73, Russi a réalisé un exploit pareil à ceux de Duvillard la saison passée: 10me! et avec le numéro 77, Tresch s'est classé parmi les 20 premiers.

En l'espace d'une semaine, ils ont dépassé le stade de la révélation pour parvenir à celui de la confirmation. Du slalom géant de Hindelang, à la descente du Lauberhorn, ils ont franchi à grands bonds les étapes de l'évolution. Ils ont ressuscité le ski alpin suisse.



LE MEILLEUR. — La victoire de Russel ne surprend pas car le Français est un des meilleurs slalomeurs du monde (Téléphoto AP)

CLASSEMENTS

- Descente: 1. Henri Duvillard (Fr) 1'50'21; 2. Cordin (Aut) 1'50'91; 3. Messner (Aut) 1'51'13; 4. Vogler (Aut) 1'51'14; 5. Schranz (Aut) 1'51'37; 6. Orcel (Fr) 1'51'48; 7. Jean-Daniel Daetwyler (S) 1'51'64; 8. Sailer (Aut) 1'52'06; 9. Rosat-Mignod (Fr) 1'52'86; 10. Bernhard Russi (S) 1'53'01; 11. Charvin (Fr) 1'53'20; 12. Anzi (It) 1'53'28; 13. Zingre (S) 1'53'54; 14. Lesch (All) et Piniel (Fr) 1'53'69; 16. Milne (Aus) 1'53'72; 17. De Nicolò (It) 1'54'38; 30. Collombin (S) 1'55'49; 40. Berthod (S) 1'56'96; 42. Schmid (S) 1'57'10; 44. Giovanoli (S) 1'57'11; 47. Tischhauser (S) 1'57'45; 55. Hemmi (S) 1'58'51. — 104 concurrents, 82 classés.

SLALOM SPÉCIAL

- Classement: 1. Patrick Russel (Fr) 109'55 (53'90 et 55'65); 2. Dumeng Giovanoli (S) 110'56 (54'53 et 56'03); 3. Brecht (Fr) 110'85 (54'37 et 56'48); 4. Thoeni (It) 111'50 (54'62 et 56'88); 5. Heini Hemmi (S) 111'52 (53'83 et 57'69); 6. Kidd (EU) 111'52 (54'28 et 57'24); 7. De Nicolò (It) 111'93 (54'38 et 57'55); 8. Poulsen (EU) 111'94 (54'99 et 56'95); 9. Chaffee (EU) 112'01 (54'58 et 57'43); 10. Neureuther (All-O) 112'05 (54'70 et 57'35); 11. Huber (Aut) 112'61; 12. Tresch (S) 112'69 (53'88 et 58'81); 13. Bruggmann (S) 112'74 (55'07 et 57'67); 14. Messner (Aut) 112'79; 15. Tischhauser (S) 113'34 (55'47 et 57'87); 16. Rofner (Aut) 113'38; 17.

- Mikaëlsson (Su) 113'47; 18. Duvillard (Fr) 113'53; 19. Bjoerge (No) 113'64; 20. Russi (S) 114'32; puis: 29. Roesti (S) 116'54; 36. Jean-Daniel Daetwyler (S) 117'88; 41. Good (S) 121'98; 47. Berthod 122'88. — 110 partants, 54 classés.

COUPE DU MONDE

- Après les épreuves de Wengen et de Morzine, le Français Patrick Russel est en tête de la coupe du monde. Au classement par nations, la France a encore accentué son avantage. Voici les classements: Messieurs — classement général: 1. Russel (Fr) 101 points; 2. Thoeni (It) 81; 3. Augert (Fr) 59; 4. Schranz (Aut) 58; 5. Duvillard (Fr) 51; 6. Giovanoli (S) 38; 7. Bleiner (Aut), Brechu (Fr) et Milne (Aus) 25; 10. J.-D. Daetwyler (S) 24. Par équipes — général: 1. France 703 points; 2. Autriche 306; 3. Etats-Unis 259; 4. Suisse 112; 5. Italie 91; 6. Allemagne de l'Ouest 61; 7. Canada 40; 8. Australie 25; 9. Pologne et Suède 4. — Messieurs: 1. France 316 points; 2. Autriche 200; 3. Suisse 106; 4. Italie 89; 5. Etats-Unis 58; 6. Allemagne de l'Ouest 40.

VERITABLE DEBACLE...

Les Suisses n'y ont pas trouvé leur compte et l'on peut dire que le Lauberhorn leur a résisté une fois encore, comme il

Les jeunes Suisses ont écrit l'histoire du slalom spécial
Les acrobates n'étaient pas parmi les aristocrates des classements de la FIS

Ce sont à nouveau de jeunes skieurs suisses qui ont écrit l'histoire de ce slalom spécial. Qui lui ont donné son caractère insolite. Qui l'ont maintenu sous une tension extraordinaire pendant près de deux heures. Et l'on n'a encore jamais vu autant de spectateurs accrochés à la pente pour attendre l'entrée en compétition de coureurs portant des numéros de dossards aux alentours de 80. Car, en règle générale, lorsque ceux-ci se mettent en piste, il y a déjà longtemps que l'issue de la course est scellée. Il y a longtemps que les photographes ont la souris des vainqueurs. Pas cette fois.

DEVANT LES SPECIALISTES

Car, les acrobates n'étaient pas parmi les aristocrates des classements de la FIS.

La seconde manche avait commencé lorsqu'ils se mirent à faire les quatre cents coups sur le premier tracé: cela signifie que la course durait depuis plus de deux heures, avec tout ce que cela laisse supposer de creux, de plaques de glace et de mauvaises conditions. Russi encore. Tresch aussi. Et Hemmi, surtout. Ils bousculèrent l'ordre établi et s'installèrent ironiquement aux premières places, devant tous les spécialistes de l'équipe de France. Devant les Américains et les Autrichiens, à l'exception de Zwilling, en tête avec le dossard 29.

Il fallait donc patienter jusqu'au bout. Et en valait la peine, même si le second tracé, beaucoup plus tourmenté que le premier, n'accorda pas aux numéros de dossard élevés des conditions aussi bonnes que celles de la première manche. Il y avait de brusques changements de direction, des prises de carte mordantes: la neige ne résista pas.

LE TALENT

Mais, le talent ne s'arrête pas à de tels détails. Toni Sailer l'avait prouvé, autrefois. Et, dans le présent, on peut citer encore une fois Henri Duvillard. On a peut-être tort de faire tant de bruit autour de ces points FIS. On ne fait qu'influencer néfastement les coureurs en leur donnant le complexe de l'ordre des départs. Daetwyler ne prétendit-il pas que la piste avait déjà des creux lorsqu'il descendit avec le

dossard... numéro 2? Qu'aurait dû en dire, alors, Russi avec son numéro 73? Bref, Tresch se jeta de toutes les difficultés et il corrigea certaines situations avec une maîtrise totale et Hemmi se comporta à la manière d'un champion accompli. Ils perdirent, l'un et l'autre, un peu de temps sur ceux qui avaient pris la tête du classement au cours de la seconde manche. Hemmi se classe cependant au cinquième rang et Tresch vint se glisser entre Huber et Bruggmann, au douzième rang.

JEU DE MASSACRE

Quant à Giovanoli, il montra par sa régularité et par sa faculté d'estimer exactement ses possibilités qu'il faisait toujours partie de la fine fleur mondiale du slalom. Après le déroulement harmonieux de la première manche, la seconde prit des apparences de catastrophe: les trois premiers à prendre le départ — Schranz, Frei et Kashiwa — n'arrivèrent pas au but. Bruggmann dut se cramponner aux branches pour conjurer le sort. Russel confirma son exceptionnelle valeur et s'établit définitivement à la première place. Sprecher, Sabich, Bachleda, les deux Augert, Mauduit, Zwilling, Mjoen volèrent dans les décors. Un jeu de massacre. Les écarts se creusèrent rapidement. Alors qu'il y avait une quinzaine de coureurs en l'espace d'une seconde au terme de la première manche, Russel battit Giovanoli d'une seconde: parce que c'était extrême-

ment difficile et qu'il fallait agir avec une audace mesurée. Russel, vainqueur: en l'absence de Matt et de Tritscher, il est peut-être bien le meilleur du monde en slalom spécial, actuellement. Giovanoli n'a rien perdu de ses qualités. Thoeni fut impressionnant de dynamisme. Kidd, Chaffee, Poulsen — Sabich dans la première manche — attestent de la qualité de l'école américaine. Neureuther a de l'avenir. Brechu est un nouveau Français de classe. Giovanoli (2me), Hemmi (5me), Tresch (12me), Bruggmann (13me), Tischhauser (15me) — les Suisses obtiennent un excellent classement d'ensemble dans une spécialité qui, était, jusqu'ici, leur faiblesse. Il n'y a donc pas rien que de la déception, après ce Lauberhorn.

Guy CURDY

Micheline Hostettler gagne au Luc-Noir

Un slalom géant avec 199 concurrents (4300 m, 350 m de dénivellation, 40 portes) s'est déroulé au Luc-Noir. Classement: 1. Walter Mathys (Burgistein) 1'26'90; 2. Goetschmann (Bern) 1'29'30; 3. Zahnd (Rueschegg) 1'29'40; Dames: 1. Micheline Hostettler (La Chaux-de-Fonds) 1'37'30.

Quarante-troisièmes championnats jurassiens de fond aux Bois
LE SAGNARD DU COMMUN S'IMPOSE AU SPRINT

Les 43mes championnats jurassiens de ski de fond ont connu, cette année, un beau succès, malgré l'humour des concurrents avant le départ: elle était des plus massacrantes. Certains d'entre eux manifièrent l'intention de ne pas prendre le départ. Cette humeur était due aux mauvaises conditions atmosphériques qui régnaient. Depuis la veille au soir, la pluie venait anéantir les efforts des organisateurs.

TOUT RENTRE DANS L'ORDRE

Finalement tout est rentré dans l'ordre après l'arrivée des juniors. Ces derniers assurèrent que la piste, mise à part le passage dans la forêt, était maintenant praticable. Les organisateurs se dévouèrent afin d'y apporter quelques améliorations et tout se déroula dans le meilleur esprit sportif. Fritz Keller, absent, c'est le jeune Schmid qui s'imposa chez les juniors après une course remarquable. Chez les dames, comme prévu, Cosette Québette s'imposa après avoir été longtemps talonnée par Jacqueline Frey.

Dans la catégorie vétérans, Alphonse Baume fut à deux doigts de l'emporter. Il a malheureusement connu une mauvaise fin de parcours, lui enlevant toute chance de victoire, au profit du Chaux-de-Fonnier Jean-Michel Aebi.

SUSPENSE!

Chez les seniors, le suspense était de rigueur. Dès le début de la course, les concurrents adoptèrent une tactique qui consistait de ne pas perdre le contact entre eux. A mi-course, Fattou possédait une légère avance sur Schneider, Blondeau, et Ducommun. A deux kilomètres de l'arrivée, Blondeau était pointé en tête, précédant Schneider Nicolet, Fattou d'environ une seconde et Ducommun de trois. C'est finalement ce dernier, auteur d'un final remarquable, qui s'imposa. Il précède, dans l'ordre Fattou et Blondeau tous deux dans la même seconde que le vainqueur. Il fallut avoir recours aux dixièmes de seconde pour départager le deuxième et le troisième.

Les sélectionneurs helvétiques présents ne devraient pas avoir de grandes difficultés dans la présélection des cadres de l'équipe suisse, et spécialement pour celle des Jurassiens.

CLASSEMENTS

- Seniors: 1. Ducommun G.-A. (la Sagne) 54'43"; 2. Fattou Robert (les Cernets) 54'44"; 3. Blondeau François (la Brévine) 54'44"; 4. Schneider J.-P. (la Brévine) 55'24"; 5. Nicolet Frédéric (la Brévine) 58'28".

- Élite: 1. Blondeau M. (la Brévine) 55'35"; 2. Dreyer H. (le Locle) 57'51; 3. Junod J.-P. (les Cernets) 58'32; 4. Pochon J.-C. (la Brévine) 59'17; 5. Patthey E. (la Brévine) 59'46.

- Vétérans: 1. Aebi J.-M. (la Chaux-de-Fonds) 59'23; 2. Rey M. (Cernets) 59'31; 3. Baume A. (la Brévine) 59'58; 4. Brandt Gilbert (la Brévine) 1 h 00'26; 5. Junod W. (les Cernets) 1 h 00'34.

LES CHAMPIONNATS JURASSIENS DE SAUT AU LOCLE
Une pépinière de jeunes talents

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, de cette fin de semaine, les 43mes championnats de saut ont connu un grand succès. Grâce aux soins attentifs des membres du Ski-club Le Locle, la piste de la Combe Girard était en excellent état et a permis d'établir des performances intéressantes.

En raison du nombre restreint d'inscriptions, les organisateurs locaux ont eu la bonne idée d'organiser un concours officiel pour la jeunesse sur le petit tremplin. C'est la première fois qu'une manifestation de ce genre avait lieu sur la piste internationale de la Combe Girard. Ces jeunes, venant tout particulièrement du club local, de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, ont démontré de belles qualités. La relève semble assurée, au moins au sein du Ski-club Le Locle.

QUALITE

Pour les championnats jurassiens, si la quantité ne répondait pas à l'attente, par contre la qualité y était. Le favori José Wirz du Locle s'est imposé aisément devant le Chaux-de-Fonnier Michel Robert et le junior locléois Eric Gruber, toujours en progrès. A signaler dans cette catégorie la participation de quelques sauteurs du Brassus et de Sainte-Croix invités à se joindre aux membres du giron jurassien pour la circonstance.

L'entraîneur fédéral des juniors Francis Perret assistait à ces concours et n'a pas caché sa satisfaction de voir tous ces jeunes sauteurs en action. Il a particulièrement apprécié les qualités des juniors Eric Gruber, Jean-Pierre Corru de Sainte-Croix, âgé de 13 ans seulement et qui a sauté sur le grand tremplin et Daniel Matthey de la Chaux-de-Fonds. Le concours s'est déroulé dans d'excellentes conditions et fort heureusement sans accident de

- Dames: 1. Québette Cosette (les Cernets) 39'46"; 2. Frey Jacqueline (Mont-Soleil) 38'14; 3. Cosandey Jocelyne (Mont-Soleil) 39'46; 4. Thommen Marianne (Mont-Soleil) 42'21; 5. Margot Monique (Neuchâtel) 42'23.

- Juniors: 1. Schmid J.-D. (la Brévine) 28'59; 2. Raymond F. (la Brévine) 31'20; 3. Schmid C. (la Brévine) 31'33; 4. Richard C. (la Brévine) 31'48; 5. Matile G. (la Chaux-de-Fonds) 32'08.

CONCOURS JURASSIEN

- 1. José Wirz le Locle 62 et 61 m - 216,3 points; 2. Michel Robert 61 et 56 m - 201,7 p.; 3. Eric Gruber le Locle 56 et 60 m - 195,6 p.; 4. Serge Wirz le Locle 55 et 55 m - 190 p.; 5. Jacky Rochat le Brassus 54 et 54 m - 182,8 p. — Jeunesse: 1. Olivier Favre le Locle 35 et 34 m - 152,9 p.; 2. Claude Ammann le Locle 29 et 32 m - 143,6 p.; 3. Denis Wyss le Locle 29 et 30 m - 139,4 p.; 4. Christian Favre le Locle 30 et 31 m - 135,1 p.; 5. Philippe Ammann le Locle 24 et 25 m - 117,4 p.

- Juniors: 1. Yves Metzner Bienne 36 et 38 m - 168,9; 2. Dany Pochon la Chaux-de-Fonds 34 et 38 m - 167,2; 3. Jean-François Matthey le Locle 32 et 34 m - 157,1.

bob

CHAMPIONNAT D'EUROPE À CORTINA
Le quatre allemand net vainqueur

Brillante revanche de l'Allemagne aux championnats d'Europe de bob à quatre. Battus la semaine dernière pour le titre européen de bob à deux, les Allemands se sont réhabilités avec beaucoup de panache, s'imposant dans les deux manches de la compétition, sur la piste de Cortina-d'Ampezzo (il avait été décidé de

ne faire courir ce championnat que sur deux manches).

Il faut reconnaître que le championnat d'Europe 1970 de bob à quatre aura été en partie faussé par cette décision, au détriment d'un résultat logique, d'annuler les deux manches officielles prévues pour vendre soit en raison du retard important du bob à quatre, soit en raison de la pluie, qui ne doit cependant pas ternir le brillant succès de l'Allemagne, qui l'aurait vraisemblablement emporté même en quatre manches.

CLASSEMENT FINAL

- 1. Allemagne I (Zimmerer, Steinbauer, Gasreiter, Utzschneider) 2'42'37 (1'21'81 et 1'20'56); 2. Espagne (Baturone, Perez Vega, Cano, Rosal) 2'42'46 (1'21'84 et 1'20'62); 3. Roumanie (Panturu, Fosceanu, Rancov, Pascu) 2'43'18 (1'22'14 et 1'21'04); 4. Italie I 2'43'79; 5. Allemagne II 2'44'56; 6. Suède I 2'44'70.

La deuxième coupe européenne des juniors à Thyon
LE SUISSE FLEUTRY (LES MARÉCOTTES) BRILLANT

La station valaisanne des Marécottes est en passe de devenir la « Mecque » du ski alpin suisse. Après les Décaillet, Françoise Guex et, dernièrement, Fernand Schmid-Bochaty, un enfant du pays, Eric Fleutry remporte une brillante victoire internationale. Le skieur valaisan a gagné le slalom spécial de la 2me coupe européenne des juniors devant un Autrichien (Aschaber), un Italien (Bruseghini) et un Allemand (Rummen). Quatorze nations au départ, une victoire suisse, voilà qui promet les plus belles espérances pour l'avenir.

BELLE VICTOIRE

La température élevée a contraint les organisateurs à réaliser des prodiges pour préparer les pistes: arrosage, ciment neige. Le tour était presque joué car il fallut encore taper, à trois reprises, les pistes. Classé deuxième dans la première manche, le Valaisan Fleutry était le premier à prendre le départ de la seconde manche — elle fut ouverte par deux skieurs professionnels qui participèrent à la première

compétition « pro » de La Clusaz. Alby Pitteloud et Yvo Malknecht — Fleutry attaqua avec beaucoup de fougue; négociant à la perfection les 56 portes de ce second parcours (le premier en avait 64), il battit son concurrent direct, l'Autrichien Aschaber de 81 centièmes de seconde, reprenant le retard concédé à la première manche (37 centièmes). Ce n'est pas le skieur des Marécottes qui réalisa le meilleur temps du second parcours: il fut battu de trois centièmes par l'Italien Bruseghini (troisième au terme des deux manches).

SUISSES HONORABLES

Le classement des autres Suisses est honorable: Sottaz se classe dixième et Philippe Roux (un autre Valaisan) onzième à plus de cinq secondes du vainqueur, alors qu'Hefti (21me) et Michelet (22me) terminent parmi les 30 premiers. La performance d'ensemble est modeste si on tient compte du classement des filles: seule la jeune Sylvia Stump (7me) se classe dans les dix premiers. Marianne Hefti prend la 12me place à huit secondes de

la gagnante, Odile Chalvin et Astride Minninge, occupent le 17me rang. Magnifique d'aisance, la petite Française Odile Chalvin (16 ans et demi) domina toutes ses rivales dans le slalom géant qui avait été remporté chez les garçons par l'Autrichien Grissmann devant son compatriote Aschaber (dixième d'éternel second) et l'Italien Bruseghini. Odile Chalvin s'imposa de justesse (12 centièmes) devant l'Autrichienne Gerli Engensteiner. Avant perdu passablement de temps à la première manche, la Française attaqua à outrance dans la seconde et distança sa rivale de près d'une seconde, ce qui indique la valeur de cette jeune skieuse, prête à assurer la relève des aînées, tout comme Yolande Gueret (troisième). Une conclusion s'impose à l'issue de ces championnats d'Europe juniors: les têtes de série du slalom géant se révèlent être les mêmes en slalom spécial. Dommage qu'il ait fallu supprimer la descente car nous aurions pu nous faire une idée encore plus précise de la valeur de tous les concurrents, dont nous retrouverons certainement une partie à Villars samedi et dimanche prochains.

G.B.

CLASSEMENTS

GARÇONS

- Slalom géant: 1. Werner Grissmann (Aut) 3'22'16; 2. Aschaber (Aut) et Bruseghini (It) 3'22'26; 4. Plank (It) 3'23'66; 5. Fleutry (S) 3'23'81; 6. Steiner (All) et Klammer (Aut) 3'25'85; 8. Odermatt (S) 3'26'07; 9. Roche (Fr) 3'26'41. Puis: 16. Roux (S) 3'30'12; 18. Sottaz (S) 3'30'64; 20. Boll (S) 3'31'47; 21. Roduit (S) 3'32'08; 25. Michelet (S) 3'33'95.

FILLES

- Slalom spécial: 1. Eric Fleutry (S) 1'03'59 (53'56 et 50'03); 2. Aschaber (Aut) 1'04'03 (53'19 et 50'84); 3. Bruseghini (It) 1'04'47 (54'47 et 50'00); 4. Rummer (All) 1'05'07; 5. Radici (It) 1'06'69; 6. Grissmann (Aut) 1'07'04; 7. Petterson (Su) 1'07'64; 8. Sochor (Tch) 1'08'29; 9. Frommelt (Lie) 1'08'67; 10. Sottaz (S) 1'08'89. Puis: 21. Hefti (S) 1'15'26; 22. Michelet (S) 1'16'07.

Sélection suisse pour le Hahnenkamm

En raison de blessures, la composition de l'équipe suisse qui participera, le week-end prochain, aux courses du Hahnenkamm à Kitzbühl, a subi quelques modifications. Elle sera la suivante: Bergamin, Bruggmann, Daetwyler, Giovanoli, Hemmi, Frei, Russi, Tresch, Sprecher, Zingre et Huggler.



CHAMPION JURASSIEN. — Le jeune Schmid s'est brillamment imposé en catégorie junior (Avipress Challet)

patinage artistique
Les championnats suisses

Les jumeaux Kunzle étonnants vainqueurs en couple

Aux championnats suisses de patinage artistique, à Winterthur, Charlotte Walther et Daniel Haener ont facilement conservé leurs titres nationaux. Tous deux ont réussi la meilleure exhibition dans les figures libres après s'être montrés les meilleurs dans les « imposées ». Chez les dames, où plusieurs présentations furent entachées de fautes grossières, la surprise a été causée par Anne-Claire Riedi, qui est remontée de la quatrième à la deuxième place au cours des figures libres.

leur titre à Tatiana et Alexandre Grossen. Voici les classements finals: Dames: 1. Charlotte Walther (Zurich) 7-2004,7; 2. Anne-Claire Riedi (Villars) 22-1905,9; 3. Marlys Eicher (Lucerne) 23-1908,3; 4. Eva Charles (Winterthur) 27-1875,8; 5. Donna Walter (Davos) 32-1853,6; 6. Nicole Blanc (Lausanne) 36-1828,3. Messieurs: 1. Haener (Zurich) 7-2070,9; 2. Schaefer (Genève) 14-1874,5; 3. Reussli (Zurich) 21-1734,6. Couples: 1. Karin Kuenzle - Christian Kuenzle (Bâle) 7-285,8; 2. Barbara Junker-Rolf Mueller (Kusnacht) 14-245,4. Danse: 1. Tatiana Grossen - Alexandre Grossen (Ascona) 5-253,5; 2. Christiane Dallenbach - Léon Barblan (Lausanne) 12-244,2; 3. Silvia Budmer - Beat Steib (Bâle) 13-214,6. Catégorie B: 1. Josette Defrare - Patrick Muller (Genève) 6-103,8.

Championnat suisse à quatre à Saint-Moritz
QUATRIÈME VICTOIRE DE WICKY

L'entrepreneur et garagiste zuricois Jean Wicky (36 ans) a remporté à Saint-Moritz, en compagnie de Willi Hofmann, Walter Graf et Marcel Gysin, son quatrième titre national de bob à quatre (il s'était déjà imposé en 1961, 1965 et 1969). Les positions acquises dans les deux premières manches n'ont pas été modifiées au cours de la seconde journée en ce

qui concerne les deux premiers. Dans la troisième manche, Stadler s'est montré le plus rapide devant Wicky, mais il n'a pu confirmer ce résultat et il fut à nouveau battu dans la dernière descente. Dernière la journée d'hier a été favorable à Caviezol, qui s'est hissé de la cinquième à la troisième place. Près de 5000 spectateurs ont assisté à ces deux dernières manches.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

3 pour 2

nettoyage à sec soigné

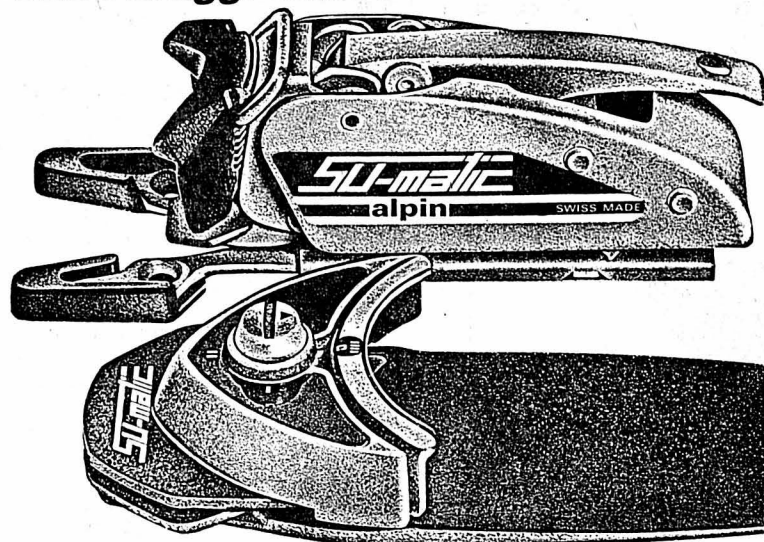


NEUCHÂTEL



BASSIN 8 - GOUTTES D'OR 92, tél. 5 31 83
 SAINT-BLAISE : Grand'Rue 8
 MORAT BERNTOR
 LA NEUVEVILLE « Clean-shop »

SU-matic alpin — la fixation de sécurité universelle pour la descente et le ski alpin. Dans votre magasin d'articles de sport. Fabricant: Otto Suhner AG 5200 Brugg/Suisse



L'annonce
 reflet vivant du marché

Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE
 Petite voiture - Parcage facile
 J. Rindisbacher Tél. (038) 5 90 59



Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 No. post. : _____ Localité : _____
 Tél. : _____ Age : _____
 Profession : _____
 FAN 1 AB

VEUILLEZ ME FOURNIR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S.V.P.

2, av. Ruchonnet - 1001 Lausanne

Devenez :

PROGRAMMEUR

sur machine IBM 360

Comptabilité orientée

PERFOREUSE

sur machines IBM 026 et 029

cours du jour et du soir

à Neuchâtel

20, quai Philippe-Suchard
 Méthode audio-visuelle - Exams de fin de cours
 RPG Diplômes COBOL
 Renseignements : tél. (038) 4 56 16
 Aucun cours par correspondance
 Mêmes instituts à Lausanne - Genève - Fribourg - Sion

total

aux Bio-Enzymes

Offre Migros

6 kg dans l'emballage géant

11.80 (500 g = -.98⁵)
seulement

(au lieu de 13.50)



le produit de lessive à mousse modérée
 convenant à toutes les machines à laver.



Le sommet
 de la blancheur
 pour du linge
 totalement blanc,
 totalement propre

Régénérateur de tissus «mio-douce»
 La bouteille économique de 1025 g 2.- (500 g = -.97⁵)

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour différents services, des **jeunes aides de bureau**

auxquelles nous confierons des travaux simples demandant de l'attention, de la précision et un certain goût pour les chiffres. Nous offrons des situations stables, des prestations sociales intéressantes et un salaire adapté aux circonstances actuelles.

Prière d'adresser offres au service du personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ou de téléphoner simplement au (038) 5 78 01, interne 225. Nous assurons une entière discrétion.

Entreprise de la place cherche **FACTURISTE** à mi-temps. Adresser offres écrites à AM 0077 au bureau du journal.

Commerce de machines-outils cherche **peintre sur machines**. Se présenter : Longs-Champs 52, Hauterive

Atelier d'architecture et d'urbanisme à Saint-Blaise cherche, pour début 1970,

JEUNE DESSINATEUR (TRICE) pour collaborer à d'importantes réalisations. Les candidats devront faire preuve d'initiative et être capables de travailler d'une manière indépendante au sein d'une équipe jeune et dynamique. Prière de faire offres écrites, avec références et prétentions de salaire, à : Atelier 2000, architecture et urbanisme, rue Maigroge 13, 2072 Saint-Blaise.

Nous cherchons **carreleurs qualifiés** et **carreleurs ayant terminé l'apprentissage**. Possibilité sera donnée également à des ouvriers consciencieux, désirant avoir une formation complète dans la branche. Entrée immédiate ou à convenir. Entreprise B. STOPPA & A. CARAVAGGI, Poudrières 13, Neuchâtel. Tél. bureau (038) 5 57 21, domicile (038) 5 88 06.

employé (e) de bureau. Entrée à convenir. Faire offres à Caravans International Suisse S.A., 2072 Saint-Blaise.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

LA FABRIQUE DE CARTON ONDULÉ A. BOURQUIN & CIE S.A. engagerait **personnel masculin et féminin** pour travaux divers. De nationalité suisse, ou étrangers hors plafonnement. Semaine de 5 jours. Bons salaires à personnes capables. Places stables. Entrée immédiate ou selon entente. Se présenter au bureau de la fabrique de carton ondulé A. BOURQUIN & CIE S.A., Gare No 3, Couvet, sur rendez-vous. Tél. (038) 9 61 54.

OLYMPIA-EXPRESS Fabrique de machines à café, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, **monteur**

qualifié pour poses, service de dépannage et d'entretien de machines à café. Bon mécanicien possédant connaissances approfondies et électricité. Permis de conduire exigé. Situation stable, activité variée. Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à Olympia-Express, machines à café, av. Epenex 10, 1024 Ecublens.

Pour notre kiosque à journaux, station du tram à Colombier, nous cherchons une

remplaçante

Il s'agit d'une activité comprenant 2 jours de travail par semaine. Aucune connaissance de la branche n'est exigée, car une période de mise au courant est prévue.

Les intéressées voudront bien s'adresser directement au kiosque. Société Anonyme, LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne.

Grand moulin romand cherche **représentant**

pour la vente des farines auprès de sa clientèle boulangère dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg.

Nous offrons : — Place stable et bien rétribuée. — Indemnité de déplacement. — Frais de voiture. — Avantages sociaux.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo sous chiffres PU 904 776 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Grâce à notre **TRAVAIL À DOMICILE** vous aussi pouvez gagner votre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant. « giso », Gilgen & Somalini interne 11, 4563 Gerlafingen

Entreprise de voyages et transports cherche

chauffeurs de car

chauffeurs de camion ayant bonne pratique seraient mis au courant.

Adresser offres écrites à CN 0061 au bureau du journal.

Je cherche **étudiant (e) américain (e)** pour leçons d'anglais. Tél. 4 56 60, entre 11 et 14 heures.

Fabrique horlogère moderne et de moyenne importance, cherche

1 POLISSEUR pour pierres fines

pourrait éventuellement être formé.

Nous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et une caisse de retraite.

Adresser offres sous chiffres C 20,027 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Les ÉDITIONS **RENCONTRE** cherchent : **UN PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ** **UN PROGRAMMEUR DÉBUTANT** pour système 360/40, disques et bandes. — Bon salaire — Date d'entrée à convenir Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, au service du personnel des Editions Rencontre S.A., 29, chemin d'Entre-Bois, 1018 Lausanne.

FAVAG

cherche

pour le laboratoire et le bureau technique de son département horlogerie électronique :

UN DESSINATEUR **UN CONSTRUCTEUR**

Les candidats capables de travailler d'une manière indépendante sont priés de faire des offres, avec certificats, prétentions de salaire, photo et curriculum vitae, à :

FAVAG SA

Monruz 34, 2000 Neuchâtel. Téléphone (038) 5 66 01.

SUCHARD HOLDING S.A. cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

AIDE DE LABORATOIRE

pour différents travaux d'entretien et de nettoyage dans son laboratoire d'essais.

Ce poste conviendrait soit à un jeune homme ayant terminé sa scolarité, soit éventuellement à un retraité.

Faire offres ou se présenter à SUCHARD HOLDING S.A., services techniques, Tivoli 22.



DIXI S.A., LE LOCLE cherche :

mécaniciens aides-mécaniciens

pour travaux de

rectifiage fraisage tournage perçage alésage

Nous offrons : salaires très intéressants, possibilité de logement, semaine de 5 jours, vacances d'été et d'hiver.

Les personnes intéressées peuvent se présenter à Dixi S.A. Usine 2, service du personnel, avenue du Technicum 42, 2400 le Locle, tél. (039) 5 45 23.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & Co S.A.

cherche pour son atelier Place-d'Armes 3, Neuchâtel,

DÉCOTTEUR JEUNES FILLES

habile et consciencieux, ainsi que

pour travaux simples. Eventuellement mise au courant rapide.

Personnes avec permis C acceptées.

Se présenter Place-d'Armes 3, ou téléphoner au 5 67 01.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

dactylographe-téléphoniste

de langue maternelle française.

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à

André GAVILLET, agent général de la ZURICH-ASSURANCES, case postale, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour la région de Neuchâtel, un

MONTEUR EN BRÛLEURS A MAZOUT

Entrée en service immédiate ou à convenir.

Les candidats doivent être en possession du diplôme de mécanicien ou d'électricien ou être monteurs de première force en matière de brûleurs à mazout.

Nous offrons un travail intéressant, varié, bon salaire et caisse de retraite.

Demander formule de postulat à l'entreprise Willy JUCKER, chauffage mazout CUENOD, Thunstrasse 87, 3000 Berne - Tél. (031) 44 83 83 (interne 26).

coop NEUCHÂTEL engage pour **LA CITÉ** **PREMIÈRE VENDEUSE** Rayon laines à tricoter ainsi que **VENDEUSES** pour différents rayons Ambiance de travail agréable. Prestations sociales d'une grande entreprise. Adresser offres à la Direction des Grands Magasins COOP Treille 4 - Tél. 4 02 02

Si vous voulez utiliser vos connaissances des langues

Nous avons dans notre administration du Tabac brut un poste combiné de

secrétaire-employée commerciale

à vous offrir.

Nous confierons à notre future collaboratrice toutes les tâches de secrétariat et de bureau liées à la bonne marche du service qui s'occupe des importations et exportations de tabac brut, soit :

- la correspondance dans les langues allemande anglaise et française (dans l'ordre d'importance)
- les travaux courants de bureau
- diverses statistiques
- établissement de documents pour notre installation EDP (à titre subsidiaire).

Nous demandons une formation commerciale complète, quelques années d'expérience et de très bonnes connaissances linguistiques en allemand, anglais et français (italien souhaitable). Nous offrons une activité variée et intéressante un salaire en rapport avec les exigences du poste et les prestations sociales d'une grande entreprise.

Veuillez adresser vos offres au service du personnel des FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 Neuchâtel ou téléphonez-nous au (038) 5 78 01 - interne 225.

APPRENTISSAGES

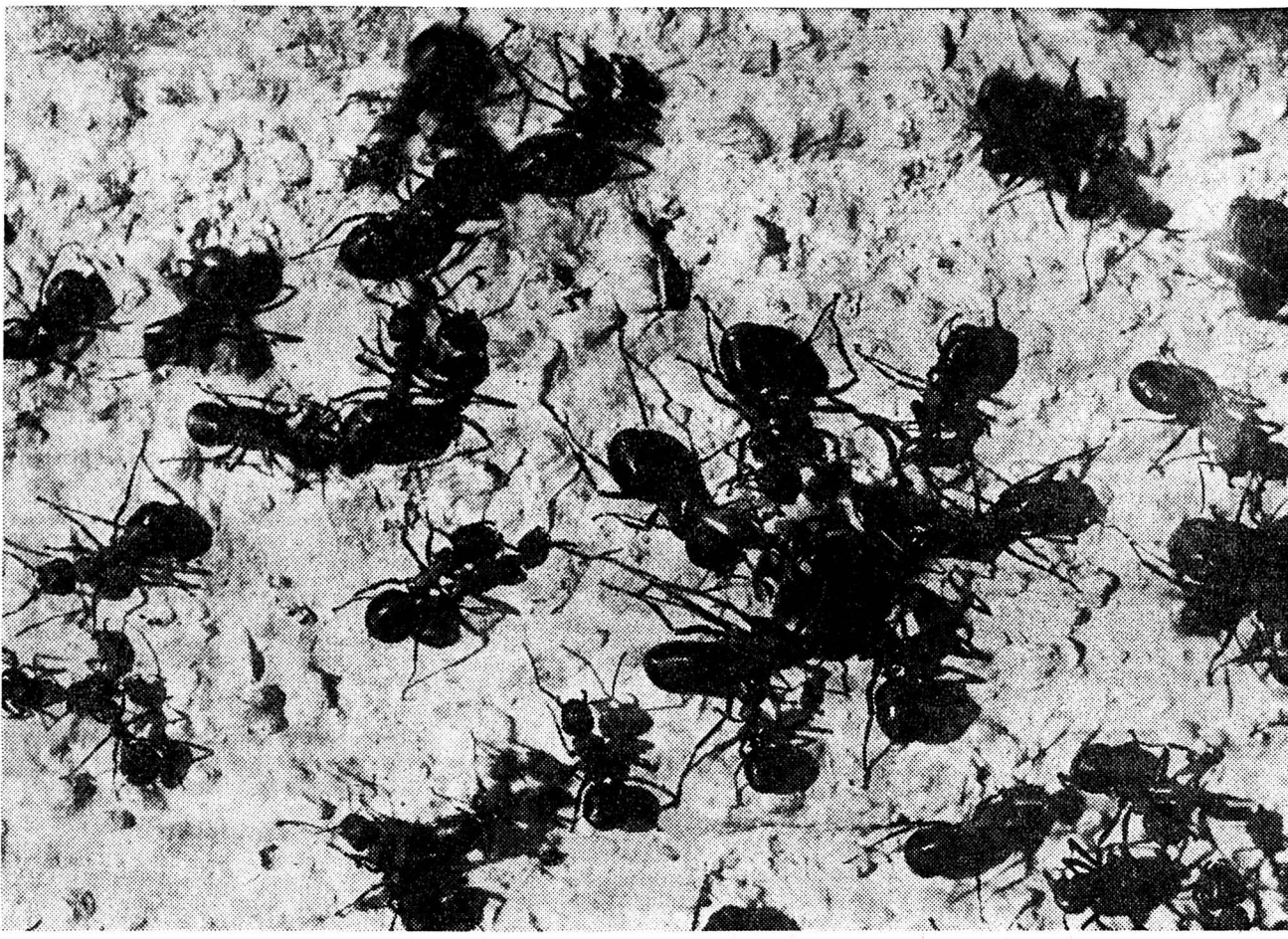
coop NEUCHÂTEL engage pour le printemps 1970 un

apprenti de bureau

formation complète avec cours internes

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel Tél. 5 37 21



LE MONDE des fourmis

Décrire en quelques lignes, en quelques pages même la vie et les mœurs des fourmis, est un travail presque impossible. Ces insectes industriels et batailleurs cruels et sages, travailleurs et pirates, ont de tous temps excité chez les hommes la curiosité de les mieux connaître ; et c'est par centaines qu'il faudrait recenser les livres et par milliers tous les articles qui leur ont été consacrés.

LES FOURMIS — Il en existe plus de 4000 espèces différentes dans le monde, chacune avec ses goûts, ses possibilités : depuis la « fourmi nomade des Tropiques » jusqu'à la « fourmi coupe-feuille » et jusqu'à la « fourmi-tisseuse » qui se sert de sa propre larve comme d'une navette afin de rassembler, dans le sommet d'un arbre, de quoi y construire son nid. Comme l'ont montré Fabre, Maeterlinck, Rémy Chauvin et tous les écrivains scientifiques, les fourmis, à l'image de tant d'autres insectes, vivent en communauté, et ce mode de vie est à peu près soumis aux mêmes règles dans la plupart des diverses espèces. On trouve d'une part les mâles et femelles pourvus d'ailes, et d'autre part, les travailleuses qui sont des ouvrières femelles sans ailes, transformées de la sorte par l'atrophie de leurs organes sexuels. Ce sont elles qui font la foule dans les sociétés de fourmis. Exceptionnellement, il arrive parfois qu'elles aussi pondent des œufs, mais ces œufs ne sont pas fécondés et ne peuvent se développer que dans les fourmis mâles.

œufs par jour aux heures les plus chaudes de l'année.

L'étonnant, c'est que pour assurer cette vraisemblable descendance, la reine n'ait besoin que d'être fécondée une seule fois dans sa vie... Et scientifiquement, cela s'explique, puisque nous savons aujourd'hui que l'élément fécondateur des mâles, resté au corps de la femelle, y demeure vivant de nombreuses années !...

Des pirates et leurs esclaves

La plupart des espèces connues en Europe, appartiennent à des communautés dites « indépendantes », comme « la fourmi venimeuse » ou *Myrmica*, « la fourmi-cheval » ou *Campotonus*, « la fourmi d'herbe » noire et jaune, ou encore la malheureuse fourmi « *Formica-Fusca* », cette esclave noire.

Il existe cependant un grand nombre d'espèces qui ne peuvent se suffire à elles-mêmes : la « fourmi-bâtisseuse » entre autres, ne peut élever ses enfants elle-même. Que fait-elle dans ces conditions ? Elle s'introduit simplement dans le nid de la fourmi noire, ou chez une de ses voisines, tue la reine, et prend le pouvoir !

Les travailleuses du clan soumis deviennent alors des esclaves. Elles vont, une fois encore, nourrir, guider, élever la progéniture de l'occupant, après avoir élevé leur propre descendance... Puis, épuisées, elles mourront et la communauté ne comptera alors que de vraies « fourmis-bâtisseuses ».

D'autres espèces, répondant au nom évocateur de « fourmis-pirates à sang rouge », vont plus loin encore dans cet esprit. Quand le nombre des travailleuses prisonnières s'amenuise, elles vont à la chasse aux esclaves. Des commandos compacts partent à travers les pierres, les broussailles, attaquent des nids de fourmis noires bien tranquilles, et font la razzia, non pas des adultes, mais des larves. Elles les entraînent chez elles, les gardent jusqu'à l'éclosion, et les larves déracinées qui n'ont pas connu d'autre famille, demeurent avec les pirates et se plient à toutes besognes, sans essayer de comprendre plus avant.

Une espèce plus rare est celle des « fourmis-amazones ». De couleur brun rougeâtre, presque aussi grosses que les fourmis dites « amasseuses », celles-ci n'y vont pas par quatre chemins ! Au lieu de s'attarder à batailler avec les fourmis noires travailleuses, d'un coup de leur terrible mâchoire, elles les décapitent et emportent les jeunes en exil !



Si les fourmis dévorent dans les bois quantité d'insectes nuisibles, elles sont dévorées, à leur tour, en Amérique du Sud où elles font des ravages, par les tamanoirs, qui pêchent les œufs au fond des fourmillères avec une langue gluante de 30 cm de long.

Un an de jeûne après l'amour

C'est au cours de la période la plus chaude de l'année que mâles et femelles ailés apparaissent (au début ou à la fin de l'été, selon l'espèce), et la fécondation s'opère dans l'air ou bien au sol, toujours marquée par la mort des mâles, tandis que s'ouvre, pour tout l'ensemble des femelles, une ère de travail et de veille, de luites et de sacrifices sans merci.

Il leur faut tout d'abord s'occuper de trouver un terrain favorable pour la communauté qui vient... et chacune, aussitôt, de fouiller le sol, de creuser toute une ville souterraine, après s'être débarrassée comme d'un manteau inutile, de ces ailes embarrassantes qui, dans les galeries profondes, ne lui serviraient plus à rien. Beaucoup meurent alors, et celles qui survivent, cachées au pied d'un arbrisseau, dissimulées par des pierres, restent là, presque sans bouger, sans prendre aucune nourriture, ne subsistant que des débris que représentent les petits muscles de leurs ailes abandonnées.

Toute une longue année elles restent ainsi, misérables et traquées. Un an, au bout duquel elles pondent leurs œufs, des œufs minuscules d'où naîtront de petites larves emmaillottées, des « pupes » si bien boudinées avec leurs pattes et leurs antennes serrées contre elles, si encapsonnées dans une sorte de cocon, qu'on a pris longtemps cette momie vivante pour le véritable œuf de la fourmi.

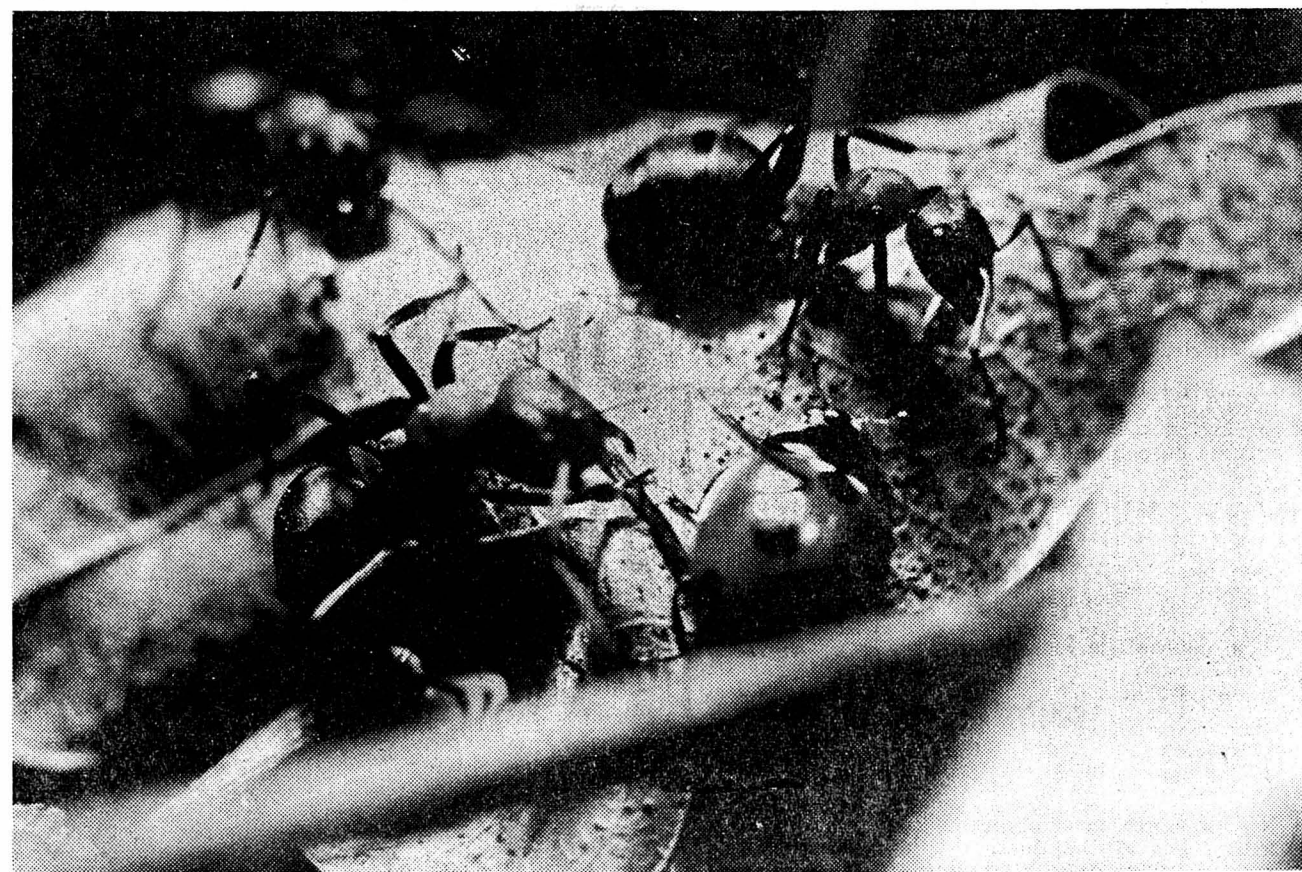
Qui est nourri ? La reine, en général, la reine qui s'épuise à prélever sur ses ailes l'alimentation nécessaire, et qui n'hésite pas à dévorer ses propres œufs quand elle sent faiblir ses forces. Et un jour, la « pupe » quitte son cocon. Elle est microscopique encore, titubante, mais elle est entièrement formée comme une adulte, et peut très vite prendre rang dans la foule des travailleuses.

Au fur et à mesure que la communauté s'accroît, elles s'égaillent, courent de droite et de gauche à la recherche d'aliments pour que la reine puisse résister, vivre, afin de nourrir le plus longtemps possible la couvée qui permet d'espérer de nouveaux effectifs.

D'autres travailleuses, entre-temps, ouvrent de nouvelles galeries, creusent de nouveaux trous, agrandissent la ville. Tout le monde s'affaire, va, vient, repart. Il faut instruire les nouvelles recrues, accumuler les provisions, régler la température de la salle du trône, installer le sens unique dans tel tunnel, faire à la reine qui, sauf exception, consacre tout son temps à pondre et à pondre sans cesse, une demeure digne d'elle.

Et l'on imagine déjà ce que peut représenter de monde, à chaque heure et chaque jour croissant, ces centaines et ces milliers d'insectes, ce grouillement d'individus qui semble bien n'avoir d'autres raisons que de lutter contre la disette, contre les ennemis, contre le temps, pour se reproduire à l'extrême.

Selon certains auteurs dignes de foi, la reine des « fourmis bâtisseuses » par exemple, peut vivre ainsi pendant vingt ans en pondant 300



Parmi des fourmis, une ogresse insatiable : la coccinelle ou bête à Bon Dieu.

Faut-il détruire les fourmis

Mais il faudrait aussi citer cette étrange tribu des fourmis « *anergates atrules* » dites « oisives », parce qu'elles ne travaillent pas, vivent, elles aussi, aux dépens des communautés étrangères, mais poussent le parasitisme jusqu'à s'installer comme reines partout où cette majesté n'a pas vécu. On conçoit que la vie de cette espèce de fourmis est difficile et son avenir limité.

C'est là, cependant, l'exception. Toutes les autres sont si nombreuses et si résistantes à la fois, que la vue des noires légions envahissant en rangs serrés les offices et les cuisines, les placards, les confitures, fait naître aussitôt ce réflexe : passer vite à la contre-attaque, les détruire, les décimer...

Et quels moyens, depuis le feu jusqu'aux poisons arsenicaux, l'homme n'a-t-il pas inventé pour lutter contre ce qu'il croit être un fléau, parce que les fourmis menacent ses réserves !

En tant qu'individu, il apparaît qu'il ait raison ; et l'on pense à ces fourmis insatiables qui, dans certains pays, s'installent sur quelque blessé cloué au sol, n'en laissent en moins de deux jours que le squelette !... Mais, à l'échelle mondiale, l'homme a tort. Combien d'humains savent

qu'il n'est pas, de meilleur garde forestier que la simple fourmi-bâtisseuse... qu'elle est capable d'amasser des milliers d'insectes nuisibles dont la présence, en quelques mois, aurait détruit une forêt. Voyez, dans un bois ravagé, quelques arbres au feuillage vert, restés miraculeusement vivants : approchez-vous... regardez-les bien en détail : ils hébergent chacun quelque discrète fourmière...

On l'a compris en Allemagne où les fourmis sont protégées. Se nourrissant du suc des plantes ou des herbes, la grande majorité des insectes nuisibles sont recherchés par les fourmis qui les apprécient d'autant qu'elles les savent, d'instinct extrêmement riches en sucre.

Il arrive même que les fourmis, en prévision des rigueurs de l'hiver, élèvent, nourrissent et utilisent certains pucerons comme le fait un fermier de ses vaches. Elles vont même jusqu'à les traire quotidiennement, ou plus exactement, les sucer. Certains minuscules acarides s'accrochent à la fourmi, et sans la blesser le moins du monde, se font véhiculer par elles. D'autres ; plus grosses, armées comme des cuirassiers, s'introduisent dans une fourmière, y vivent sans être inquiétées, se gavant des œufs et des larves. Les fourmis le savent fort bien, mais le tolèrent par faiblesse, parce que ces malotrus, si dangereux qu'ils soient, ont pour eux une grande excuse : ils secrètent tout simplement un véritable nectar, un suc qui a pour les fourmis tant de vertus stimulantes, qui est d'un goût si exquis, que certains anthropomorphistes en ont fait l'« alcool » des fourmis !

Intelligence ou instinct ?

Il est facile, il est vrai, de glisser presque malgré soi vers l'analogie, la comparaison, quand on se prend à observer le comportement des fourmis et des sociétés humaines.

Tout y est : la vie en commun, l'instinct de la conservation de l'espèce, la peur de la disette et la peur du voisin, le dévouement et l'égoïsme, la division du travail... Bref, au regard des lois secrètes de la vie, toutes les inégalités, toutes les injustices...

Mais l'entomologiste est là qui ne peut voir, dans les fourmis, que des robots ; et qui parle de « tropismes » et « d'instincts », se réservant pour lui et ses semblables l'intelligente royauté ! Qu'en savons-nous ?

C'est toujours l'éternel problème de l'intelligence et de l'instinct, dont nous ne sortirons jamais.

Puisse au moins ce bref aperçu sur un monde resté secret, nous inciter, sinon à plus d'humilité, au moins à certaine indulgence et, devant ces infiniment petits que sont tant d'insectes utiles, nous amener à réfléchir un peu, avant de nous hâter de leur faire, à la légère, le moindre mal...

DROITS RÉSERVÉS FAN ET FERNAND MERY

MEXICO	PUEBLA-TOLUCA	GUADALAJARA	LEON
GRUPO 1	GRUPO 2	GRUPO 3	GRUPO 4
1 URSS	5 URUGUAY	9 ROMANIA	13 PERU
2 MEXICO	6 ISRAEL	10 INGLATERRA	14 BULGARIE
3 BELGICA	7 ITALIA	11 TCHÉCOSLOVAQUIE	15 MARRUECOS
4 EL SALVADOR	8 SUECIA	12 BRASIL	16 ALLEMAGNE

C'EST FINI. — Le tirage au sort est terminé. Qui a le plus de chances de devenir champion du monde ? (Téléphoto UPD)

Le tirage au sort du tour final de la coupe du monde

L'Angleterre et le Brésil dans le même groupe

La F.I.F.A. a procédé, à Mexico, au tirage au sort « dirigé » des groupes du tour final de la coupe du monde, qui aura lieu du 31 mai au 21 juin au Mexique.

En effet, les dirigeants de la F.I.F.A., réunis sous la présidence de Sir Stanley Rous, avaient procédé à une première répartition selon des critères de race ou de réputation. C'est ainsi que quatre équipes comportaient, respectivement: 1) les noms des latins américains (Brésil, Mexique, Pérou, Uruguay), 2) de pays de l'Europe occidentale (Allemagne, Italie, Angleterre) et d'une nation de l'Est (URSS), 3) des autres pays européens (Belgique, Suède, Tchécoslovaquie, Bulgarie) et, enfin, étaient réunis, dans la dernière urne, San Salvador, Israël, Maroc et Roumanie.

MALGRÉ TOUT

Néanmoins, le tirage au sort n'a pas permis un réel équilibre des forces. Le

groupe 3, en particulier, avec l'Angleterre, le Brésil, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, apparaît bien comme le plus difficile.

Avant le tirage au sort, le bureau de la F.I.F.A. avait tenu une séance au terme de laquelle un communiqué a été rendu public. Il en ressort, notamment, que le contrôle antidopage sera appliqué de la même manière qu'en 1966, c'est-à-dire qu'à l'issue de chaque rencontre, deux joueurs de chaque équipe, désignés par tirage au sort, devront se soumettre à ce contrôle. Par ailleurs, une coupe de bonne tenue sera attribuée, comme ce fut le cas lors des Jeux olympiques de Mexico.

ORDRE DES RENCONTRES

Voici l'ordre des rencontres du tour final:
Dimanche 31 mai — Groupe 1: URSS-Mexique.
Mardi 2 juin — Groupe 2: Uruguay -

Italie. Groupe 3: Roumanie - Angleterre. Groupe 4: Pérou - Bulgarie.

Mercredi 3 juin — Groupe 1: Belgique-Salvador. Groupe 2: Suède - Israël. Groupe 3: Tchécoslovaquie - Brésil. Groupe 4: Maroc - Allemagne.

Samedi 6 juin — Groupe 1: URSS - Belgique. Groupe 2: Uruguay - Suède. Groupe 3: Roumanie - Tchécoslovaquie. Groupe 4: Pérou - Maroc.

Dimanche 7 juin — Groupe 1: Mexique-Salvador. Groupe 2: Italie - Israël. Groupe 3: Angleterre - Brésil. Groupe 4: Bulgarie-Allemagne.

Mercredi 10 juin — Groupe 1: URSS-Salvador. Groupe 2: Uruguay - Italie. Groupe 3: Roumanie - Brésil. Groupe 4: Pérou - Allemagne.

Jeudi 11 juin — Groupe 1: Mexique-Belgique. Groupe 2: Italie - Suède. Groupe 3: Angleterre - Tchécoslovaquie. Groupe 4: Bulgarie - Maroc.

Dimanche 14 juin — Quarts de finale, vainqueur groupe 1 - deuxième groupe 2 à Mexico; vainqueur groupe 2 - deuxième groupe 1 à Puebla-Toluca; vainqueur groupe 3 - deuxième groupe 4 à Guadalajara; vainqueur groupe 4 - deuxième groupe 3 à Leon.

Mercredi 17 juin, demi-finales. Samedi 20 juin, finale 3me - 4me places à Mexico. Dimanche 21 juin, finale 1re - 2me places à Mexico.

A L'ÉTRANGER

Angleterre

Vingt-huitième journée: Burnley - Wolverhampton Wanderers 1-3; Chelsea - Leeds United 2-5; Coventry City - Manchester City 3-0; Everton - Ipswich Town 3-0; Manchester United - Arsenal 2-1; Sheffield Wednesday - West Ham United 2-3; Stoke City - Liverpool 0-2; Tottenham Hotspur - Derby County 2-1; West Bromwich Albion - Crystal Palace 3-2; Newcastle United - Southampton et Nottingham Forest - Sunderland, renvoyés. — Classement: 1. Everton 27-13; 2. Leeds United 28-12; 3. Liverpool 26-34; 4. Chelsea 27-34; 5. Wolverhampton Wanderers 27-32; 6. Stoke City 27-31.

Italie

Seizième journée: Bologne - Internazionale 2-1; Cagliari - Sampdoria 4-0; Milan - Brescia 1-1; Naples - Vicence 1-0; Palermo - Juventus 1-3; Rome - Bari 1-0; Turin - Lazio Rome 3-0; Verone - Fiorentina 0-1. Classement: 1. Cagliari 24 p.; 2. Juventus et Fiorentina 21; 4. Internazionale Milan 19; 5. Milan, Naples et Turin 18.

automobilisme

Victoire française à Buenos-Aires

Les Français Jean-Pierre Beltoise et Henri Pescarolo, sur Matra, ont remporté les 1000 km de Buenos-Aires en 5 h 37' 22", devant l'Autrichien Jochen Rindt et l'Espagnol Axel Soler (Porsche) crédités de 5 h 38' 45", mais à un tour des vainqueurs. Le Britannique Dean, associé à l'Argentin Coppello, sur une Porsche, a pris la troisième place à cinq tours. Douze voitures seulement sur les 24 qui avaient pris le départ ont terminé l'épreuve.

IMPORTANTES DÉCISIONS À L'ASSEMBLÉE DE LA LIGUE NATIONALE

Harry Thommen responsable de l'équipe suisse

A Berne, sous la présidence de M. Lucien Schmidlin, la ligue nationale a tenu une assemblée générale extraordinaire.

L'ÉQUIPE NATIONALE

Dans son exposé d'introduction, M. Lucien Schmidlin aborda le point principal de l'ordre du jour: l'équipe nationale. Il énuméra tout d'abord les problèmes qu'il faut aborder au plus vite:

Les conséquences de la non-qualification de la Suisse pour le tour final de la coupe du monde au Mexique; la démission d'Erwin Ballabio en tant que « coach »; la seconde démission de Ballabio (rendue enfin publique) comme « chef de ressort » (responsable administratif de l'équipe nationale); les deux matches internationaux que la Suisse jouera ce printemps, soit contre l'Espagne et la France; la préparation de la coupe d'Europe des Nations dont les premiers matches sont prévus pour cet automne; la direction de l'équipe des « espoirs ».

DES REMÈDES

M. Schmidlin rappela que la ligue nationale, au lendemain de l'élimination helvétique, avait pris une initiative afin de porter remède à la crise de l'équipe nationale.

La ligue nationale a été à l'origine de la commission spéciale, dite « commission des neuf », chargée de faire des propositions constructives. Cette « commission des neuf » tint une séance en commun avec le comité central de l'ASF, à la fin décembre. A l'issue de cette réunion, une résolution en cinq points a été élaborée:

- 1) l'activité du département technique, son maintien est prolongé pour une année;
- 2) le « ressort 1 » (secteur de l'équipe nationale) reçoit immédiatement un nouveau chef;
- 3) il faut également prévoir le plus rapidement l'engagement d'un « coach » à plein temps;
- 4) le « chef de ressort » de l'équipe nationale doit être membre du comité central de l'ASF;
- 5) la ligue nationale apporte sa contribution aux frais du département technique en versant une somme de 50,000 francs pour un an.

INSTANCE DE RECOURS

M. Lucien Schmidlin a révélé que la ligue nationale avait préparé une candidature au poste de « chef de ressort » de l'équipe nationale, celle de M. Harry Thom-

men (47 ans). M. Schmidlin insista sur les mérites de M. Thommen, président du FC Bâle et qui a toujours été proche de l'équipe nationale. Au vote, 24 délégués sur 28 voix élurent M. Thommen. Les délégués, par 27 voix, acceptèrent le maintien du département technique pour une nouvelle année comme ils admettent, à l'unanimité, la contribution financière de 50,000 francs.

L'instauration d'une instance de recours au plus haut niveau — ce qui met fin à une anomalie, puisqu'aucune possibilité de recours n'existait contre une décision du comité central — incita le FC Servette à retirer sa proposition d'une modification de l'article 30: « Aucune des peines prévues ne peut être prononcée sans que l'intéressé ait été préalablement entendu ».

INNOVATION À LA TÉLÉVISION

Le club genevois provoqua peu après une discussion intéressante en demandant que soit reconduite la formule des matches aller et retour pour les quarts et demi-finales de la coupe. Combattu par les représentants de Wettingen et de Mendrisio, cette proposition fut admise par 16 voix contre 11.

Le dernier point important de l'ordre du jour concernait une proposition de la commission pour les questions de transfert. Des mesures ont été prises afin d'éviter le racolage. L'introduction d'une liste officielle de tous les joueurs qui ont été annoncés par les clubs en vue d'un transfert possible a été décidée. Enfin, le contrat avec la télévision a été reconduit. Une innovation est prévue: dès la prochaine saison, la télévision aura le droit, exceptionnellement, de téléviser deux

matches à la fois, c'est-à-dire d'offrir aux téléspectateurs les scènes les plus intéressantes de ces matches. Cette mesure est envisagée en raison du perfectionnement des moyens techniques de la télévision.

Pour la prochaine saison

Ouverture le 15 août en Suisse

Au cours de son assemblée de Berne, la ligue nationale a décidé d'avancer le début du championnat 1970-71, afin d'offrir une plus grande marge de manœuvre à l'équipe nationale. Le prochain championnat de ligue nationale débutera ainsi les 15 et 16 août 1970.

patinage artistique

Sélection suisse pour les championnats d'Europe

Les champions suisses désignés à Winterthour ont été sélectionnés pour les championnats d'Europe, qui auront lieu du 4 au 8 février, à Leningrad. Il s'agit de Charlotte Walter (Zurich) Daniel Høner (Zurich), Karin et Christian Kunzle (Bâle) et Tatiana et Alexandre Grossen (Ascona). Aucun remplaçant n'a été désigné.

Les groupes

Voici la composition des quatre groupes avec les numéros affectés à chaque équipe:

Groupe un (Mexico): 1. URSS - 2. Mexique - 3. Belgique - 4. San Salvador.

Groupe deux (Puebla et Toluca): 5. Uruguay - 6. Israël - 7. Italie - 8. Suède.

Groupe trois (Guadalajara): 9. Roumanie - 10. Angleterre - 11. Tchécoslovaquie - 12. Brésil.

Groupe quatre (Leon): 13. Pérou - 14. Bulgarie - 15. Maroc - 16. Allemagne occidentale.

Le Brésilien Jairzinho est trop exigeant

L'aïlier droit de la sélection brésilienne Jairzinho est en désaccord avec son club Botafogo. Jairzinho exige 250,000 cruzeiros (292,000 francs suisses) pour signer un nouveau contrat de 2 ans avec son club. Mais Botafogo a fixé son prix à 180,000 cruzeiros (172,000 francs suisses), d'où le litige.

On estime généralement que les exigences de l'aïlier droit brésilien sont dues, principalement, au fait qu'il est sélectionné dans le « mondial » et que, vraisemblablement, son transfert, si son contrat avec Botafogo n'est pas renouvelé, n'interviendra qu'après le championnat du monde. Des bruits circulent que Sao Paulo serait intéressé par l'acquisition de Jairzinho.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Sport-Toto: colonne des gagnants

221 - 111 - 2X1 - 1X22

AGENCE
Nous vendons, parce que nous livrons

Garages Henri Favre
Apollo
Phy Lac Neuchâtel Tél. 54016

Dettes = Soucis
Débarrassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion: absolue

Fribourg Tél. (037) 9 24 04
Lausanne
1. r. Tunnel - Tél. (021) 22 36 82
Genève Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel Tél. (038) 5 38 95

Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg
Tél. 037/9 24 04/05

BUFFET CFF — DELEMONT
cherche
SOMMELIERS
ou
SOMMELIÈRES
Tél. (066) 2 35 37 de 8 à 12 h
ou de 14 à 18 heures

Hôtel de 1er rang, à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
femme de chambre
capable et consciencieuse.
S'adresser à la réception de l'hôtel Beaux-Arts. Tél. 4 01 51.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
femme de ménage
Bon salaire, à l'heure, à la journée ou au mois. Place stable, chambre et pension à disposition.
Lehnerr Frères, comestibles, Marin. Tél. 3 29 44.

ELECTRONA
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,
OUVRIÈRES
pour travaux sur circuits imprimés, ainsi que pour soudage, montage et contrôle.
Travail à plein temps ou à la demi-journée.
Semaine de 5 jours. Formation assurée par nos soins.
Suisseuses ou candidates étrangères avec permis d'établissement ou hors plafonnement sont priées de faire offres, de se présenter ou de téléphoner à
Electrona S. A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

Fabrique de verres de montres Huguenin & Folletète Portes-Rouges 163, Neuchâtel. cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,
ouvrières
suisses, pour travaux d'atelier faciles et propres
Se présenter ou téléphoner au No (038) 5 41 09

HK
HAEFLIGER & KAESER S. A.
cherche, pour son service de facturation,
UNE EMPLOYÉE DE BUREAU
rapide, précise et habile dactylographe. Il s'agit d'un poste à temps complet offrant dans le cadre de travaux divers la possibilité de se familiariser en particulier avec les machines à perforer I.B.M.,
ainsi que
UNE EMPLOYÉE DE BUREAU
pour le central téléphonique et divers travaux; connaissance de l'allemand désirée.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres: rue du Seyon 6
Tél. 5 24 26

ego
NEUCHÂTEL engage pour son supermarché de SAINT-BLAISE un BOUCHER
Caisse de retraite. Prestations sociales d'une grande entreprise.
Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

OFFRES D'EMPLOIS
Métaux Précieux S.A., Neuchâtel,
cherche
DESSINATEUR EN MACHINES
pour travaux intéressants et variés au sein d'un groupe jeune et dynamique.
Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Tél. 5 72 31

Café ouvrier cherche
sommelière
pour entrée immédiate. Gains élevés, congés réguliers, nourrie, logée.
Café du Guillaume Tell, Aigle
Tél. (025) 2 24 52
Nous cherchons
un(e) jeune employé(e)
au courant de tous les travaux de bureau ainsi qu'un
employé
pour notre production de bracelets synthétiques.
Jeune homme désireux de se créer une bonne situation serait éventuellement formé.
Adresser offres à « Bracelets-Union », G. Rais, Fahys 35, 2002 Neuchâtel.

BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA
Horlogers qualifiés
poste à responsabilités
Horlogers décodeurs
pour nos montres conventionnelles ou électroniques ACCUTRON
Horlogers
seraient formés sur nos montres électroniques ACCUTRON
Veuillez appeler le (038) 4 15 52 jusqu'à 18 h, ou envoyer vos offres de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel

HOCKEY

En ligue A, la situation continue d'évoluer favorablement à La Chaux-de-Fonds

Un des plus beaux moments du championnat

LA CHAUX-DE-FONDS - KLOTEN 7-4 (0-3 3-0 4-1)

MARQUEURS: Spitzer 3me; Rufer 10me; Weber 12me; Berger 31me; Kunzi 33me; Turler 39me; Kunzi 52me; U. Luthi 53me; Dubois 53me; Turler 58me; Kunzi 60me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet: Furrer, Sgualdo; Huguenin, Kunzi; Reinhard, A. Berra, R. Berra; Dubois, Berger, Pousaz; Turler; Stammbach, Curchod. Entraîneur: Pelletier.

KLOTEN: Bigler; W. Frei; R. Frei; Nussbaumer, J. Lott; U. Luthi, U. Lott, H. Luthi; Weber, Rufer, B. Meier; R. Meier, Keller, Spitzer. Entraîneur: P. Luthi.

ARBITRES: MM. Gerber de Wichtrach et Spring de Kreuzlingen (excellents).

NOTES: patinoire couverte des Météores, 5000 spectateurs. A partir de la 50ème minute, La Chaux-de-Fonds ne joue qu'avec deux lignes d'attaque: une formée de Turler, Stammbach et Reinhard, l'autre de Dubois, Berger et R. Berra. Blessé à la 57me, Dubois ne reviendra plus sur la glace. Match d'une grande correction; aucune pénalité.

ZURICOIS ASTUCIEUX

Les Chaux-de-Fonniers ont un don dont ils se passeront sans doute volontiers: l'art d'engendrer l'incertitude en favorisant l'adversaire au début de la rencontre. Habituellement, cet adversaire ne parvient à tirer qu'un modeste parti de la situation. Mais il peut arriver qu'il ne rate pas une occasion de se rir du champion. C'est ce qui s'est produit samedi soir.

Kloten, évoluant dès les premières minutes sur un rythme élevé, a tiré astucieusement profit d'un début catastrophique de l'équipe neuchâteloise. Passive, empruntée,

voire endormie (Rigoleto), la formation de Pelletier n'était, certes, pas dominée par celle de Luthi, mais elle n'avait pas le venin; la défense jouait avec mollesse et les attaquants négligeaient les tirs. Rigoleto encaissait trois buts aisément évitables par lui et sa défense, alors que nous n'avions guère la possibilité de jouer les qualités de son vis-à-vis Bigler. Bref, cela ne pouvait pas aller plus loin pour La Chaux-de-Fonds, ni mieux pour Kloten.

ÉTRANGLEMENT

Il fallait, néanmoins, connaître les vraies qualités du champion suisse pour espérer le voir rétablir une situation qui paraissait désespérée pour beaucoup. A vrai dire, l'équipe neuchâteloise rassura ses partisans dès les premières secondes de la période intermédiaire. En harcelant leurs adversaires dans leur camp, les Reinhard, Dubois, Berger et autres Turler entreprirent un siège en règle de la cage de Bigler. Après avoir tenté quelques incursions dans le camp chaux-de-fonnier, les Zuricois durent limiter leurs ambitions à encaisser le moins grand nombre de buts possible, étranges qu'ils étaient par une équipe neuchâteloise extraordinaire d'ardeur, de puissance et de vivacité. Avant même que Berger ait marqué le premier but, l'égalisation ne faisait plus de doute. Elle fut donc dix fois méritée; beaucoup plus, en tout cas, que les 3 buts préalablement réussis par Kloten.

MINUTES EXALTANTES

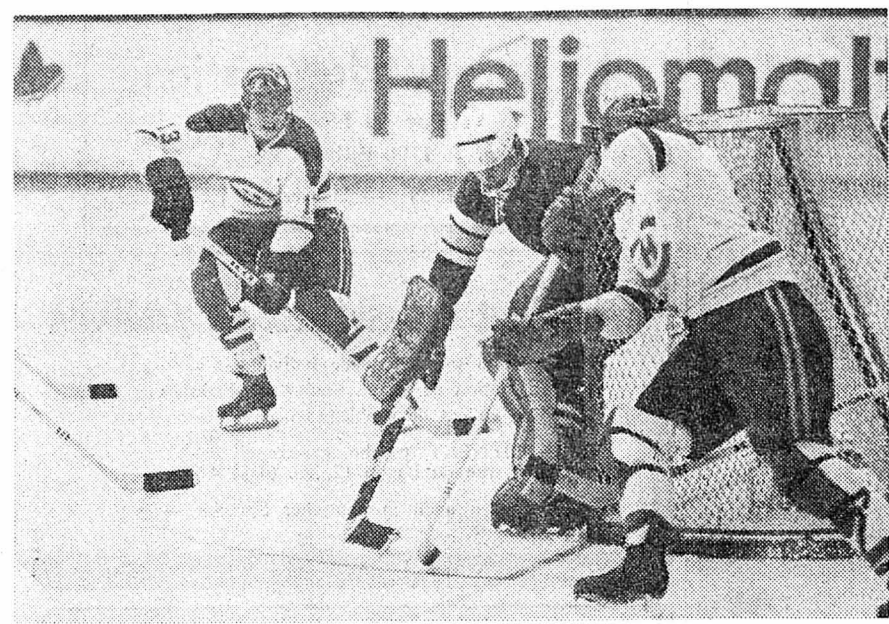
L'ultime période a débuté dans une ambiance de défiance réciproque et de prudence. La Chaux-de-Fonds semblait réserver ses forces pour lancer le grand assaut dans les dernières minutes, alors que Kloten paraissait se contenter du 3-3 — sentiment fort compréhensible! Mais, à partir du changement de camp, le rythme s'élevait à nouveau de par la volonté de La Chaux-de-Fonds. Pelletier avait savamment préparé le coup; il se privait de Jeannin, Curchod et André Berra. Les autres, rassemblés en deux lignes, assuraient la vic-

toire à leur équipe au cours de quelques minutes exaltantes, Kloten n'étant pas décidé à « mourir ».

FORCE MORALE

Ce fut une explication de qualité, bien que les deux formations aient montré des faiblesses (ce qui nous a, d'ailleurs, valu de voir tant de buts). Kloten a fait preuve d'adresse et d'opportunité, mais il a dû s'incliner devant plus fort que lui. A certains moments, il a paru provenir de la ligue en dessous, tant il était dominé, harcelé, incapable de sortir de sa tanière. Il n'empêche qu'il fallait une grande force morale aux Chaux-de-Fonniers pour obliger l'adversaire à montrer des défauts qu'on ne lui soupçonnait généralement pas avant la première pause. Le redressement des Neuchâtelois a été un des plus beaux moments de ce championnat, moins par les chiffres qu'en raison du jeu déployé pour l'accomplir. Personne n'aurait résisté à cette furie organisée, à ce flux envahissant. On peut remercier Kloten d'avoir su piquer le champion où il le fallait pour provoquer sa colère.

F. Pahud



DANGER. — Les Chaux-de-Fonniers Berger (13) et Dubois menacent le but défendu par Bigler

(Avipress - G. C.)

Berne mal placé dans la poule de relégation Viège a su profiter des occasions

BERNE - VIÈGE 1-3 (0-0 1-2 0-1)

MARQUEURS: H. Truffer 23me; Ludi 34me; Hofer 39me; B. Zenhäusern 51me.

BERNE: Kiener; Soravia, Ruegg; Brun, Kaufmann; P. Schmidt, R. Schmidt, Wyss; Zahnd, Dellsperger, Iseli; Hofer, Becher, Dolder; Lerch. Entraîneur: Diethelm.

VIÈGE: Bassani; O. Truffer, Zurbruggen; A. Zenhäusern, A. Truffer; B. Zenhäusern, K. Pfammatter, H. Truffer; In Albon, H. Ludi, F. Wyssen; P. Pfammatter, Elsig, J. Truffer. Entraîneur: Anton.

ARBITRES: MM. Ehrensperger et Berchten de Kloten.

NOTES: Patinoire de l'Allmend, 5200 spectateurs. Brouillard, mauvaise visibilité, glace rugueuse. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Berne; 3 fois 2 minutes contre Viège.

RIEN NE VA PLUS

Les Bernois ont perdu le match qu'ils devaient absolument gagner pour envisager la suite des opérations avec confiance. Et l'on peut se demander, maintenant, si les hommes de Diethelm n'ont pas perdu, face à ces Valaisans qu'ils ont pourtant largement dominés, leur dernière chance de se maintenir en ligue A, car il semble

bien que le moral n'y est plus, que rien ne va plus dans cette équipe qui avait laissé entrevoir de réelles promesses en début de championnat.

C'est sur contre-attaque que les visiteurs ouvrirent la marque, après avoir été très nettement dominés tout au long des 30 premières minutes. Les attaquants bernois se montrèrent incapables d'exploiter les nombreuses occasions qu'ils se forgèrent durant cette première moitié du match. Les frères Schmidt étant, notamment, dans un mauvais soir. Après que H. Ludi eût marqué un second but pour les Viégeois, l'équipe locale réussit à réduire l'écart à quelques secondes de la fin du deuxième tiers-temps. Tout n'était pas encore perdu de ce moment-là, et il fallut tout le brio d'un Bassani en grande forme pour sauver les visiteurs d'une capitulation certaine dans les premières minutes de l'ultime période. Mais c'est à nouveau sur contre-attaque que Viège, par l'entremise de B. Zenhäusern, parvenait à marquer, scellant ainsi définitivement l'issue de la partie. Berne, c'est certain, a perdu cette partie par le manque d'efficacité de ses avants.

W.K.

Championnat de première ligue (groupe 5) Victoire méritée de Moutier

MOUTIER - YVERDON 6-2 (1-1 2-1 3-0)

MARQUEURS: Berney 2me; Allemann 20me et 46me; Aubry 22me; Clémengon 29me; Wintereg 30me; Kohler I 45me; Lanz 53me.

MOUTIER: Rieser; Lanz, Schweitzer, Lehmann, Dupasquier; Kohler II, Malt, Clémengon; Kohler I, Allemann, Aubry; Troesch, Burkhardt, Plumey. Entraîneur: Wiesner.

YVERDON: Jaccoud; Guiot I, Rod; Varenaz, Page; Gerber I, Berney, Thévenaz; Wintereg, Gerber II, Spitz; Schläfli, Guiot II. Entraîneur: Bagnoud.

ARBITRES: MM. Feller, du Locle, et Châtelain, de Tramelan.

NOTES: patinoire de Moutier, 600 spectateurs. Glace excellente. Temps doux et fort brouillard. Pénalités: deux fois 2 minutes contre Yverdon, et cinq fois deux minutes contre Moutier.

Dès l'engagement, le jeu est très rapide. De part et d'autre, le hockey est d'excellente facture alors que l'engagement physique est total. Profitant d'une inattention du gardien Rieser, Berney parvient à ouvrir la marque. Les Prévoités se heurtent, alors, à un Jaccoud en excellente forme et ne parviennent à égaliser qu'à l'ultime minute de cette période initiale. Dans le deuxième tiers-temps, les gens du lieu prennent l'initiative des opérations et domineront les

visiteurs sans discontinuer. Toutefois, ces derniers parviendront à limiter les dégâts. C'est dans la période finale que le jeu mieux structuré de Moutier parviendra à s'imposer à celui des visiteurs. Finalement, la marque reflète la physionomie de cette rencontre.

E. M.

Lourde défaite de Tramelan

VALLÉE DE JÔUX - TRAMELAN 10-2 (5-0 3-2 2-0)

MARQUEURS: M. Luthi 2me; von Gunten 5me; Lally 9me; R. Golay 17me; Locatelli 20me; Bolomey 23me; M. Luthi 28me; N. Humair 32me; Locatelli 34me; Voisin 39me; J. Luthi 49me; R. Golay 57me.

Partis très fort, les Combiens firent la décision lors du premier tiers-temps déjà. Ils ralentirent quelque peu l'allure au cours de la période suivante et offrirent alors deux « cadeaux » que les visiteurs utilisèrent avec à-propos. La partie demeura correcte jusqu'à la 50ème minute, puis elle dégénéra. On vit jusqu'à quatre Tramelans ensemble sur le banc des pénalités. Tout cela était bien inutile.

V. L.

Tour de relégation: mauvaise soirée pour les Neuchâtelois Young Sprinters malchanceux au Dolder

GRASSHOPPERS - YOUNG SPRINTERS 5-3 (3-3 0-0 2-0)

MARQUEURS: Schmed, 1re; Rieder, 2me; Dreyer, 7me; Henrioud, 9me; Wildbold, 14me; Secchi, 20me; Probst, 48me; Eitlsberger, 50me.

GRASSHOPPERS: Meier; von Salis, Secchi; Spillmann, Schurr; Agostoni, Probst, Friedli; Frutiger, Wittwer, Rider; Wildbolz, Thoma, Vogelsang; Eitlsberger. Entraîneur: Rosinak.

YOUNG SPRINTERS: Nagel; E. Paroz, Martini; O. Wittwer, Lauber; G. Wittwer, J.-J. Paroz, Schmed; Burkhardt, Chevalley, Henrioud; Sandoz, Burki, Dreyer. Entraîneur: Martini.

ARBITRES: MM. Tanner, de Domat et Bosch, de Davos.

NOTES: Patinoire du Dolder; glace en bon état. Température douce pour la saison. 350 spectateurs. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Young Sprinters.

EXPULSION FATALE

Young Sprinters a été mal payé. Rapides, volontaires, les Neuchâtelois auraient mérité pour le moins le match nul. Hélas! la chance ne leur a pas souri. En effet, les poteaux virent deux fois au secours de Meier qui paraissait battu. D'autre part, c'est à la suite d'une expulsion injustifiée que les hommes de Martini concédèrent le dernier but qui devait leur enlever les derniers espoirs. C'en était trop pour une équipe qui fut, de plus, trahie par son gardien au premier tiers-temps. Mal inspiré dans ses interventions, Nagel a, à notre avis, les deuxième et troisième buts sur la conscience.

Cette défaite ne doit donc pas décou-

rager les Neuchâtelois. Dans l'ensemble, meilleurs techniciens, ils se sont attiré les sympathies du maigre public. Si la défense, au sein de laquelle Martini brilla par son calme, ne fut pas parfaite, nous ne nous en sommes pas souvenus, les points positifs. Bonne dans l'interception, elle fit preuve de beaucoup de précision, dans ses passes. Intelligents, les Paroz, Wittwer et Lauber (ce dernier étonna par son aisance) relancèrent le jeu avec un bel à-propos. Les attaquants neuchâtelois eurent la malchance de tomber sur un Meier en grande forme. Dommage, car les qualités exprimées par un Sandoz, bon technicien, un Burki travailleur en diable et un Henrioud très rapide dans ses intentions méritaient un meilleur sort. Ceci d'autant plus que Grasshoppers, à part son gardien et par instant Probst et Agostoni apparut, dans tous les compartiments, comme inférieur à son adversaire. Ce qui nous fait penser que si l'on avait pu échanger les gardiens, la victoire changeait de camp... G. DENIS

UN POINT POUR SION À KUSNACHT

KUSNACHT - SION 1-1 (0-1 0-0 1-0)

MARQUEURS: Schenker, 4me; Daendliker, 47me.

KUSNACHT: Wettstein; Sperrli, Schenkel; Lips, Schaublin; Meier, Sturzenegger, Iselin; Aeschbacher, Frélicher, Daendliker; Honegger, Monga, Jud. Entraîneur: Stoyko.

SION: Heldner; Zermatten, Germanier; Hoch; Dondainnaz, Dayer, Viguet; F. Schreter, C. Schreter, Michelloud; Schenker. Entraîneur: Salzmann.

ARBITRES: MM. Kubli, d'Urdorf, et Fleury, de Neuchâtel.

NOTES: Patinoire de Kusnacht. Glace en bon état. 500 spectateurs. Karp manque chez Kusnacht alors que Sion est privé de Fontana, Cosetto et Schenker qui quitta la glace à la 8me minute. Pénalités: trois fois 2 minutes contre Kusnacht; trois fois deux minutes contre Sion plus 10 minutes de méconduite à Imhof pour réclamation depuis le banc des joueurs qu'il ne quitta jamais!

CE FUT SUFFISANT...

Handicapé par l'absence de plusieurs éléments, Sion n'a pu jouer qu'avec trois arrières et deux lignes d'attaque. Il a réussi le match nul; c'est bien. Mais il ne pouvait espérer les deux points. Mieux organisés que les Zuricois, les Valaisans ont dominé plus souvent qu'à leur tour. Hélas, ils trouvèrent en Wettstein un gardien en grande forme. Courageux sans être téméraire, il réussit des arrêts de grande classe. Ce fut suffisant...

G. D.

Winterthour n'a résisté que le premier tiers-temps Lausanne déchainé obtient neuf buts

LAUSANNE - WINTERTHOUR 9-2 (1-1) (6-1) (2-0)

MARQUEURS: Haussener 1re, Weidmann 5me, Bernasconi 27me, Roccati 33me, 35me et 59me, Nussberger 37me, Schläppli 37me, Wyss 38me, Oeffner 39me, Winiger 54me.

LAUSANNE: Luethi; Mессelier, Roccati; Bernasconi, Nussbaum; Friedrich, Wigner, Schenepi; Haussener, Nussberger, Oeffner; Sulzner, Wicky, Monod. Entraîneur: Picard.

WINTERTHOUR: Pfiffner; Fuellemann, Walter; Suppan, Kuemin; Hagenbucher, Wyss, Schmid; Reinhard, Uttinger, Weidmann; Fehr, Altorfer.

ARBITRES: MM. Brenzikofer, de Berne et Gunzinger, de Courrendlin.

NOTES: Patinoire de Montchoisi, bonne glace, brouillard. 500 spectateurs. Pénalités: Lausanne 5 fois 2 minutes, Winterthour 9 fois 2 minutes.

NETTE SUPÉRIORITÉ

Au cours du premier tiers-temps, les Lausannois placèrent de bonnes attaques mais furent trahis par un manque de réussite. Bien que dominant, les joueurs de Marc Picard n'arrivaient pas à prendre l'avantage contre un adversaire lent et complètement dépourvu de jeu collectif. Lausanne se reprit fort bien au second tiers-temps, dans lequel sa technique nettement supérieure creusa l'écart de manière défen-

sive. En effet, les visiteurs n'existent pratiquement plus durant tout le reste de la partie, offrant ainsi aux joueurs de Lausanne une victoire amplement méritée et qui risque de faire pencher la balance du bon côté. Il faut signaler que la fin du dernier tiers-temps fut marquée par des pénalités fort justes qui sanctionnèrent un assez mauvais esprit régnant dans les deux équipes. On cherchait souvent l'homme plus que le palet. Les défenseurs lausannois résistèrent pourtant bien aux rares attaques qui leur étaient portées et s'efforcèrent même de luxe, grâce à Roccati et à Bernasconi, de marquer quatre buts.

F. S.

La Pologne d'accord de jouer à Stockholm

« La Pologne prendra part au championnat du monde, dans le groupe « A » à Stockholm, si elle y est invitée officiellement par la ligue internationale » a déclaré M. Stanislaw Rozalski, membre du comité directeur de la fédération polonaise de hockey sur glace. Toutefois, assure-t-il, aucune invitation de ce genre n'est encore parvenue à la fédération polonaise.

La déclaration du dirigeant polonais fait suite au refus des Etats-Unis de

remplacer le Canada dissident dans le groupe « A ». La Pologne, qui, au dernier tournoi mondial du groupe « B », s'était classée deuxième, devait cette année être présente à Bucarest. « L'attitude adoptée par le Canada et les Etats-Unis a créé une situation nouvelle au sein de la ligue internationale de hockey sur glace et pour y faire face, il est encore de M. Rozalski, la Pologne procédera à la modification de son calendrier en vue de la préparation de l'équipe nationale polonaise.

Aux Vernets, Bruno Wittwer a justifié ses ambitions La course poursuite de Genève Servette

GENÈVE SERVETTE-LANGNAU 4-5 (0-1 2-2 2-2)

MARQUEURS: B. Wittwer 10me, 32me et 52me; Joris 22me; Stuppan 37me; Lengweiler 54me; Dubi 56me et 60me.

GENÈVE SERVETTE: Kern; Rondelli, Conne; Stuppan; Dubi; Chappot, Deslarzes; Giroud, Henry, Joris; Pargaetzi, Johner, Lentillon. Entraîneur: Laureudane.

LANGNAU: Horak; Meier, Tanner; P. Lehmann, S. Bertschi; Schenk, K. Wittwer, Lengweiler; H. Wuthrich, B. Lehmann, F. Lehmann; H. Wittwer, Heinz Lehmann, U. Lehmann. Entraîneur: Patterson.

ARBITRES: MM. Weidmann de Zurich et Vuillemin de Neuchâtel.

NOTES: patinoire des Vernets, 5300 spectateurs. Genève Servette est privé de Clerc (blessé), Bettli (actuellement à l'école de sous-officiers mais à l'infirmerie) et Briffod (malade). A Langnau, on note la rentrée d'Horak après quatre matches de suspension, alors que H. Wuthrich (il se ressent d'une commotion cérébrale survenue il y a trois ans) est absent. Dès le second tiers-temps, Deslarzes cède sa place à Kast et, dès le milieu du match, la troisième ligne genevoise disparaît de la glace. Tirs au but: 30-24 (7-9 14-9 7-7). Pénalités: une fois 2 minutes contre Genève

Servette; deux fois 2 minutes contre Langnau.

QUESTIONS

Langnau est-il plus fort que Genève Servette? Telle est la première question qui vient à l'esprit au terme de cette confrontation dont les Bernois ont acquis le bénéfice. La différence? Langnau a réalisé avec clarté ce que les Genevois de Laureudane compliquaient à loisir. Certes, il y eut le brio de Horak (trois arrêts stupéfiants au cours, notamment sur deux tirs de Dubi) et l'absence de Clerc.

La présence de l'international dans le but genevois pouvait-elle modifier le résultat? Non en ce qui concerne les cinq buts concédés par Kern. Mais la présence de Clerc aurait donné de l'assurance à l'équipe, surtout à la défense (Rondelli et Conne en particulier). Toutefois, Genève Servette a échoué en attaque, là où Langnau a su tirer les marrons du feu grâce notamment à sa première ligne d'attaque, en particulier à Bruno Wittwer qui se révéla un brillant technicien. Sur la glace des Vernets cet apprenti tyrographe de 19 ans a justifié son titre (encore officieux) de meilleur compteur du pays.

Diminué en défense, Genève Servette prit crânement le taureau par les cornes

P.-H. Bonvin

Ligue B: Ambri Piotta grand favori dans la course à l'ascension

Thoune a failli provoquer une belle surprise

THOUNE-AMBRI PIOTTA 1-2 (0-0 1-1 0-1)

MARQUEURS: Kratzer 31me; Darani 34me; C. Celio 57me.

THOUNE: Jaeggi; Baumgartner; H. Kunzi; Müller; Imobersteg; Spring; Burger; Kunz; Kratzer; Stauffer; Jenni; Gurtner; Stauri; Equilino; Burki. Entraîneur: A. Kunzi.

AMBRI PIOTTA: Grunig; Mottini; Ticozzi; Geniuzzi, Muttoni; G. Celio, C. Celio, Butti; Darani; Castelli; F. Celio; Gendotti; Panzera; Croce; Baldi. Entraîneur: Kilias.

ARBITRES: MM. Aellen de la Chaux-de-Fonds et Buret de Wallisellen.

NOTES: patinoire de la Grabengut. Epaïs brouillard pendant toute la rencontre. Affluence record (4200 spectateurs). Au cours du 3me tiers, tant Jenni que Stauffer devront recevoir des soins. Ambri, accompagné d'une foule de 500 « sup-

porters » fanatiques, doit se passer de son arrière, Panzera. Dès le 2me tiers-temps, Baldi prend la place de Gendotti au sein de la 3me ligne. Pénalités: Thoune 3 fois 2 minutes; Ambri 4 fois 2 minutes.

DÉBUT ULTRA-RAPIDE

Thoune, projeté presque sans le vouloir parmi les candidats à l'ascension, a livré contre les Tessinois un de ses meilleurs matches. Selon son habitude, Ambri Piotta débuta sur un rythme ultra-rapide et tenta de surprendre son adversaire. La première ligne, particulièrement Cipriano Celio, fut des plus dangereuses. Devant de tels assauts, Thoune ne perdit pas la tête et continua à développer son jeu habituel, simple mais peu orthodoxe.

Grâce aux réflexes de Grunig et de Jaeggi, aucun but ne fut réussi au cours du premier tiers-temps. La deuxième période fut tout aussi intense et palpitante. On sentit, cependant, qu'Ambri, par un jeu plus étoffé, plus rapide et technique à la fois, était plus près de faire la décision. Et pourtant, sur une rupture de Muller, Kratzer partait sur la droite, en compagnie de Stauffer; le premier but était parfait. La réaction tessinoise fut terrible et Darani, admirablement servi par Ticozzi, égalisait.

RÉFÉRENCE

Dans le brouillard, Thoune ne vit pas qu'il était en surnombre; Gurtner fut pénalisé et Cipriano Celio ne manqua pas une telle occasion. Il est juste, toutefois, de reconnaître qu'Ambri Piotta a mérité sa faible victoire. En effet, disposant d'un tout plus homogène, plus équilibré et aussi plus mûr, les Tessinois ont développé pen-

dant toute la rencontre un jeu d'un excellent niveau. Thoune n'a pas démerité, au contraire, et avec un peu plus de chance,

aurait tout aussi bien pu obtenir le match nul. C'est une référence!

A. C.

Lugano a conservé son mince avantage Fribourg n'a pas battu Molina

LUGANO - FRIBOURG 1-0 (0-0, 1-0, 0-0)

MARQUEUR: Corti 36me.

LUGANO: Molina; Friedrich, Corti; Furrer, Imhof; Rezzonico; Brambilla, Mombelli; Schaub, Baldi, Zimmermann; Bernasconi, Giudici, Ringler; Brenna; Siegenberger.

FRIBOURG: Mewly; Hubscher, Piotta; Perrier, Waeber; Wintereg, Gilléron, Moulin; Etienne, Purro, Aebi, Dick, Schaller, Lehmann.

ARBITRES: MM. Hauri, de Genève, et Magnanat, de Morges.

NOTES: stadio de la Resega, 300 spectateurs dont une centaine de Fribourgeois. Neige durant toute la partie. La piste a été déblayée toutes les dix minutes.

Un résultat nul aurait été plus équitable. Fribourg a fait jeu égal avec les Tessinois, se montrant même supérieur sur le plan technique. La rencontre n'a pas été passionnante, malgré l'engagement des joueurs. Le jeu a été correct et, durant les premières quarante minutes, il n'y eut aucune pénalisation. Les deux

gardiens furent les deux meilleurs éléments en piste. Fribourg obtint même l'égalisation mais le but fut refusé. Dans les dernières minutes, sur une neige qui tombait de plus en plus fort, on ne voyait souvent plus le palet — Fribourg attaqua avec volonté, mais ne réussit pas à marquer. Dans les dernières secondes, Lugano avait un joueur pénalisé et Fribourg fit sortir son gardien. Évoluant à six contre quatre, les Romands ne parvinrent pas à égaliser. Lugano se montrant assez habile pour conserver son mince avantage.

All

Bienne aurait pu s'imposer

BIENNE - COIRE 6-6 (2-3 2-2 2-1)

MARQUEURS: Koch, 4me, 5me et 32me; Greder, 8me; Padrutt, 18me; Wehrli, 20me et 39me; Hurlzer, 30me; Disch, 34me; M. Burri, 42me; Aeschlimann, 45me; Neininger, 52me.

BIENNE: Luthi; Baertschi, Greder; Kleiner, Megert; M. Burri, B. Burri, Probst; Hugli, Wehrli, Aeschlimann; Geiser, Perrenoud, Hurlzer. Entraîneur: Crikshank.

COIRE: Maier; Dekumbis, Padrutt; Wehr, Mettler; Neininger, Koch, Waeger; Turnell, Schwendener, Wellenzohn; Disch, Good, Kalsler. Entraîneur: Fysek.

ARBITRES: MM. Fatton, de Neuchâtel, et Aubort, de Lausanne.

NOTES: Patinoire de Bienne. Brouillard épais, 1000 spectateurs. Bienne joue sans Pontli, blessé. A la 30me, Luthi, blessé, cède sa place à Haenggi. Pénalités: Bienne 2 fois 2 minutes; Coire 6 fois 2 minutes et 10 minutes de méconduite à Padrutt.

GARDIENS DISTRAITS

Après sa défaite face à Ambri Piotta, Bienne se devait de gagner pour maintenir le contact avec la tête du classement. Il n'y est pas parvenu. Il a été contraint de partager les points avec une équipe grisonne très volontaire et rapide, qui lui causa maints problèmes. La victoire était, cependant, à la portée des Biennois, mais ils pâtirent de la mauvaise prestation de

leurs gardiens, Luthi puis Haenggi. En effet, Coire réussit trois de ses buts sur des tirs pris bien au-delà de la ligne bleue. Le brouillard ne peut constituer une excuse, car le gardien de Coire, lui, se montra très à son affaire.

Bienne avait très mal débuté. Pris à froid, il encaissa deux buts en moins d'une minute. Il eut le mérite de ne pas se laisser abattre. Il sut réagir avec vigueur, mais sa course poursuite fut souvent réduite à néant par des erreurs défensives. Il ne prit l'avantage pour la première fois que lors de la dernière période. Menant 6-5, il pouvait envisager le succès; les attaquants avaient les occasions pour prendre un avantage décisif, mais ils les ratèrent et une nouvelle erreur de leur gardien leur coûta la victoire.

Ph. B.

DAVOS EFFICACE CHEZ LUI

DAVOS - VILLARS CHAMPÉRY 6-3 (1-1 3-1 2-1)

MARQUEURS: Bonzon, 6me; Jenny, 15me, 35me et 55me; Sprecher, 23me et 53me; R. Christoffel, 26me; Piller, 26me; Nater, 49me.

DAVOS: Abegglen; Hendersson, L. Christoffel; Kradolfer, Gfeller; M. Torriani, Flury; Jenny; R. Christoffel, Durst, R. Torriani; Hauser, Sprecher, Pargaetzi; Keller. Entraîneur: « Bibi » Torriani.

VILLARS CHAMPÉRY: Berthoud; Gallaz, Heiz; Piller, Guex;

DETTES = problèmes

Nous sommes maintenant là pour vous en débarrasser. Profitez de notre expérience. Adressez-vous à la maison spécialisée.

Bureau de gestion

Rue de Morat 255
1700 FRIBOURG

Tél. (37) 9 12 58 — Ouvert en permanence

Cabinet de psychologie pratique

- Orientation professionnelle individuelle
- Réorientation de jeunes adultes et d'adultes
- Conseil en cas de problèmes divers

FÉLIX LIÉNERT, psychologue-conseil ASPA
Neuchâtel, rue du Bassin 12, tél. (038) 4 60 46

— Beratungen auch in deutscher Sprache —

RESTAURANT CHÂTEAU DES FRÊTES

à 10 minutes du Locle (NE)

Tous les soirs :

ZOLTAN LAQATOS

et son orchestre TZIGANE de Radio BUDAPEST

Spécialités hongroises
Cadre idéal — Tél. (039) 6 10 18

Roquefort français
H. Maire, Fleury 16

PHOTOGRAPHES AMATEURS

La rédaction des sports de la FAN cherche diapositives en couleurs d'un sauteur à ski en vol.

Si possible gros plan. Urgent. Récompense au meilleur.

Envoyer les documents à la FAN, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

aux p'tits soins chez votre opticien

Jutzel
RABUS NEUCHÂTEL TEL. 5 11 38

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

AVIS A NOTRE CLIENTÈLE

Nous l'informons que dès ce jour

CHAQUE LUNDI

le magasin sera fermé toute la journée

JUTZELER

Hôpital 3 — Neuchâtel

Toujours à l'avant-garde
Boutique Jersey-Tricot

Tél. 5 61 91
Seyon 5c
Neuchâtel

Monsieur

dans la quarantaine, possédant voiture, cherche amie pour sorties.
Ecrire en joignant photo à CO 79, au bureau du journal.

Prof. médicales

Georges STERCHI

médecin-dentiste
7, rue du Musée
ABSENT jusqu'au 19 janvier

DOCTEUR Olivier Thiébaud DE RETOUR

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel

épicerie

de quartier. Prix très intéressants. Adresser offres écrites à EO 52, au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Véhicules à moteur

Particulier vend

ALFA ROMEO

1600 GT, état impeccable, pneus à clous, couleur rouge. Tél. 7 23 61.

A vendre superbe coupé **FIAT 850 ABARTH** moteur et boîte de vitesses révisés. Peinture neuve. Prix Fr. 2850.— Expertisé. Grandes facilités de paiement. Garage R. WASER Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 16 28

Demandes à acheter

1 OBJETIF 5,5 mm Kern pour caméra Paillard D8L, ou 1 caméra type P1. Tél. (038) 6 15 28.

A louer

CHAMBRE meublée ou non meublée à dame ou demoiselle pouvant s'occuper des nettoyeurs. Adresser offres écrites à BN 0078 au bureau du journal.

PETITE CHAMBRE avec confort, à monsieur suisse. Téléphoner le matin au 5 12 87.

A SERRIÈRES, CHAMBRES à 1 et 2 lits, confort, cuisine. Tél. 4 00 34.

APPARTEMENT de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, pour les 1er mars et 1er avril, tout confort. Tél. 7 93 38, au Landeron.

AU CENTRE, chambre indépendante, Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille sérieuse tout confort, part à la salle de bains. Limite de taxe. Tél. 4 22 40.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES est cherché par jeune couple pour fin avril. Région de Neuchâtel à Marin. Tél. 5 21 73.

200 fr. DE RÉCOMPENSE pour un appartement de 4 pièces avec confort, dans le bas de la ville ou dans la région Neuchâtel - Serrières - Hauterive, pour le 24 juin ou date à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres 121-9, au bureau du journal.

APPARTEMENT OU VILLA de 5 à 6 pièces, pour date à convenir. Tél. 8 48 06.

URGENT, SUTDIO ou petit appartement meublé ou non, est cherché par couple, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (039) 5 42 53, heures de bureau.

VAL-DE-TRAVERS, local pour réparations de voitures. Tél. 8 72 50, le soir.

APPARTEMENT MINIMUM 2 pièces, loyer modéré, en ville, pour début avril. Tél. 4 37 63.

CHAMBRE modeste à 2 lits, au centre. Restaurant Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 95 95.

LOCAL POUR RÉPÉTITIONS ou grande cave, est cherché par groupe de théâtre. Tél. 5 30 39, entre 18 et 20 heures.

PETIT APPARTEMENT de 2 chambres, non chauffé, si possible avec petite salle de bains et petit jardin. Rez-de-chaussée exclu. Bas de Cortaillod ou localités environnantes. Tél. 9 00 28.

FONCTIONNAIRE PTT cherche immédiatement ou à convenir, 3-4 pièces, ville ou banlieue. Tél. (022) 47 12 05.

APPARTEMENT de 2 1/2 ou 3 pièces (éventuellement 2 grandes pièces), confort, ou mi-confort, à Neuchâtel ou aux environs, pour les printemps 1970 ou date à convenir, par couple sans enfants. Tél. (032) 3 60 08, de 8 à 12 h et dès 18 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE ayant fréquenté l'école secondaire cherche place d'apprentie aide-pharmacieuse à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à M. Raymond Cosandier, 2046 Fontaines. Tél. 7 01 63.

DAME CHERCHE TRAVAIL d'horlogerie facile, à domicile. Tél. 8 34 02.

JEUNE ÉTRANGER, diplômé de l'École de commerce de Neuchâtel, avec permis hors contingent, cherche emploi pour date à convenir. Adresser offres écrites à KX 0069 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU sac en papier avec médicament, en ville. Tél. 5 21 73.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE, 2 ou 3 heures, 3 fois par semaine. Tél. 5 89 28.

ÉTUDIANT DONNERAIT LEÇONS d'algèbre, géométrie et physique. Tél. 6 91 92.

Divers

QUELLE GENTILLE PERSONNE prendrait en chambre et pension (régime sans sel) dame autrichienne? Tél. 3 12 61, dès 18 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien de précision ETS chef d'atelier depuis 3 ans dans branches annexes, cherche changement de situation comme chef de fabrication, éventuellement comme chef d'atelier avec perspectives d'avenir. Faire offres sous chiffres 460,000 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Comptable dynamique

dispose de 2 demi-journées par semaine pour tenir comptabilité ou exécuter travaux de bureau. Adresser offres écrites à AL 0059 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

420 No 1613 avec voiles et spinaker. Mat à remplacer. Tél. (039) 2 69 96, M. Moser.

TABLE DE SALLE A MANGER et 6 chaises, recouvertes de velours, état de neuf. Tél. (038) 7 88 29.

URGENT: 1 armoire 2 portes, 2 fauteuils, 1 table salon, 1 manteau dame, taille 48, 2 pneus VW. Le tout état de neuf. Tél. 8 72 82, après 18 heures.

UNE RABOTEUSE Müller 60 cm. Tél. 8 16 66.

SOULIERS DE SKI Henke No 38. Tél. 5 51 21, heures des repas.

1 PAIRE SOULIERS de ski à boucles, Henke, No 35; 1 blazer pour garçon de 10 ans; pantalon de ski, dame, taille 38, bon état. Tél. (038) 7 77 30.

1 LIT AVEC SOMMIER 1 1/2 place; 1 chauffe-bains à bois; 1 boiler électrique, 75 litres. Tél. 7 99 74.

1 DIVAN-LIT complet. Tél. 7 05 79, chez Mme Gaberel-Desaules, 2065 Savagnin.

Demandes à acheter

1 OBJETIF 5,5 mm Kern pour caméra Paillard D8L, ou 1 caméra type P1. Tél. (038) 6 15 28.

A louer

CHAMBRE meublée ou non meublée à dame ou demoiselle pouvant s'occuper des nettoyeurs. Adresser offres écrites à BN 0078 au bureau du journal.

PETITE CHAMBRE avec confort, à monsieur suisse. Téléphoner le matin au 5 12 87.

A SERRIÈRES, CHAMBRES à 1 et 2 lits, confort, cuisine. Tél. 4 00 34.

APPARTEMENT de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, pour les 1er mars et 1er avril, tout confort. Tél. 7 93 38, au Landeron.

AU CENTRE, chambre indépendante, Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille sérieuse tout confort, part à la salle de bains. Limite de taxe. Tél. 4 22 40.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES est cherché par jeune couple pour fin avril. Région de Neuchâtel à Marin. Tél. 5 21 73.

200 fr. DE RÉCOMPENSE pour un appartement de 4 pièces avec confort, dans le bas de la ville ou dans la région Neuchâtel - Serrières - Hauterive, pour le 24 juin ou date à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres 121-9, au bureau du journal.

APPARTEMENT OU VILLA de 5 à 6 pièces, pour date à convenir. Tél. 8 48 06.

URGENT, SUTDIO ou petit appartement meublé ou non, est cherché par couple, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (039) 5 42 53, heures de bureau.

VAL-DE-TRAVERS, local pour réparations de voitures. Tél. 8 72 50, le soir.

APPARTEMENT MINIMUM 2 pièces, loyer modéré, en ville, pour début avril. Tél. 4 37 63.

CHAMBRE modeste à 2 lits, au centre. Restaurant Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 95 95.

LOCAL POUR RÉPÉTITIONS ou grande cave, est cherché par groupe de théâtre. Tél. 5 30 39, entre 18 et 20 heures.

PETIT APPARTEMENT de 2 chambres, non chauffé, si possible avec petite salle de bains et petit jardin. Rez-de-chaussée exclu. Bas de Cortaillod ou localités environnantes. Tél. 9 00 28.

FONCTIONNAIRE PTT cherche immédiatement ou à convenir, 3-4 pièces, ville ou banlieue. Tél. (022) 47 12 05.

APPARTEMENT de 2 1/2 ou 3 pièces (éventuellement 2 grandes pièces), confort, ou mi-confort, à Neuchâtel ou aux environs, pour les printemps 1970 ou date à convenir, par couple sans enfants. Tél. (032) 3 60 08, de 8 à 12 h et dès 18 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE ayant fréquenté l'école secondaire cherche place d'apprentie aide-pharmacieuse à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à M. Raymond Cosandier, 2046 Fontaines. Tél. 7 01 63.

DAME CHERCHE TRAVAIL d'horlogerie facile, à domicile. Tél. 8 34 02.

JEUNE ÉTRANGER, diplômé de l'École de commerce de Neuchâtel, avec permis hors contingent, cherche emploi pour date à convenir. Adresser offres écrites à KX 0069 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU sac en papier avec médicament, en ville. Tél. 5 21 73.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE, 2 ou 3 heures, 3 fois par semaine. Tél. 5 89 28.

ÉTUDIANT DONNERAIT LEÇONS d'algèbre, géométrie et physique. Tél. 6 91 92.

Divers

QUELLE GENTILLE PERSONNE prendrait en chambre et pension (régime sans sel) dame autrichienne? Tél. 3 12 61, dès 18 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien de précision ETS chef d'atelier depuis 3 ans dans branches annexes, cherche changement de situation comme chef de fabrication, éventuellement comme chef d'atelier avec perspectives d'avenir. Faire offres sous chiffres 460,000 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Comptable dynamique

dispose de 2 demi-journées par semaine pour tenir comptabilité ou exécuter travaux de bureau. Adresser offres écrites à AL 0059 au bureau du journal.

Commerçant

au bénéfice d'une grande expérience des travaux comptables, administratifs et de vente souhaite entrer en qualité de collaborateur ou d'associé dans une entreprise ou un organisme de distribution du canton de Neuchâtel. Apport financier possible. Adresser offres écrites à NA 0072 au bureau du journal.

INGÉNIEUR ETS

expérimenté en génie civil — bâtiment — construction métallique, et fonctionnant comme chef de bureau

cherche changement de situation

pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres AS 64,724 N, aux Annonces Suisse S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

COIFFEUSE

cherche place à Neuchâtel ou aux environs; libre tout de suite ou pour date à convenir. Tél. 6 47 45.

CHEF DE CUISINE

cherche remplacements. Adresser offres sous chiffres HT 66, au bureau du journal.

Orchestre

(3 musiciens) libre pour les soirées. Tél. (038) 7 23 70, heures des repas.

Offres d'emplois

La Papeterie Reymond 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

un magasinier expéditeur

suisse, ou étranger hors plafonnement. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 5 44 66.

On cherche, pour entrée immédiate,

personne

pour la vente et le service au tea-room. Se présenter à la confiserie Walder, Croix-du-Marché, Neuchâtel. Tél. (038) 5 20 49.

Nettoyage d'ateliers

2 fois par semaine serait confié à un couple habitant la région. — Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3. Tél. 5 24 75.

Nettoyage d'ateliers

2 fois par semaine serait confié à un couple habitant la région. — Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3. Tél. 5 24 75.

Nettoyage d'ateliers

2 fois par semaine serait confié à un couple habitant la région. — Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3. Tél. 5 24 75.

DEMANDES A ACHETER

SUIS ACHETEUR DE PIÈCES DE MONNAIE SUISSES ET DE MONTRES DE TIR.

ARGENT Fr. 5.—

1850 Fr. 250.—
1851 Fr. 250.—
1873 Fr. 1500.—
1874 Fr. 200.—
1888 Fr. 1600.—
1889 Fr. 200.—
1890 Fr. 200.—
1891 Fr. 250.—
1892 Fr. 250.—
1894 Fr. 1100.—
1895 Fr. 1100.—
1896 Fr. 20,000.—
1900 Fr. 1200.—
1904 Fr. 1100.—

ARGENT Fr. 2.—

1850 Fr. 200.—
1857 Fr. 2700.—
1860 Fr. 100.—
1862 Fr. 250.—
1863 Fr. 300.—
1901 Fr. 150.—

ARGENT Fr. 1.—

1850 Fr. 200.—
1851 Fr. 200.—
1857 Fr. 2700.—
1860 Fr. 250.—

OR

1871 Fr. 20.—
1873 Fr. 20.—
1888 Fr. 20.—
1925 Fr. 100.—
1934 Fr. 100.—
1939 Fr. 100.—

Or Helvetia Fr. 3000.—
Or Helvetia Fr. 2000.—
Or Helvetia Fr. 7000.—
Or Vreneli Fr. 7000.—
Or Fribourg Fr. 2500.—
Or Lucerne Fr. 1000.—

Les prix ci-dessus s'entendent pour des pièces en parfait état

J'achète également: 10 c. 1875 Fr. 800.—; 1 c. jusqu'à 1910, des écus de Laupen et de tir; ainsi que des montres de tir et de curiosité.

Offres par téléphone (032) 7 59 71 de 12 à 15 et de 18 à 22 heures, ou par écrit à F. TSCHUMI, Bernhardsgüet 281, 2553 Safnern (Bienne).

A. BOURQUIN & CIE S.A. COUVET
Fabrique de carton ondulé désire engager

une jeune employée

habile sténodactylo pour son service de la correspondance et divers travaux de bureau. Place stable pour personne consciencieuse. Salaire approprié. Semaine de 5 jours.

Entrée le 1er février 1970 ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à la Fabrique de carton ondulé A. BOURQUIN & CIE S.A., Gare No 3, 2108 Couvet.

NUDING, Matériaux de construction S.A. cherche, pour son dépôt de Neuchâtel,

1 aide-magasinier

— Entrée immédiate ou à convenir

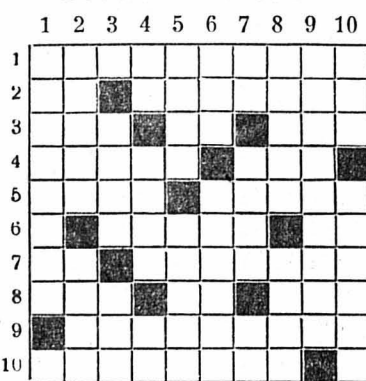
— Place stable et bien rétribuée

— Avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres à

MOTS CROISES

Problème No 994



HORIZONTALEMENT

1. Exemples à suivre. 2. Sa pluie est rare. — Stupéfiant. 3. Place de grève. — Pronom. — Il rend très largement ce qu'on lui confie. 4. Léger et souple. — Recède des trésors. 5. Révolté contre Moïse, il fut englouti dans la terre. — Religieux parfois déchaussé. 6. Lieu où l'on souffre beaucoup. — Sur la Tille. 7. Article arabe. — Stances de trois vers. 8. Partie de la charrie. — Qui ne vous cache rien. — Circulent en Roumanie. 9. Argileuse, grasse, imperméable. 10. Elle limite la vue du cheval.

VERTICALEMENT

1. Collégiens. 2. Astronome et physicien français. — Qui est vide ou qui a un chargement incomplet. 3. Titre féodal. — Elément d'une ruche. 4. Interjection. — Peu prompt. — Symbole. 5. Bourg dans l'ancienne Attique. — On y serre un fourrage. 6. Elle en a fait bouillir plus d'un. — Blanc d'argent. 7. D'une locution adverbiale. — Ancienne mesure de masse. — Désinence verbale. 8. Exposer un enjeu. — La campagne lui a réussi. 9. Balourdises. 10. Il relève le goût. — A deux fusées.

Solution du No 993



HOROSCOPE

De très brillantes configurations assureront de belles possibilités toute la matinée notamment pour les relations publiques. L'après-midi et la soirée seront moins stables et plutôt portés à la discussion.

Naissances: Les enfants de ce jour seront actifs mais patients, d'un naturel réfléchi et se dirigeront vers les carrières administratives.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Migraines répétées dues au manque d'aération. **Amour:** Evitez les disputes. **Affaires:** Essayez de louvoyer dans une affaire critique.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Mangez peu mais de façon régulière. **Amour:** Vous trouverez des différends entre l'être cher et vous. **Affaires:** Poursuivez sans relâche votre tâche.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Pratiquez le yoga. **Amour:** Suivez plus souvent votre intuition. **Affaires:** Ne négligez aucun conseil dans vos affaires.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Surveillez votre ligne de très près. **Amour:** Vous vous trouverez face à une situation délicate. **Affaires:** Un de vos projets se réalisera fortuitement.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Menez une vie très régulière. **Amour:** Soyez sincère et la réciprocité se manifestera. **Affaires:** Attention à ne pas vous laisser surprendre.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Décontractez-vous plus souvent. **Amour:** Un fait nouveau apportera des changements. **Affaires:** Rendez toujours votre travail impeccable.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Ménagez vos reins. **Amour:** Ne jugez pas trop vite. **Affaires:** Ne traitez pas à la légère les critiques.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Une petite crise de foie est à redouter. **Amour:** Ne dévoilez pas trop vite vos projets. **Affaires:** Vous aurez l'occasion de mettre votre personnalité en valeur.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Marchez davantage. **Amour:** Les explications de vive voix sont préférables aux écrits. **Affaires:** Ne prenez aucun risque sans précautions.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Rhumatismes à craindre. **Amour:** Ne laissez pas la solitude vous envahir. **Affaires:** Un échec ne doit pas vous décourager.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne négligez pas votre cuir chevelu. **Amour:** Petit désaccord entre l'être aimé et vous. **Affaires:** Soyez en règle dans votre travail.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Evitez les discussions pour ne pas vous énerver. **Amour:** Laissez mûrir les événements. **Affaires:** N'écoutez pas les personnes décourageantes.



Améliorations évidentes

TEMPS PRÉSENT (Suisse romande). — Depuis l'arrivée de Claude Torracinta, à la tête de la rédaction de ce magazine produit par le service de l'information, nous avons noté de très sérieuses améliorations. Tout d'abord, nous avons retrouvé à son sommaire des sujets humains, alors que précédemment, seule la politique avait la vedette. Ensuite, nous avons eu la joie de voir le service s'engager dans la production de soirées entièrement consacrées à un seul sujet. De plus, Claude Torracinta a clairement démontré qu'il préférerait aller au fond des problèmes plutôt que de les effleurer. Enfin, le rédacteur en chef de l'équipe ne craint pas de s'attaquer à des problèmes délicats. Ainsi, nous sommes sensibilisés à certains aspects de notre vie politique, juridique ou économique. Il est vrai que l'émission « Affaires publiques » pourrait traiter aussi de tels sujets, mais les moyens mis à la disposition de Roland Bahy et Gaston Nicole sont rotandement insuffisants pour arriver au résultat obtenu vendredi soir. Alain Tanner et Guy Ackermann ont mené une enquête sur l'internement administratif et judiciaire. Dans chaque canton, il est en effet possible d'interner ceux que les autorités considèrent comme des associés. Ces clauses administratives, de même que l'article 42 du Code pénal suisse sont, avec l'absence du droit de vote des femmes et l'interdiction des Jésuites, à l'origine de l'impossibilité pour notre pays d'adhérer pleinement à la convention européenne des droits de l'homme. Le problème était douloureux, difficile à traiter. Les au-

teurs y ont mis toute leur sensibilité, tout leur respect de l'homme. Images et son ont été utilisés de façon judicieuse et sont situés le problème. Chacun répondra aux questions soulevées selon ses propres conceptions de la justice. En tous les cas, nous ne pouvions pas demeurer indifférents. Nous étions tous intéressés puisque personne n'est à l'abri en face de telles mesures, connues de très peu jusqu'ici. La télévision a fait œuvre d'information.

SAMEDI-JEUNESSE (Suisse romande). — Mme Laurence Hugin produit deux rubriques qui ont fait la renommée de son émission du samedi, « Flash » et « Cap sur l'aventure ». Elles sont programmées en alternance avec un mini-magazine d'informations « Revue 13-17 ». Sa composition est fort variée. Samedi, elle s'est arrêtée en Camargue. Il est évident qu'en choisissant un tel sujet, la productrice paraît gagnante. En effet, les jeunes aiment tout ce qui leur permet de découvrir le monde, d'autres hommes. Mais, en appliquant à son émission magazine les mêmes principes que ceux qui président à la réalisation de « Cap sur l'aventure », elle était certaine de produire une excellente émission. La découverte de la Camargue, la vraie, pas celle des touristes, fut un plaisir pour les téléspectateurs, jeunes et moins jeunes. Souhaitons que le dialogue puisse s'instaurer dans la plupart des émissions jeunesse du samedi.

SKI (Suisse romande). — Les problèmes soulevés par ces retransmissions sont nombreux. Nous y reviendrons dans notre prochaine chronique.

J.-C. LEUBA.

A QUOI SERVENT LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

La conférence sur la sécurité européenne: une monstrueuse escroquerie de Moscou...

Les maîtres du Kremlin et leurs valets estiment que l'heure est venue d'ouvrir une conférence sur la sécurité européenne. A Moscou, en vue d'amadouer l'Occident, on pousse le cynisme jusqu'à faire des sourires à l'Allemagne de M. Brandt en évoquant la possibilité de « relations équitables » avec la R.D.A. de M. Ulbricht. Dans les capitales occidentales, certains observateurs « objectifs » parlent de « bonne volonté » de la part des « partenaires » de l'Est. Ils oublient simplement que pour les Russes, les mots et les proclamations n'ont plus la moindre valeur. A première vue, si l'on jette un coup d'œil sur les déclarations de certains représentants des deux blocs, tout le monde aspire à la paix, à la justice sociale, à la coexistence pacifique, au libre droit à l'autodétermination des nations et à la coopération internationale. Bref, l'enfant est trop beau et les naïfs n'auraient plus qu'à verser des larmes sur une telle bonne volonté des deux côtés.

La tactique de Hitler

Hitler aussi, au lendemain de Munich, prêchait la « paix universelle ». Il a fallu des millions de morts pour démasquer la démagogie de sa politique. Au Kremlin, on insiste beaucoup, depuis de longues années, sur la sécurité européenne. Hélas! sur la balance politique, les intérêts commerciaux et financiers, à courte échéance, l'emportent souvent. L'URSS, et ses colonies, représentent un vaste marché qui ne peut pas laisser indifférents certains monopoles occidentaux. En fait, peu nombreux sont les hommes d'Etat lucides qui se

rendent compte de la tactique actuelle du Kremlin. Hitler, durant la période de Munich cherchait, avant tout, à gagner du temps.

On prétend que l'histoire ne se répète plus. Pourtant, n'en déplaie pas tenants de ce postulat, l'histoire recommence sans cesse, à peu de différences près. A Moscou, actuellement, on s'efforce surtout de gagner du temps, pour « amadouer » les Occidentaux, face au danger chinois. Certes, pour l'instant, les Chinois se trouvent dans une position défensive. Mais il n'existe pas de pire haine que celle des « frères » ennemis. En misant sur un minimum de logique,

on devrait s'attendre, d'ici à un proche avenir, à un sanglant affrontement entre l'URSS et la Chine de Mao.

Dans toute cette affaire Soviétiques et Américains jouent un jeu serré. Les premiers misent sur le « danger jaune », neutralisant l'Occident, les autres, sur un combat des deux géants du « communisme » qui leur permettrait de tirer les marrons du feu.

En fait, pour l'URSS de Brejnev, tout ce qui compte, c'est de miser sur les plans à long terme de l'Occident, pour gagner le temps nécessaire permettant de maintenir l'Empire stalinien, hérité du tsarisme. Bref, on assiste à une partie de poker dont les peuples du monde entier, sauf une poignée d'initiés, sont soigneusement tenus à l'écart. En apparence, deux super-Grands se partagent le monde. En réalité, des deux côtés, on joue gagnant en comptant quelque peu sur le hasard.

Les fossoyeurs du communisme

Les experts occidentaux ne se trompent pas en comptant sur la désintégration du monde « socialiste ». En effet, comme l'ont souligné certains conseillers de la Maison-Blanche, les Etats-Unis n'ont plus besoin d'allouer des sommes fantastiques à la propagande « anticommuniste », les dirigeants actuels du Kremlin se révélant les meilleurs fossoyeurs du « communisme ». Que ceux qui ne sont pas d'accord avec cet argument aillent interroger les peuples asservis par l'URSS! Et pourtant, il ne s'agit pas d'être un grand clerc pour comprendre les visées actuelles des dirigeants du Kremlin. L'exemple tchécoslovaque suffit largement!

L'invasion de la Tchécoslovaquie, ce n'est plus qu'un secret de polichinelle, s'est faite avec l'accord « tacite » de Washington. « Tu ne touches pas à mon secteur et tu en fais autant! » Il s'agit, dans tout cela, de savoir qui aura le dernier mot. En attendant, la conférence sur la sécurité européenne, proposée par l'URSS, ne constitue qu'une

vaste duperie. En effet, comment parler du droit sacré à l'autodétermination des nations alors que les Tchécoslovaques se voient imposer un régime de terreur? Une table ronde, dans un tel contexte, ne constituerait, tout au plus, qu'une vaste comédie. L'Europe de De Gaulle n'est qu'un pieux rêve, si beau soit-il. Dans la pratique, la sécurité européenne n'est nullement menacée par la division de l'Allemagne et encore moins par le faible parti néo-nazi, mais plutôt par les plans soviétiques. L'URSS a besoin de la « neutralité bienveillante » de l'Occident pour faire face au danger chinois. Mais après? Faudrait-il attendre une troisième guerre atomique pour assister, comme l'a prédit Einstein, à un affrontement, à coups de fronde, entre les survivants?

L'ère des prophètes est révolue

Demain ne sera pas l'œuvre des prophètes, mais celle du réalisme, aussi cruel soit-il. La Révolution française a survécu en retrouvant un visage humain. La Révolution d'octobre, en revanche, par la faute de ses fossoyeurs, ne le retrouvera jamais. Les mots de gauche et de droite n'ont plus de signification. Des deux côtés, on retrouve aussi bien des « réactionnaires » que des « libéraux ». Dans les années à venir, on assistera à une lutte impitoyable entre les deux tendances. Mais en ce qui concerne la sécurité européenne, tout aussi bien que la solution des grands problèmes de l'humanité, rien ne se réalisera tant que l'URSS dominera son empire. Le plus sage, du côté occidental, serait d'adopter la même tactique, en gagnant du temps. Le temps, qu'on le veuille ou non, sera toujours bénéfique au « progrès ». Mais les retrouvailles de l'Allemagne et l'assurance de la sécurité européenne n'auront lieu que le jour où une nouvelle direction soviétique renoncera au joug imposé aux nations satellites. Ce n'est qu'à ce moment que les nations avancées techniquement, pourront envisager une coexistence stable.

Karel NOVAK

Des animaux inconnus découverts à 4000 m sous la mer

Pour tenter de résoudre le mystère de la structure des fonds marins à des profondeurs de trois à cinq mille mètres de l'Atlantique nord, une équipe de chercheurs a travaillé, pendant plusieurs mois, à bord du navire océanographique, le « Jean-Charcot ».

Selon des théories récentes, la surface du globe est composée de larges plaques qui peuvent être comparées à des écailles de tortue. Le glissement de ces plaques, les unes par rapport aux autres, produit à leur bordure, tremblements de terre, éruptions volcaniques, effondrements, selon qu'il y a compression ou distension.

L'Atlantique nord est coupé par ces failles et ces bourrelets qui correspondent aux limites des « plaques » recouvrant respectivement l'Amérique du Nord, le Groenland, l'Europe et l'Afrique. Les Américains avaient déjà repéré l'énorme bourrelet de montagnes sous-marines hautes de 3000 mètres qui partage l'Atlantique du nord et du sud en son milieu. Mais, on ne connaissait que très peu les failles et les cassures allant d'est en ouest.

Aussi le « Charcot » a pu relever le profil du fond marin sur 11,000 km de long. Ce sondage a été exécuté en faisant éclater, en cours de route, de façon continue, de petites charges explosives; au total 91,000 charges explosives ont été ainsi utilisées, fournissant les échos sonores, enregistrés par la suite, donnant le tracé non seulement du fond marin, mais aussi des couches successives de terrain, atteignant jusqu'à des profondeurs de 11,000 mètres.

Ces travaux sont très intéressants, non seulement pour comprendre la structure de notre écorce terrestre, mais aussi pour reconnaître les zones où, éventuellement, pourrait se trouver du pétrole.

En effet, on a pu observer des zones où une sédimentation importante s'est faite au cours des âges géologiques. En certains endroits, elle atteint cinq kilomètres d'épaisseur. C'est dans des structures particulières de ces régions que des gisements peuvent se trouver, ainsi que l'ont montré des découvertes toutes récentes d'une expédition américaine. En effet, des indices certains annoncent que du pétrole se trouverait à des profondeurs marines de 3000 à 4000 mètres.

Des dragages exécutés par l'équipe du « Jean-Charcot » ont permis de rapporter de nombreux échantillons de roches des profondeurs les plus grandes de l'Atlantique. Des biologistes et des zoologistes ont également, de leur côté, capturé et examiné des animaux étranges (araignées à très longues pattes, poissons phosphorescents) qui vivent dans ces profondeurs.

Des appareils ultraperfectionnés, tous de fabrication française ont été utilisés pour la première fois, comme, par exemple des bouées pour capter les échos des tirs explosifs.

La route du bateau — ce qui est fort important pour les relevés scientifiques — a pu être déterminée avec une précision jamais atteinte, en enregistrant les émissions d'un satellite de navigation américain.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, le miroir du monde. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, cause commune, jeu. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, réalistes. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, La Peau de chagrin, roman d'Honoré de Balzac. 16.15, rendez-vous de 16 heures. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le miroir dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, quand une oreille rencontre une autre oreille. 20 h, magazine 70. 20.20, les aventures de Sherlock Holmes. Le Rituel des Nusgraves, pièce policière de R. Schmid d'après C. Doyle. 21.10, quand ça balance. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Schubert. 10.15, émission radioscilair. 10.35, œuvres de Schubert. 11 h, université radiophonique internationale. 11.20, initiation musicale. 12 h, midi-

musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musique de fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.45, le rendez-vous à Newport. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.10, pour les enfants sages. 20.30, le Chœur de la Radio suisse romande. 20.50, musique. 21.05, création mondiale au Festival de Berlin. 200,000 Taler, opéra, texte et musique de Boris Blacher. 22.05, l'écrivain et la vie du pays. 22.30, actualités du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, Pfarrer Iseli, feuilleton en dialecte. 9.45, intermède musical. 10.05, divertissement populaire. 11.05, carrousel. 13 h, orgue électronique et piano. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster. 15.05, harmonica, accordéon et jodels. 15.30, Hönig, évocation.

16.05, th concert. 17 h, nouvelles chansons allemandes. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande. 20.30, notre boîte aux lettres. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, sérénade pour Sandra. 23.30, cocktail de minuit.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITION. — Galerie de la Tour de Diesse: exposition Pierre Beck.
CINÉMAS. — Arcades, 15 h et 20 h 30: Le Cerveau. 12 ans.
ReX, 20 h 30: Trafic de filles. 18 ans.
Studio, 20 h 30: La Motocelette. 18 ans.
Bio, 15 h, 18 h 40 et 20 h 45: More. 18 ans.
Apollo, 15 h et 20 h 30: La Bataille d'El Alamein. 16 ans. 17 h 30: Le Journal d'une femme de chambre. 18 ans.
Palace, 20 h 30: Chambre secrète. 18 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): J. Armand, rue de l'Hôpital.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte: 20 h 30, Maigret à Pigalle.

COLOMBIER

CINÉMA. — Cinéma Lux: relâche. **Pharmacie** de service: Frochaux.

AUVERNIER

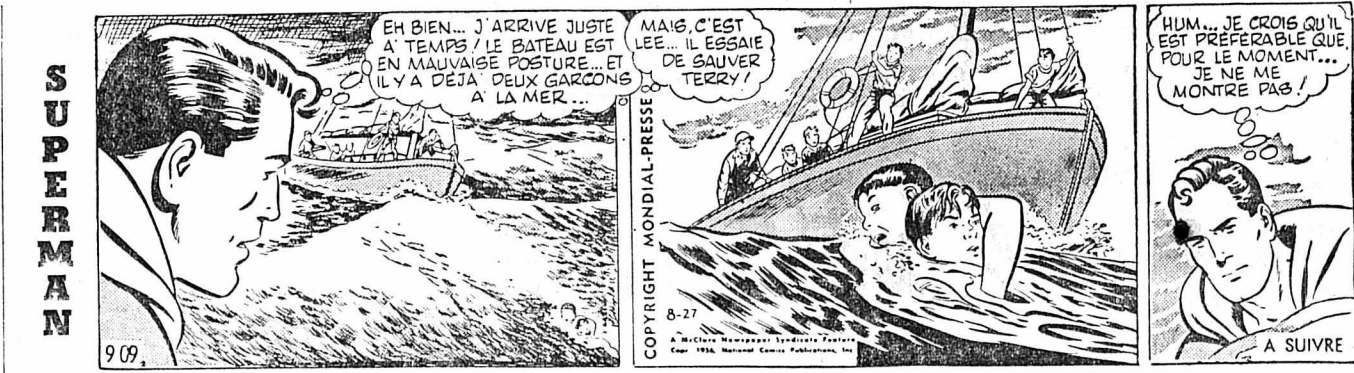
Galerie Numaga: Fracine Simonin, gratuites.

SAINT-BLAISE

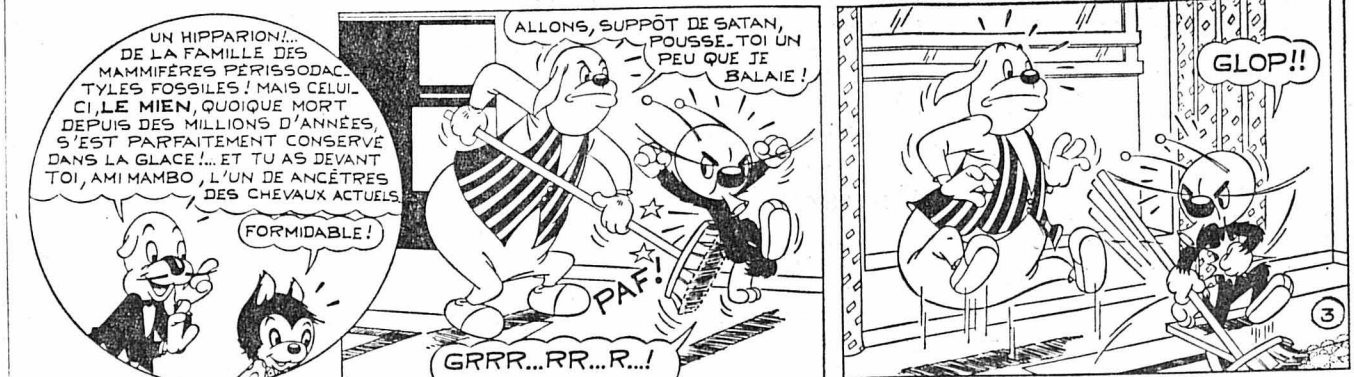
CINÉMA. — Cinéma Royal: relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — Cinéma du Château: relâche.



MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES



LES PROGRAMMES DE LA TV

SUISSE ROMANDE

16.45	Le Jardin de Romarin	19.00	La Princesse du Rail
17.05	La boîte à surprises	19.35	(C) Bonsoir
18.00	Bulletin de nouvelles	20.00	Téléjournal
18.05	(C) Lemoyne d'Iberville	20.25	(C) Carrefour
18.30	Medium 16	20.40	(C) Le Ranch « L »
18.55	(C) Les Poucelofs Le Soulier.	21.30	En direct avec...
		22.40	Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.45	Télévision scolaire	20.00	Téléjournal
18.15	Télévision éducative	20.20	Le monde de nos enfants
18.44	Le temps a passé	20.50	Deux séducteurs couronnés de succès
18.50	Téléjournal	22.25	Téléjournal
19.00	L'Antenne		
19.25	La fiancée de mon fils		

FRANCE I

10.12	Télévision scolaire	18.55	Pour les petits...
12.30	Midi-magazine	19.00	Actualités régionales
13.00	Télé-midi	19.25	« Le Petit Monde de Marie-Plaisance » No 20
13.15	Midi-magazine	19.45	Information première
13.30	Cours de la Bourse	20.20	« L'Homme de fer » No 7
14.30	Télévision scolaire	21.10	Face à... la presse
14.45	Les bas-fonds de Frisco	21.55	Variétés: « VARIANCES »
17.00	Télévision scolaire	22.40	Télé-nuit
18.15	Dernière heure		
18.27	Le Schmilbüc		
18.35	Magazine féminin		

FRANCE II

17.30	Institut pédagogique national	21.00	La ronde de l'aube
18.00	Cours du Conservatoire national des arts et métiers	22.30	Tête d'affiche
19.00	Actualités régionales		
19.20	(C) Emission pour les jeunes « COLORIX »		
19.40	(C) Allez au cinéma avec Georges de Caunes		
20.05	(C) Monsieur cinéma		
20.30	(C) 24 heures sur la II		

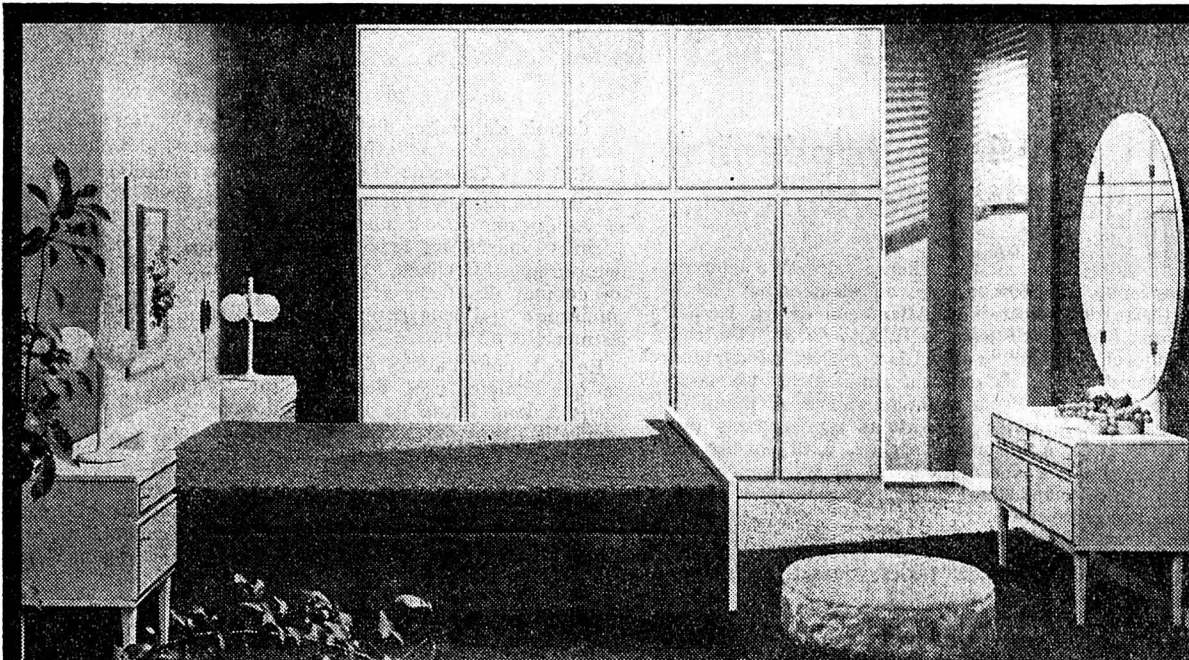
ALLEMAGNE I

17.30, informations. 17.36, Richard Cœur-de-Lion. 18.05, plaque tournante. 18.40, sensations entre ciel et terre. 19.10, jeune homme dans une vieille ferme. 19.45, aujourd'hui. 20.15, émission médicale. 21 h, Les Murs. 22.35, informations. 22.45, les courts métrages internationaux.

ALLEMAGNE II

16.35, téléjournal. 16.40, l'heure des enfants. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Moniteur. 21 h, capture d'ours. 21.55, thèmes, tempéraments. 22.40, téléjournal. 23 h, le signe du temps. 23.45, téléjournal.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE, le supplément familial hebdomadaire de la FAN. Guide indispensable du téléspectateur, FAN MAGAZINE vous renseigne sur les émissions à ne pas manquer et vous apporte les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.



Toujours plus apprécié le ravissant blanc perle!

Aucune autre couleur ne se laisse mieux combiner que le blanc. Assorti à des papiers peints, des rideaux et des tapis harmonieusement choisis - une spécialité de Pfister ameublements également - il vous permet d'aménager une chambre à coucher empreinte d'une atmosphère jeune et fraîche. De plus, le blanc augmente le volume des petites pièces; traité au polyester, il est insensible à la lumière et très facile à l'entretien.

Les chambres à coucher blanches: une spécialité de notre maison. Vous serez agréablement surpris par notre très grand choix. Ce nouveau modèle «LA PERLA»: une exclusivité de Pfister ameublements, livraison franco dom., ne coûte que Fr. **1890.-** Plus de 200 modèles de chambres à coucher à partir de Fr. 690.- déjà.

LA PERLA - La chambre à coucher exclusive la plus récente de Pfister ameublements. Plus de soulci de place grâce à l'armoire géante 10 portes. Une nouveauté et un autre avantage encore: 3 tringles escamotables pour suspendre vos habits. Toutes les surfaces sont décorées par d'élégants profils

Pfister ameublements sa différent de tous les autres!

Service Pfister partout en Suisse, quel avantage! GENEVE Servette 53+44 LAUSANNE Montchoisi 5 BIENNE Pl. du Marché-Neuf DELEMONT Rue des Moulins 12 NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence) BERNE Schanzenstr. 1 BALE Mittl. Rheinbrücke ZÜRICH LUCERNE Zoug SAINT-GALL Zoug WINTERTHOUR Cadonazzo FABRIQUE-EXPOSITION - TAPPLA-CENTRE SUHR 171 Aarau 1000

PRÊTS et ESCOMPES SA
1510 MOUDON
Rue du Poyet 9
Sans caution 500 à 3000 fr. modes de remboursement variés
Tél. (021) 95 24 24

Restaurant **La Prairie**
Grand-Rue 8
Tous les jours nos petits menus sur assiette à Fr. 4.- (potage du jour, assiette garnie, dessert)
servi au snack

TEINTURERIES REUNIES S.A.

AUTO-ÉCOLE SIMCA 1000
et voiture automatique
Mme E. WENKER
Français - Allemand
Italien - Espagnol
NEUCHÂTEL - Tél. 5 54 92

Leçons de français
COURS POUR ÉTRANGERS
leçons de latin
Mademoiselle M. Perregaux
Professeur - Fbg du Lac 31
Tél. 5 38 48.

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____ A/391
Domicile _____
Banque Rohner + Cie S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

Prochainement à l'ÉCOLE-CLUB MIGROS:
COMMENT GÉRER ET CAPITALISER SES FINANCES PERSONNELLES?

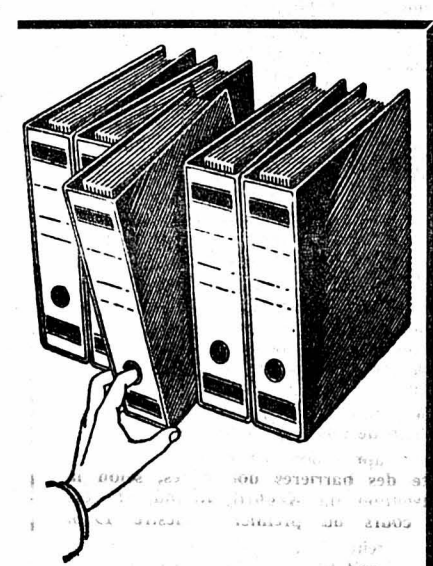
Pourquoi faire de l'épargne — Comment se constituer un capital de façon moderne — qu'est-ce que la bourse — que choisir et pourquoi: banques, assurances, fonds de placement, terrains, revenus fixes ou variables.

Cours de 4 leçons de 1 h 30 Fr. 20.—
le jeudi de 20 h 30 à 22 h

Bulletin d'inscription à découper et à envoyer à
ÉCOLE-CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 5 83 48

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ c/o: _____
Localité: _____ Tél.: _____
S'inscrit pour le cours de gestion financière

Chasse en Alsace
Groupement cherche 2 partenaires pour chasse dans la région de Mulhouse; bail expirant en 1979.
Adresser offres écrites à DP 0080 au bureau du journal.



Tout pour le changement de classement
Classeurs, dossiers suspendus, dossiers, boîtes à archives, perforateurs et tous autres articles de classement.
Livraison immédiate
Veuillez nous rendre visite, ou commandez à notre service spécial en téléphonant au (038) 5 44 66.
Reymond
Rue Saint-Honoré 5 Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse et étranger
J. MEDOLAGO Tél. (038) 4 34 44
Parcs 107 — Neuchâtel

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____

MENU
CARTE et Assiettes
CAFÉ DU THÉÂTRE

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend des rasoirs électriques

ÉCOLE NOUVELLE DE MUSIQUE
Reprise des cours: lundi 12 janvier 1970
Classes de: violon, violoncelle, piano, chant, chœur d'enfants, solfège et rythme, flûte douce, guitare moderne, guitare classique
BÉBÉ ORCHESTRE
classes de violon et violoncelle pour enfants dès l'âge de 3 ans
MADELEINE JOST, tél. 8 19 37, le matin
Pendant les récréations, «baby-cartes», 50 c. les 3 minutes
CLASSES DE PIANO
leçons données à Neuchâtel et à Colombier
DAISY PERREGAUX, tél. 5 58 52
Renseignements et inscriptions: tél. 8 19 37, le matin

DURS D'OREILLE!
Désirez-vous profiter d'une consultation auditive approfondie et consciencieuse?
Aimeriez-vous bénéficier d'un choix vraiment complet d'appareils et lunettes acoustiques les plus modernes et les plus puissants, y compris la «perle acoustique» qu'on porte complètement dans l'oreille?
Voulez-vous être renseignés sur les possibilités d'obtenir votre appareil acoustique par l'assurance-invalidité?
PRO SURDIS, de Berne, peut répondre à tous ces désirs.
Venez à sa consultation gratuite à Neuchâtel, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7.
Prenez rendez-vous par téléphone (038) 5 13 67.
Prochaine consultation auditive:
Mercredi, 14 janvier 1970, de 14 à 18 heures.

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 5 34 64

JOUEZ LE JEU!
Jamais deux sans trois...

Vous êtes gagnant!
Apportez 3 pièces payez 2

Nous nettoignons tous vos vêtements avec un traitement efficace désinfectant, hygiénique et désodorisant, d'après le procédé MOVIN D.C. de la maison spécialisée Bayer, Leverkusen.

favorit
NETTOYAGE A SEC
Usine et magasin
6, rue de Neuchâtel
PESEUX
Tél. 8 45 27
Nos magasins: 21, rue du Seyon — 15, les Brévards
Réception et livraison à domicile gratuites

A beaux vêtements
Le meilleur des nettoyeurs
NORGE
(produits brevetés) et vêtements toujours apprêtés
NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÜMI Tél. 5 25 44

Pour une formation complète et approfondie d'employé(e) de bureau
Bénédict
Ecole de langues et de commerce la plus répandue en Suisse
DIPLÔMES
STÉNOGRAPHIE
SECRÉTAIRE
en 3 ou 4 trimestres
DÉBUT DES COURS: AVRIL-SEPTEMBRE
Seule école du canton délivrant des diplômes reconnus par la Fédération suisse des écoles privées
13, ruelle Vaucher — Tél. 5 29 81

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 5 13 67
Mécontent de votre radio ou téléviseur!
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STEIGER
Bercles 5
Seulement la réparation

Profitez de l'hiver pour remplacer vos grillages défectueux
Prix avantageux
J.-J. LUDI
Clôtures
Corcelles (NE)
Tél. (038) 8 76 78
(ou dès 17 h, 6 36 15)
A vendre
1 **vibrographe B 100**
une machine à laver les montres Elma, une machine pour remonter les montres automatiques.
Tél. (039) 2 30 66.

... en direct avec
Christophe Baroni
psychologue
Causerie sur le thème de son récent livre à succès
Les Parents, ces inconnus
Le climat familial — Les enfants mal acceptés — Pour ou contre la «pilule» — Les mères possessives — Le rôle du père — Les buts de l'éducation
Auditoire des Terreaux Neuchâtel
Mercredi 14 janvier, à 20 heures
Entrée: Fr. 2.—
(Gratuite pour sociétaires Coop et membres C.E.O.)
CEO Coop

Actualité suisse et romande

Programmes et développement: deux grands thèmes des assises de la Société suisse de radiodiffusion

LUGANO (ATS). — A l'Assemblée générale de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, qui s'est tenue samedi à Lugano, M. André Guinand, président, et M. Marcel Bezençon, directeur général, ont parlé du problème de la liberté des programmes.

Il y a eu à l'an dernier des critiques, a relevé M. Guinand, et « la querelle des anciens et des modernes s'est renouvelée ». Souvent les critiques apportent des éléments utiles. Mais a-t-il poursuivi « dans certains milieux on manque totalement d'esprit d'objectivité. On a même l'impression que pour certains groupements politiques, le but à atteindre est de dominer à leur avantage la radio-télévision suisse sans tenir compte de la diversité des opinions. »

« Malgré ses faibles moyens, la SSR fait des programmes dont la valeur est reconnue », a conclu M. Guinand, qui a remercié le personnel de son « travail remarquable ».

Pour sa part, M. Bezençon a relevé combien la responsabilité en matière de programmes est « grande et diverse, périsseuse aussi » et il a ajouté: « Tout incident est saisi par quelques-uns pour remettre en cause l'autonomie de notre société, surtout en ce temps où s'élabore

un projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision dont la loi d'application pourrait avoir, si l'on n'y prend pas garde, un caractère restrictif, aux dépens de la liberté des programmes. »

DEVELOPPEMENT PRODIGIEUX

Au début de son exposé, M. Bezençon a évoqué la décennie 1970-1980 qui « verra certainement un développement prodigieux des moyens de communication ». Il a parlé notamment de la diffusion des programmes de télévision par satellites.

Sur le plan suisse, M. Bezençon a confirmé que le second programme de télévision commencera en Suisse romande en 1973 (il ne faut pas confondre ce second programme avec la deuxième chaîne, qui vient d'être lancée et qui est une chaîne d'émission permettant de diffuser un programme national d'une autre région linguistique. La télévision romande occupera son nouveau bâtiment en 1972. Les programmes en couleur se multiplieront dès lors jusqu'à 75 % de l'émission.

Le directeur général de la SSR a félicité les responsables des programmes de la radio: « L'animation des programmes et l'information surtout se développent harmonieusement, efficacement. Nos bulletins

et commentaires de nouvelles jouissent d'une grande estime à l'étranger, comme dans notre pays. L'effort accompli pour donner enfin à la vie politique suisse, sous tous aspects, la place qu'elle devait avoir dans le programme, est une pleine réussite. »

LE BUDGET DE LA TV: 118 MILLIONS

LUGANO. — La télévision suisse disposera en 1970 de 118 millions de francs, dont 43 millions provenant de la publicité. La part réservée aux programmes régionaux se monte à 68 millions de francs. Elle sera répartie ainsi: Suisse alémanique 27,4 millions (augmentation de 2,38 millions), Suisse romande 24,2 millions, augmentation de 2 millions, Tessin 16,3 millions (augmentation de 1,8 million).

Pour la radio, la SSR prévoit un budget de 55 millions de francs, dont 42 millions pour l'exploitation des programmes, soit une hausse de 1,3 million par rapport à l'année précédente.

180 MILLIONS POUR LES 3 NOUVEAUX STUDIOS

Commentant ces chiffres à l'assemblée de la SSR, samedi à Lugano, M. Domenico Carl, directeur administratif, a relevé que les deux budgets sont équilibrés. Mais cela ne signifie pas que l'autonomie financière de la société soit garantie à jamais. Le financement des trois bâtiments de studios de TV, soit plus de 180 millions, est garanti (notamment grâce aux généreuses contributions du canton de Genève), et pour les prochaines années, l'équilibre budgétaire de la télévision semble assuré. Mais, a dit M. Carl, qu'on n'aille pas commettre l'erreur de vouloir puiser aux ressources de la télévision pour redresser les finances de la radio, ce serait ébranler les fondements de la TV et compromettre son avenir.

Au sujet de la radio, M. Carl a fait savoir qu'une commission formée des directeurs régionaux étudie, dans le cadre de la planification à long terme, les moyens de lui assurer de nouvelles ressources financières.

Les réserves constituées ces dernières années, de même que les recettes nouvelles procurées par la chasse aux auteurs clandestins, devront cependant permettre d'équilibrer les comptes de la radio jusqu'en 1971, d'autant plus que certaines dépenses feront l'objet d'une nouvelle répartition entre la radio et la télévision, à la charge de cette dernière.

Augmentation du danger d'avalanches

DAVOS (ATS). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissflujoch sur Davos communique:

De vendredi à dimanche il est tombé 25 à 40 cm de neige dans la région de la Maloja et au Tessin, par fort vent du sud. Le danger de glissement de plaques de neige a par conséquent fortement augmenté dans cette partie de la Suisse et tout particulièrement sur les pentes orientées au nord-ouest, au nord et au nord-est, à toute altitude.

Ce même danger s'est aussi accru dans le reste de l'Engadine où on signale une nouvelle couche de neige de moins de 25 cm.

En Valais et sur le versant nord des Alpes, le danger local de glissement de plaques de neige persiste sur les pentes à forte déclivité, orientées au nord ou à l'est, au-dessus de 2000 m environ.

En outre, par suite des hautes températures, on peut prévoir des avalanches de neige mouillée qui pourront arracher toute l'épaisseur de la couche de neige, au-dessous de 2000 m environ dans les régions septentrionales.

VACANCES EN FAMILLE



C'est à Saint-Moritz que notre photographe a surpris la célèbre actrice Hildegard Kneff accompagnée de son mari David Cameron et leur fille Christina. C'est dans la célèbre station des Grisons que l'actrice entend mettre la dernière main à ses mémoires déjà vendus à un éditeur de Hambourg (ASL)

GENÈVE

Arrêté vendredi dans un bureau de Cornavin L'italien aux faux dollars a fait des dupes ailleurs

(c) On se souvient (nous l'avons relaté dans ces colonnes) que la police de sûreté de Genève a arrêté vendredi un Italien de 50 ans, qui tentait de négocier des billets de vingt dollars canadiens tout ce qu'il y a de plus faux...

Ce compare, interrogé par la police, ne semble pas en mesure de permettre de remonter la filière. On s'est aperçu que le

bonhomme avait fait des dupes ailleurs. Il est parvenu à placer sa « monnaie de singe » auprès d'un hôtelier lausannois trop crédule. Il fit également des victimes en France et en Italie.

Quant aux faussaires, alertés par cette arrestation, ils vont sans doute prendre leurs précautions et se faire oublier pendant quelque temps.

Le Théâtre de Carouge a dû rembourser les spectateurs: on avait volé les perruques!

(c) Les acteurs du Théâtre de Carouge ont fait rire Genève. C'était, cette fois, tout à fait inopinément. On avait cambriolé l'établissement et dérobé toutes les perruques!

Or, celles-ci étaient indispensables à la présentation de « Grognon », de Goldoni. L'affaire a mal tourné. Les spectateurs, mécontents, ne se sont pas contentés des explications données et qui, pourtant, ne manquaient pas de sel. Pour la plupart, ils demandèrent à être remboursés. Ce qui fut fait. La représentation ne put avoir lieu.

Ce vol pose un problème aux policiers, qui se demandent s'il ne s'agit pas, tout simplement, d'une manœuvre farce ou d'un acte de vandalisme. En effet, seules les perruques ont disparu, et elles ne peuvent être d'aucun usage

à ceux qui s'en sont emparés. Elles restituent en effet la mode capillaire du XVIIIe siècle. Une enquête est en cours.

CONFÉDÉRATION

Commissions fédérales Augmentation des indemnités journalières

BERNE (ATS). — Par arrêté du Conseil fédéral, l'ordonnance sur les indemnités journalières et de voyage des membres des commissions extra-parlementaires et des experts est modifiée.

Les départements peuvent fixer une indemnité journalière de 70 francs au plus (jusqu'à 55 fr.) selon l'importance des tâches confiées et les difficultés qu'elles présentent. Avec l'accord du département des finances et des douanes, une indemnité journalière de 100 francs au plus (jusqu'à 70 fr.) peut être versée aux membres des commissions ou, s'agissant d'experts, les honoraires en usage dans leur profession.

Une nouvelle disposition concerne l'indemnité de nuit. Lorsqu'un membre d'une commission ou un expert doit passer la nuit hors de son lieu de domicile entre deux jours de séance, il reçoit une indemnité de 30 francs. Jusqu'ici, quand une séance durait plusieurs jours consécutifs en dehors du lieu de domicile, l'indemnité journalière était augmentée de 10 francs.

Gros cambriolage dans un commerce

(c) Un commerce d'articles de bureaux de la rue du Stand à Genève a été mis à sac, nuitamment, par des cambrioleurs qui se sont largement servis « en nature ». En effet, sans doute déçus de ne trouver que 250 francs dans le tiroir-caisse, ils firent main basse sur toute une collection de stylos en or.

De sorte que leur butin représente un nombre appréciable de milliers de francs.

Un mécanicien se tue avec l'auto d'un client

(c) M. Emile Schweizer, 36 ans, Zurich, employé comme mécanicien dans un garage genevois, avait reçu pour mission d'essayer la voiture d'un client de l'établissement, après réparation du véhicule.

Le mécanicien lança la machine à vive allure sur le chemin des Sports, à Châtelaine. L'inévitable se produisit alors, sous la forme d'une magistrale embardée, qui jeta l'auto contre un tilleul... La voiture a été complètement démolie.

De ses restes disloqués, on a retiré le corps de M. Schweizer, qui était grièvement blessé, et qui devait d'ailleurs succomber pendant son transport à l'hôpital cantonal.

EIGER: Les Suisses renoncent



La cordée suisse surprise par l'objetif dans la célèbre paroi nord (Keystone)

LA PETITE SCHEIDEGG. — Les six jeunes alpinistes suisses qui tentaient la première « directissima » de la face nord de l'Eiger ont abandonné samedi. Ils comptent faire une nouvelle tentative dès que le temps se sera amélioré.

C'est la deuxième fois que cette cordée se voit contrainte d'abandonner. La première fois c'était le 31 décembre — les alpinistes se trouvaient à environ 400 mètres du sommet. Samedi, ils ont renoncé alors qu'ils étaient à 820 mètres du point culminant, qui se situe à 3970 mètres. Ils ont laissé une grande partie du matériel à leur dernier bivouac.

Le programme conjoncturel à la veille de sa réalisation

(C.P.S.) Le programme conjoncturel du Conseil fédéral, que le conseiller fédéral Cello, chef du département des finances, a présenté aux Chambres au cours de la session de décembre doit être réalisé dans les plus brefs délais possibles, apprend-on à la suite de la séance du Conseil fédéral de vendredi.

Ce programme se présente sous la forme d'un recueil de toutes sortes de mesures de politique économique et financière qui devront être prises pour éviter un retour offensif de la surchauffe.

Une partie de ces mesures requièrent cependant l'approbation du parlement. C'est pourquoi le Conseil fédéral mettra son projet au point pour le début de février déjà, afin que les Chambres puissent en être saisies déjà au cours de la session de mars. Les commissions parlementaires seront désignées très prochainement. A côté des mesures qui doivent nécessairement être soumises à la sanction du parlement, toute une série d'autres mesures pourront être prises directement par le Conseil fédé-

VALAIS

Le gouvernement répond à un député socialiste Petit livre rouge: des erreurs, oui... mais il ne faut pas travestir l'intention des auteurs!

De notre correspondant:

Lors de la dernière session du Grand conseil, le député socialiste Claude Rouiller, avocat à Saint-Maurice, déposait sur le bureau du Conseil d'Etat une question écrite au sujet du livre rouge.

« La distribution du livre « Défense civile », note M. Rouiller a soulevé l'indignation générale du pays. Cette opération

coûtera aux contribuables la bagatelle de 4,500,000 francs. Elle constitue sous le prétexte commode de la protection civile une entreprise de conditionnement politique du peuple suisse sans précédent en temps de paix.

« Le gouvernement cantonal, demandait M. Rouiller, a-t-il été consulté par le département fédéral de justice et police sur l'opportunité d'élaborer et de diffuser ce livre? Le Conseil d'Etat est garant de l'actualisation dans le canton des libertés constitutionnelles parmi lesquelles la liberté d'opinion est essentielle. A ce titre, il ne peut rester indifférent à la publication en Valais de « Défense civile » et se doit de manifester sa désapprobation... »

Le gouvernement cantonal vient de répondre à la question Rouiller. Dans sa réponse, l'Exécutif cantonal, en l'occurrence le chef du département de justice et police, commence par citer les passages des textes fédéraux justifiant cette publication, textes déjà connus.

« On peut regretter, note l'autorité valaisanne, à propos de cette partie de l'ouvrage, que l'avis des offices cantonaux de protection civile n'ait pas été retenu. Si l'on en avait tenu compte, le livre n'aurait pas été publié sous la forme présentée et on aurait probablement évité certaines erreurs psychologiques dont la portée a été passablement exagérée, mais qui n'en ont pas moins frappé une certaine partie de l'opinion publique qui s'est sentie directement visée par les allusions de l'auteur.

« Ceci dit, conclut M. Bender, et compte tenu des réserves qui viennent d'être formulées, le livre est avant tout un ouvrage d'information répondant à un vœu de l'ensemble du peuple suisse. Ce serait travestir l'intention de ses auteurs que de le considérer comme une tentative d'entraver l'opinion publique ou une entreprise de conditionnement politique du peuple suisse... »

- Tout le poids du programme conjoncturel porte cependant sur les points suivants:
- Mesures tendant à modérer le rythme de nos exportations;
 - Suppression complète de ce qui reste des barrières douanières, selon la convention du Kennedy-Round, et cela au cours du premier trimestre 1970.
 - Frein à la circulation monétaire.
 - Limitations à l'augmentation du personnel des services publics.
 - Aggravation des conditions de vente à crédit.
 - Majeure souplesse dans le régime des impôts.
 - Réexamen des projets de travaux publics d'une certaine importance.
 - Engagement des mesures monétaires par la Banque nationale;
 - Négociations avec les partenaires sociaux à propos du problème prix-salaires.

CRIS D'ALARME

« Un cri d'alarme a été jeté, note le chef de département, M. Bender, à propos de la guerre psychologique, parce que « défense civile » a osé imaginer un parti qui sous l'étiquette d'un ordre nouveau prend des directives auprès d'une puissance étrangère et promet un avenir meilleur pour la Suisse si elle renonce à ses traditions et à ses idéaux pour embrasser l'idéologie nouvelle proposée. « Défense ci-

Le district d'Arlesheim va-t-il se séparer de Bâle-Campagne?

ALLSCHWIL (ATS). — Une assemblée de délégués de plusieurs communes appartenant au district d'Arlesheim (BL) a décidé de constituer une commission juridique, chargée d'examiner la manière d'appliquer les recommandations de la commission des bons offices pour les problèmes du Jura à ceux d'une séparation du district d'Arlesheim d'avec le demi-canton de Bâle-Campagne, et de préparer le texte d'une initiative portant sur le rattachement du district d'Arlesheim au demi-canton de Bâle-Ville.

Ces décisions de l'assemblée sont basées sur le fait que le district d'Arlesheim avait accepté, lors de la votation du 7 décembre dernier, les propositions relatives à la création d'un canton de Bâle. L'assemblée, d'autre part, se réfère à la réponse du Conseil fédéral au Conseil des Etats, en 1947, qui précisait que la séparation des communes de Bâle-Campagne pouvait être considérée comme possible du point de vue légal.

Lausanne: hausse illégale des logements subventionnés?

LAUSANNE (ATS). — Des centaines de locataires d'appartements subventionnés à Lausanne ont reçu notification d'une hausse des loyers de 15 pour cent à dater du 1er avril. L'Association vaudoise des locataires a aussitôt pris contact avec les autorités responsables, car les lois et règlements sur les logements subventionnés par les pouvoirs publics vaudois prévoient que les propriétaires doivent recevoir l'autorisation de l'Etat pour toute augmentation de loyer.

L'Office communal du logement de Lausanne vient d'adresser aux locataires intéressés une lettre les informant que la hausse notifiée n'avait pas reçu son approbation et qu'elle était donc contraire aux dispositions qui lient la ville de Lausanne et les propriétaires d'immeubles subventionnés. La commune utilisera tous les moyens de droit dont elle dispose pour faire valoir son point de vue. L'autorité communale lausannoise rejette également comme non déterminant un avis de droit du professeur Henri Zwahlen favorable au point de vue des propriétaires.

* Drame de la route près du tunnel du Chat, en Savoie, non loin de Chambéry. Un train routier piloté par M. Gérard Léger, 28 ans, domicilié à Annemasse (Haute-Savoie) a quitté la route à la suite d'une embardée sur le verglas et a basculé dans un profond fossé. Le conducteur a été tué sur le coup.

Il se blesse en voulant voler

(c) Dans la nuit de samedi, un voleur a tenté de pénétrer dans le garage Jan, rue du Maupas, à Lausanne, mais, se glissant le long du canal d'aération, il fit céder celui-ci sous son poids et tomba de plusieurs mètres, se blessant sans doute assez grièvement. La police le recherche.

La fièvre monte à Monthey c'est bientôt carnaval!

(c) La fièvre monte ces jours à Monthey, comme dans les différentes régions du canton, où se préparent les festivités devant marquer le prochain carnaval.

Ces festivités ont lieu très tôt cette année puisque le Mardi gras tombe sur le 10 février.

Les festivités montheyssannes débiteront à la fin du mois de janvier pratiquement. Le clou des manifestations sera bien entendu le grand cortège prévu pour le dimanche 8 février.

Les organisateurs nous ont donné hier quelques renseignements à ce sujet.

Notons tout d'abord que Monthey a investi plus de 150,000 fr. dans la construction d'un hangar permettant le montage d'une vingtaine de chars. Depuis le début de cette année, des équipes travaillent à la construction de ces chars dont les sujets se rapportent aux actualités cantonales, fédérales et internationales.

Le cortège comprendra notamment la participation de 80 musiciens du corps de musique l'Elite ou fanfare militaire de l'Etat de Genève avec ses 12 tambours et ses 16 clairons. C'est la première fois que ce célèbre corps de musique genevois se produira en Valais. Aux exécutants se joindront une trentaine de majorettes. D'autre part, le groupe de tambours des vieux grenadiers de Genève sera également présent.

Les organisateurs se sont assurés également la participation des fanfares de Vuadens, Remaufens, Ursy.

D'autre part, de Lausanne est annoncée la participation de l'« Etiole d'or » tandis que la « Fanfare des Vignerons » de Chardonne représentera le vignoble vaudois. A tout cela s'ajoutent les corps de musique montheyssans et celui du Bouveret.

Premier tirage de la loterie suisse à numéros

La télévision a diffusé samedi soir, les opérations du tirage au sort du premier bulletin suisse de « loto », ou loterie à numéros. Voici la liste des numéros gagnants:

7 8 12 17 32 40

Le numéro de complément est le 24. Si aucun concurrent n'atteint le chiffre de six numéros sortis, le chiffre de complément intervient; le gagnant est alors celui — ou ceux — qui ont trouvé cinq numéros + le 24; s'il n'y a pas de gagnant à 5 chiffres sortis, c'est le 4 + 24 qui gagne, etc.

Chaque tirage comporte de telle sorte un chiffre complémentaire nommé « Ersatznummer » dans le « Lotto » allemand.

- Somme totale des mises: 809,970.—
- A chacun des 4 rangs: 202,492.50



La boule de la grande chance. Peut-être êtes-vous parmi les premiers heureux gagnants? (Photopress)

La religieuse disparue à Noël retrouvée morte

(c) Nous avons signalé pendant les fêtes de Noël comment à ce moment-là une religieuse de Brigue disparaissait dans des circonstances inexplicables du couvent des Ursulines. Sœur Elise Zumoberhaus avait assisté aux cérémonies de la Nativité puis était partie faire une promenade dans la journée du 26 décembre. On ne la revit plus revenir. Toutes les recherches entreprises pour la retrouver restèrent vaines.

Dimanche, la police de Brigue était informée que son corps venait d'être découvert sur les bords de la Saline à Brigue. Une autopsie a été ordonnée dont on n'a pas encore les résultats. Tout porte à croire pour l'instant que la jeune religieuse âgée de 37 ans s'était égaré, avait erré dans la nuit puis avait fait une chute mortelle dans la région.

Son corps a été déposé à la morgue de l'hôpital de Brigue.

Sœur Zumoberhaus était originaire de Burchen dans le Haut-Valais. Elle avait ces derniers temps donné des cours d'art ménager à Naters près de Brigue.

* Une petite fille de quatre ans, Barbara Zumsteg, s'est noyée dans un canal situé à quelque 50 mètres de la maison paternelle, à Giswil, dans le demi-canton d'Obwald. L'enfant jouait au bord du canal avec son frère, âgé de 5 ans, quand elle tomba à l'eau en voulant saisir un jouet.

